



HAL
open science

La dialectique du plan

Christian Moley

► **To cite this version:**

Christian Moley. La dialectique du plan : conception de l'habitation et théorisation architecturale. [Rapport de recherche] 0853/93, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette; Bureau de la recherche architecturale (BRA). 1993, pp. 71. hal-03097108

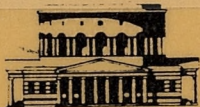
HAL Id: hal-03097108

<https://hal.science/hal-03097108>

Submitted on 5 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE

14281

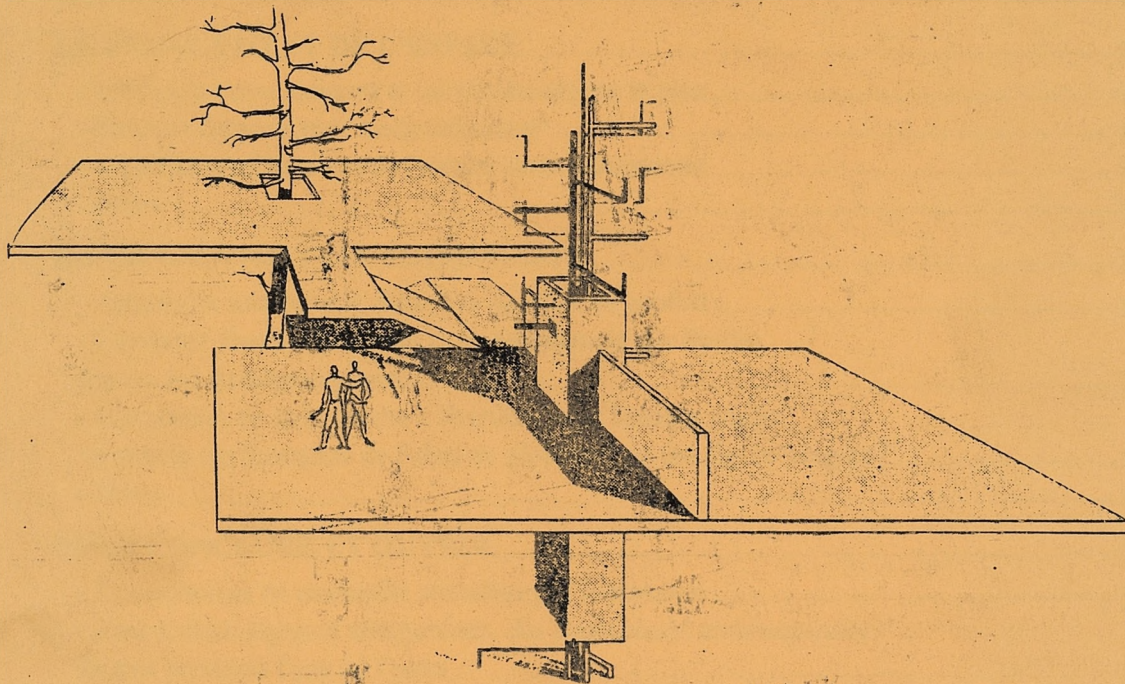


3030026116888

ECOLE D'ARCHITECTURE DE
VERSAILLES

LA DIALECTIQUE DU PLAN

CONCEPTION DE L'HABITATION
ET THEORISATION ARCHITECTURALE



Christian MOLEY

Septembre 1993

BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE
PROGRAMME PLURIANNUEL 1990-1993

72.019
706

SOMMAIRE

ORIENTATION ET QUESTIONS	p. 3
- Les dialectiques de conception, moteur de la théorisation.....	p. 3
- Interroger le plan et ses figures	p. 5
- Notes	p. 7
L'IDEAL ARCHITECTURAL DE LA CENTRALITE	p. 8
- Le schème de centralité face aux contextes de dualité	p. 8
- L'habitat sociétaire utopique et la villa : deux modèles caractéristiques d'une centralité gagnée par l'instrumentation technique	p. 11
- Rationaliser le plan du logement à partir d'un pôle unique : un idéal de globalité incompatible avec les premiers moyens techniques de l'hygiénisme	p. 15
- Notes	p. 20
LE DEGAGEMENT DE L'ESPACE	p. 21
- L'héliotropisme naissant et ses incidences sur le plan.....	p. 22
- Evacuer l'espace par "marginalisation"	p. 34
- La difficile affirmation de l'espace central traversant.....	p. 40
- Notes	p. 47
LA CONCENTRATION TECHNICISTE	p. 49
- Approches initialement distinctes des flux du confort	p. 49
- Combiner fonction porteuse et rassemblement des fluides : genèse des structures-gaines.....	p. 52
- L'extension du technicisme à l'habiter : vers l'espace neutre ou vers la réaffirmation de l'idéal de globalité par une figure centrée ?	p. 54
- Notes	p. 59
POUR CONCLURE ET OUVRIR	p. 60
- Des prémices de modernité stimulées par le contexte	p. 60
- Face à deux logiques antagonistes, des conceptions architecturales faisant prévaloir l'une ou l'autre	p. 61
- Figures de centralité/figures de dualité	p. 62
- Théoriser entre typification et modélisation	p. 63
- Deux longévités de plans : obsolescence des solutions typologiques et pérennisation de projets théorisés	p. 67
- Notes	p. 69

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche menée par le Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

Les jugements et opinions émis par le responsable de la recherche n'engagent que leur auteur.

ECOLE D'ARCHITECTURE de VERSAILLES
Centre de Documentation
5, av. de Sceaux - B.P. 674
78006 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 39 07 40 02
Fax 01 39 07 40 04

14291

ORIENTATION ET QUESTIONS

LES DIALECTIQUES DE CONCEPTION, MOTEUR DE LA THEORISATION

A propos de l'établissement d'un plan de ville en 1907 et des divergences de conception qu'il provoqua, M. TAFURI déclare : "Les deux courants principaux de l'art et de l'architecture modernes sont donc déjà en place : on retrouvera toujours par la suite la même opposition dialectique entre ceux qui tentent de se plonger au plus profond du réel pour en connaître les valeurs et pour en assumer les misères, et ceux qui veulent se projeter au-delà du réel pour construire ex novo de nouvelles réalités, fonder de nouvelles valeurs et ériger de nouveaux symboles publics" (1).

Une citation est convoquée d'emblée pour introduire la présentation des objectifs poursuivis ici, car elle peut servir à les situer, notamment par rapport à mes précédentes recherches (2). Leur orientation d'ensemble concernant en effet les dialectiques de conception régissant l'habitation et en particulier cette question du stalinisme/désisme qu'évoque TAFURI. Elle avait été proposée comme un moteur constant de la conception, avec l'hypothèse qu'elle s'était affirmée à l'entrée du logement dans le champ de l'architecture, mais sans envisager précisément celle-ci en termes de périodes et de mouvements.

Le propos de TAFURI invite à rapprocher cette dialectique de la genèse de l'architecture moderne, ce qui sera donc l'un des objets du présent travail, en le contrastant sur l'habitation, vu le rôle majeur qu'elle y a tenu. L'autre piste qu'il suggère, est que ce déploiement de la modernité s'ordonnera selon deux courants.

D'un côté, il y a bien eu, au cours du siècle, différents manifestes futuristes ; mais de l'autre, y a-t-il eu de véritables déclarations revendiquant sincèrement la seule et modeste prise en compte des besoins (3) ? On sait en outre qu'il existait des modernismes tempérés, intermédiaires aux deux courants proposés.

Par "courant", faut-il alors entendre position nettement énoncée, à partir d'écrits et/ou de projets proposant une théorisation ou exprimant une doctrine ? Ou bien une tendance à pencher plutôt vers l'un des pôles de l'opposition dialectique, sans exclusion radicale de l'autre ? C'est cette deuxième acception qui sera privilégiée ici. Le processus de la conception architecturale sera admis fondamentalement dialectique et ce plus particulièrement dans le domaine de l'habitation qui en donne un miroir grossissant. En remarquant que la naissance du logement et le développement de sa "question" sont concomitants à la gestation de la modernité architecturale, il s'agira d'évaluer les rapports qui peuvent exister entre ses théories et doctrines, et les fondements dialectiques de l'habitation. Faut-il que des théoriciens se identifient explicitement et pris pour objet la dialectique de conception ?

Lettre de commande n° 87375 du 9/12/1992

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche menée par le Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

Les jugements et opinions émis par le responsable de la recherche n'engagent que leur auteur.

ORIENTATION ET QUESTIONS

LES DIALECTIQUES DE CONCEPTION, MOTEUR DE LA THEORISATION

A propos de l'établissement d'un plan de ville en 1807 et des divergences de conception qu'il provoqua, M. TAFURI déclare : "Les deux courants principaux de l'art et de l'architecture modernes sont donc déjà en place : on retrouvera toujours par la suite la même opposition dialectique entre ceux qui tentent de se plonger au plus profond du réel pour en connaître les valeurs et pour en assumer les misères, et ceux qui veulent se projeter au-delà du réel, pour construire *ex novo* de nouvelles réalités, fonder de nouvelles valeurs et ériger de nouveaux symboles publics" (1).

Une citation est conviée d'emblée pour introduire la présentation des objectifs poursuivis ici, car elle peut servir à les situer, notamment par rapport à mes précédentes recherches (2). Leur orientation d'ensemble concernait en effet les dialectiques de conception régissant l'habitation et en particulier cette question du réalisme/idéalisme qu'évoque TAFURI. Elle avait été proposée comme un moteur constant de la conception, avec l'hypothèse qu'elle s'était affirmée à l'entrée du logement dans le champ de l'architecture, mais sans envisager précisément celle-ci en termes de périodes et de mouvements.

Le propos de TAFURI invite à rapprocher cette dialectique de la genèse de l'architecture moderne, ce qui sera donc l'un des objets du présent travail, en le centrant sur l'habitation, vu le rôle majeur qu'elle y a tenu. L'autre piste qu'il suggère, est que ce déploiement de la modernité s'ordonnera selon deux courants.

D'un côté, il y a bien eu, au cours du siècle, différents manifestes futuristes ; mais de l'autre, y a-t-il eu de véritables déclarations revendiquant sincèrement la seule et modeste prise en compte des besoins (3) ? On sait en outre qu'il existait des modernismes tempérés, intermédiaires aux deux courants proposés.

Par "courant", faut-il alors entendre position nettement énoncée, à partir d'écrits et/ou de projets proposant une théorisation ou exprimant une doctrine ? Ou bien une tendance à pencher plutôt vers l'un des pôles de l'opposition dialectique, sans exclusion radicale de l'autre ? C'est cette deuxième acception qui sera privilégiée ici. Le processus de la conception architecturale sera admis fondamentalement dialectique et ce plus particulièrement dans le domaine de l'habitation qui en donne un miroir grossissant. En remarquant que la naissance du logement et le développement de sa "question" sont concomitants à la gestation de la modernité architecturale, il s'agira d'évaluer les rapports qui peuvent exister entre ses théories et doctrines, et les fondements dialectiques de l'habitation. Est-ce que des théoriciens ont identifié explicitement et pris pour objet la dialectique de conception, ou l'ont-ils révélée sans en avoir eu conscience ? Est-ce que, notamment par rapport aux écrits rationalistes mettant en avant le programme et la construction, les choix doctrinaux sont une manière de résoudre une dualité ?

La citation de TAFURI autour du réel, concerne la mission que l'architecte cherche à se donner, en oscillant entre la réponse aux attentes présentes de sa société et l'ambition d'être partie prenante dans l'évolution qu'elles ne manqueront pas d'avoir, quitte à anticiper sur celle-ci par des propositions radicalement novatrices sinon utopiques. S'inscrire dans son temps, tout en restant ouvert à l'avenir, est le difficile équilibre que vise la quête d'une éthique, avec tendance soit à trop exagérer le respect des réalités existantes, soit à trop vouloir en instaurer de nouvelles.

Les "réalités" auxquelles doit s'astreindre l'architecture pour servir l'Utilité sans pour autant renoncer à rester un Art, allusion au débat du tournant du siècle, sont à distinguer selon deux ordres, si l'on s'en remet à la perception qu'en ont les architectes d'après leurs écrits (4).

Elles relèvent, d'une part, des savoirs, moyens et conditions techniques de production de l'architecture, et d'autre part, s'agissant d'habitation, des pratiques domestiques, et des qualités d'espace qu'elles impliquent. Dans l'équation personnelle de l'architecte pondérant idéal et réalités selon son degré d'intentions réflexives voire théoriciennes, il faudra prendre en compte cette nouvelle variable et se demander si, malgré l'invocation fréquente de la synthèse, elle ne l'oriente pas plutôt vers les dimensions, soit techniques, soit humaines, de l'habitation.

Ainsi posées jusqu'à maintenant, ces questions relèvent de la mission sociale que l'architecte se cherche à travers l'habitat. Mais, dans sa dialectique conceptuelle, on ne peut évidemment pas laisser de côté la dimension esthétique. Sa quête idéaliste s'avère alors écartelée par "les deux procédures antithétiques de la règle et du modèle qui acculent à un choix redoutable entre deux conceptions de l'édification, l'une hédoniste, égotique, permissive, l'autre corrective, disciplinaire, médicale". Par ce propos, F. CHOAY (5) nous indique la double nature de l'aspiration de l'architecte théoricien : plaisir esthétique de la forme, de l'oeuvre n'obéissant qu'aux seules règles de l'art, mais aussi modélisation des espaces et par-delà, de leurs usages, propension particulièrement nette pour l'habitat. On sait qu'il a incité à prétendre instaurer des modèles de modernité, escomptés porteurs de progrès et d'innovation, mais restés du domaine de l'utopie ou réduits au façonnage de l'habiter par les plans-types.

A partir de ces problématiques interférentes brièvement posées mais reprises au fil du travail, l'objectif est donc de continuer à clarifier, dans le discours et dans les effets sur les projets, les dialectiques de la conception architecturale, plus particulièrement lorsqu'elle est confrontée à la question de l'habitation.

Cette approche devrait fournir un angle pour envisager autrement la formation de l'architecture moderne, généralement associée à l'affirmation d'idées radicales. L'hypothèse proposée ici est que la théorisation corrélative à la constitution de l'architecture moderne se construit sur des bases dialectiques. Théorisation, et non théorie(s), tant elle est à considérer comme constamment remise sur le métier, puisque ne pouvant aboutir à des résolutions parfaitement abouties de ces dialectiques, voire apories pour certains (6).

Dire que la présente recherche concerne la conception architecturale dans le champ de l'immeuble d'habitation et les directions de la théorisation qu'elle suscite depuis un siècle, n'impliquera donc pas de brosser une histoire des théories successivement proposées à son propos. Le regard rétrospectif correspond plutôt à l'option méthodologique de se placer dans la durée pour comprendre, objet de cette recherche, comment s'établissent les tendances de la théorisation architecturale à l'oeuvre dans le projet d'habitation.

L'idée d'un processus de formation cumulative des références théoriques conviées par la conception architecturale de l'habitation recoupe ce que Georges GRASSI appelle "l'expérience historique de l'architecture" (7). Pour lui, "projeter signifie s'insérer inévitablement dans une expérience vivante, en se mesurant directement à elle". Ce rapport de l'architecte à l'expérience acquise, considérée connue grâce aux revues et ouvrages d'architecture, est envisagé ici, selon deux modes : celui de la reprise des schémas prédominants de pensée et de projet, tels qu'ils se concrétisent dans la production courante et sa typification tendancielle ; celui de l'écart, sur la base d'un travail de théorisation, qu'on voudrait ici contribuer à élucider. Disons déjà que l'existence d'une pensée théorisante, si elle peut être confirmée par des écrits de l'architecte, sera aussi supposée par l'interprétation de ses propositions architecturales confrontées aux solutions habituelles en contexte analogue.

En s'appuyant principalement sur des architectes reconnus théoriciens et choisis dans la période 1860-1960, le corpus sera formé de différents cas de projets théorisés dans l'idée d'apporter des réponses autres à la norme consensuelle. Ces points seront vus dans leur ensemble, avec l'hypothèse que c'est à travers leurs rapports dialectiques et filiations, réellement revendiqués ou potentiels, que se constitue une théorie architecturale, dans le domaine traité ici de l'immeuble d'habitation.

Ainsi définie, elle peut être rapprochée de "la construction d'une théorie de l'architecture, expression de cette unité essentielle de l'expérience" que le même G. GRASSI verrait, si l'on se réfère à un autre de ses textes, dans le "dépassement de l'hétérogène par l'invariabilité des thèmes logiques" (8) de la conception.

L'intérêt de ces propos est de confirmer, dans le sens des hypothèses avancées ici, que la constitution d'une théorie de l'architecture a rapport avec une investigation de "l'expérience architecturale prise dans sa globalité", mettant surtout en évidence sa "structure logique". GRASSI ne dit pas précisément ce que peuvent recouvrir ces logiques potentiellement fondatrices d'une théorie, dans la mesure où son propos reste général, quoique tourné surtout vers l'habitation, mais sans distinction de ses différents genres.

Le fait de se centrer ici sur l'immeuble collectif depuis qu'il est devenu un domaine majeur de la production, c'est-à-dire depuis la seconde moitié du siècle dernier, en procédant par confrontations (projets théorisés/réalisations courantes, et secondairement logement social/immeuble locatif du parc privé), doit permettre de donner un contenu à ces logiques structurelles de la conception, rapportées alors aux données et contexte de la commande, caractérisées sur des périodes longues.

INTERROGER LE PLAN ET SES FIGURES

Le corpus des habitations analysées provient donc d'une sélection de plans a priori représentatifs des différents cas de figure de conception proposés plus loin.

On peut se demander pourquoi privilégier le plan dans l'analyse des logiques constantes de conception architecturale de l'habitation. Cette visée n'a pourtant rien de fragmentaire. Elle correspond déjà à un lent processus de dissociation de la composition architecturale qu'enregistre la théorie à l'Age Classique en admettant progressivement la non-concordance entre façade et plan, justement sous l'effet de l'importance grandissante accordée à la distribution de l'habitation.

Puis l'arrivée du logement de masse dans le champ disciplinaire de l'Architecture polarisa davantage la conception sur le plan, la question vitruvienne de la Commodité se voyant combinée à celle de la Salubrité (9).

Quant au Mouvement Moderne, il ne faudrait pas croire que sa mise en avant du "plan libre" signifie un renoncement à l'exigent art du plan. Au contraire, l'idée de le libérer des astreintes techniques confirme son primat. A propos de "l'apparente indéfinition de l'oeuvre d'art", G.-C. ARGAN nous dit d'ailleurs qu'elle "se manifeste dans l'architecture moderne dans la prédominance du plan ; mieux, le plan comme succédané des façades, comme moment essentiel, pas seulement de la fonctionnalité, mais des valeurs esthétiques de l'édifice. Il est clair que le plan est essentiellement une génératrice, une condition, une possibilité d'espace" (10). Ces mots semblent faire écho à LE CORBUSIER qui déclarait déjà que "le plan est le générateur" (11). Dans son dernier texte édité (12), il formule encore des propos analogues, avec cet aphorisme à double sens ("le plan est à la base"), ainsi que "le plan est la détermination du tout, il est le moment décisif", jusqu'à affirmer que "la vie peut renaître avec les plans, vie en potentiel", après avoir célébré en lui "un despote" (13).

Pour LURÇAT également, "dans la composition, le plan prime les intentions, détermine le cadre et l'ordonnance, définit la discipline. guide initialement toute activité créatrice" (14) ; ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas, plus loin dans le même texte, de replacer la conception du plan dans une dialectique contenu/forme.

Bien d'autres citations d'architectes permettraient de confirmer que, dans l'habitation, le plan est l'objet de toute leur sollicitude humaniste et se confond le plus souvent avec l'organisation spatiale du mode de vie qu'ils y imaginent. C'est ce que veut dire encore ARGAN, qui note l'importance "dans toute l'architecture rationaliste", de "la distribution spatiale [...]. Cet espace, objet d'hypothèse ou de proposition dans le plan, tend à être espace concret et immédiatement, visuellement et tacitement, sensible" (15).

Pour ARGAN, comme d'ailleurs pour GREGOTTI (16), la prépondérance du plan semble donc une caractéristique de l'architecture rationaliste. Celle-ci, par ailleurs, en aurait une autre : elle constitue et procéderait à la fois d'une "ligne de pensée dans l'expérience historique de l'architecture"; c'est ainsi que GRASSI définit "l'exigence théorique de la pensée rationaliste" (17).

Ces deux définitions seront combinées ici dans une approche qui s'intéressera en priorité, parmi les architectures modernes aux plus apparentables à une démarche rationaliste pour en repérer des filiations de plan et interroger les invariances/différenciations qui en seront dégagées.

Revenons à GREGOTTI, évoqué précédemment pour sa similitude de pensée avec ARGAN. Il dit en effet : "Pourquoi, dans l'architecture du rationalisme, le plan assume-t-il le rôle de projection prééminente qui révèle la structure de l'organisme dans son ensemble ?" La suite de son interrogation ouvre une autre porte : "Pourquoi les intentions expressives y semblent-elles réduites à une cohérence interne, issue de leur propre figure ?" (18). GREGOTTI semble avancer que l'esthétique rationaliste accorde une place importante à l'expression d'une figure régulière du plan, censée en célébrer la cohérence, voire l'harmonieuse synthèse qu'il aurait opérée. N'ajoute-t-il pas plus loin : "le savoir architectural, dans son effort à la systematisation rationnelle, est sans cesse renvoyé à la nécessité de fixer des normes qui font la synthèse de la condition technique et culturelle" (19).

Cette synthèse sera envisagée comme un idéal que vise le rationalisme, sans jamais l'atteindre au point de pouvoir en fixer des normes, si ce n'est par des figures en donnant l'illusion. On rejoint sur cette question F. CHOAY, pour qui "la figure mythisante [...] sert à résoudre symboliquement les problèmes théoriques, mais aussi pratiques, posés par l'émancipation de l'acte d'édifier" (20). Entre la tendance de l'oeuvre architecturale à l'autonomisation esthétique et sa conception finalisée par l'inscription dans le réel, les figures réglant le plan ont un rôle à jouer.

En particulier, dans le champ de l'habitation, où il va s'agir d'affiner la distinction déjà faite entre figures de centralité, entrevues plutôt individualistes, et figures de dualité, supposées plus réalistes (21).

(14) Op. cit.

(16) GREGOTTI (V.), *Le territoire de l'architecture*, 1966, traduction L'Equerre, Paris, 1982.

(17) Op. cit.

(18) GREGOTTI (V.), op. cit.

(19) Ibid.

(20) CHOAY, op. cit.

(21) Voir *Figures architecturales de l'habitation*, op. cit.

NOTES

- (1) Il s'agit des divergences manifestées par les Commissions napoléoniennes pour l'établissement du plan de Milan. Dans : TAFURI (M.), *Projet et utopie*, traduction Paris, Dunod, Espace et Architecture, 1979.
- (2) Dans le cadre des programmes 1982-85 et 1985-89 pour le B.R.A., il s'agissait de *L'immeuble en formation*, Liège, Pierre Mardaga, 1991, et de *Figures architecturales de l'habitation*, édition Ville, Recherche, Diffusion, E.A. Nantes, 1990.
- (3) La Reconstruction française a, par exemple, vu se développer de telles revendications par réaction opportuniste face à l'influence grandissante de la tendance progressiste.
- (4) Pour plus de détails sur ce débat Art/Utilité et la bipolarisation technique et humaine de celle-ci, voir *Figures architecturales de l'habitation*, op. cit.
- (5) CHOAY (F.), *La règle et le modèle*, Paris, Editions du Seuil, Espacements, 1980.
- (6) SCOLARI (M.), "Les apories de l'architecture", in *Architecture d'aujourd'hui*, n° 190, avril 1977.
- (7) GRASSI (G.), "Analyse et projet", texte de 1969 traduit et publié dans *L'architecture comme métier et autres écrits*, Liège, Architecture + Recherche, Pierre MARDAGA, 1983.
- (8) "Introduction à Hilberseimer" (1967), *ibid.*
- (9) MOLEY (Ch.), *Figures architecturales de l'habitation*, op. cit.
- (10) ARGAN (G.-C.), *Progeta e destino*, Milan, Mondadori, Il Saggiatore, 1965.
- (11) LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, Paris, G. GRES, 1923.
- (12) LE CORBUSIER, *Mise au point*, Paris, Editions Forces Vives, 1966.
- (13) "Le despote, c'est le Plan. Le plan juste, vrai, exact, qui apporte la solution, le problème ayant été posé, posé dans son ensemble, dans son harmonie indispensable. Le plan a été établi en dehors des fièvres de la mairie ou de la préfecture, des cris des électeurs ou des cris des victimes. Il a été établi sereinement, lucidement. Il n'a tenu compte que des vérités humaines. Il a fait fi des réglementations en cours, des usages, des moyens existants. [...] *Oeuvre biologique destinée aux humains et réalisables par les techniques modernes*".
- LE CORBUSIER, *La ville radieuse*, Paris, Editions de l'Architecture d'aujourd'hui, 1935.
- (14) LURÇAT (A.), *Formes, Compositions et Lois d'Harmonie*, Livre IV, Paris, Vincent Fréal et C^{ie}, 1959.
- (15) Op. cit.
- (16) GREGOTTI (V.), *Le territoire de l'architecture*, 1966, traduction L'Equerre, Paris, 1982.
- (17) Op. cit.
- (18) GREGOTTI (V.), op. cit.
- (19) *Ibid.*
- (20) CHOAY, op. cit.
- (21) Voir *Figures architecturales de l'habitation*, op. cit.

L'IDEAL ARCHITECTURAL DE LA CENTRALITE

LE SCHEME DE CENTRALITE FACE AUX CONTEXTES DE DUALITE

Depuis la Renaissance, en particulier sous l'influence de la villa italienne, on note que les figures géométriques centrées tiennent une place primordiale parmi les règles de composition vues porteuses de perfection architecturale. Série des "châteaux idéaux" (1) construits pour François Ier, projets spéculatifs de SERLIO et J. ANDROUET du CERCEAU, ainsi que villas de PALLADIO bien entendu, toutes ces demeures modèles peuvent illustrer ce propos ultérieur de LEDOUX : "Le cercle et le carré, voilà les lettres alphabétiques que les auteurs emploient dans la texture des meilleurs ouvrages" (2). Ce sont d'ailleurs tous les architectes des Lumières qui pourraient souscrire à ce credo, tant ils ont utilisé ces formes basales du plan centré.

Par "meilleur ouvrage", on peut comprendre édifice unanimement reconnu et passé à la postérité, mais aussi projet, réalisé ou théorique, pour lequel l'architecte a ambitionné de faire oeuvre "instauratrice", pour reprendre le terme de F. CHOAY (3). C'est sans doute davantage dans ce sens qu'il faut interpréter l'aphorisme de LEDOUX, puisqu'il évoque aussi la "texture", qui renvoie plus à un fondement de conception qu'à la façon dont est reçu l'édifice construit. Remarquons en incidente que si texture est synonyme de structure, agencement ou disposition, on peut aussi lui donner le sens de trame. LEDOUX serait alors l'un des premiers, sinon le premier, à employer la métaphore du tissu qui connaîtra la fortune que l'on sait. Mais il semble plutôt faire référence à la littérature.

D'un autre point de vue, les "meilleurs ouvrages" à plan centré se trouvent aussi préférentiellement parmi les monuments, religieux ou publics, mais, à l'exception de la plaisance et de la demeure noble ou royale, pas dans le champ de l'architecture domestique non singulière. L'habitat le plus largement répandu, dans les différentes strates sociales ayant à organiser un logis comportant plusieurs pièces et annexes, ne correspond pas quant à lui à un schéma de centralité, mais plutôt de dualité.

La disposition d'une même habitation selon deux corps distincts sur la profondeur de la parcelle, le principal à l'avant sur rue, l'annexe sur l'arrière en fond de cour, est un principe dominant qui se perpétue tendanciellement de la maison du Moyen-Age jusqu'à l'immeuble à appartements du XIX^e siècle (4). Lorsque ce dernier ne comporte qu'un logement par niveau, on note, toujours en cas de parcelle en lanière, que l'occupation du terrain a été densifiée au point de comprimer la cour en une courette, devenue puits au milieu d'un bâtiment épais, néanmoins toujours scindé en deux parties nobles et utilitaires.

Une hypothèse, qui sera développée, est que les architectes ayant eu une réflexion théorisée autour de la conception de l'habitation, cherchent à se dégager de ses types architecturaux les plus établis et, ce faisant, voient leur pensée et les plans qui la traduisent, plus ou moins marqués, consciemment ou non, par la centralité.

Il faut d'abord rappeler les différents aspects du contexte qui, au tournant du XIX^e siècle, favorisent cette prégnance conceptuelle. A l'ère des Lumières, les figures architecturales de la centralité s'étaient déjà affirmées davantage comme des "emblèmes de la Raison", selon l'expression de STAROBINSKI (5). La célébration du savoir encyclopédique, puis des valeurs promues par la Révolution, se prêtait à des conceptions architecturales spéculatives ou visionnaires, basées sur des formes pures voulant signifier l'absolu et le retour aux vertus

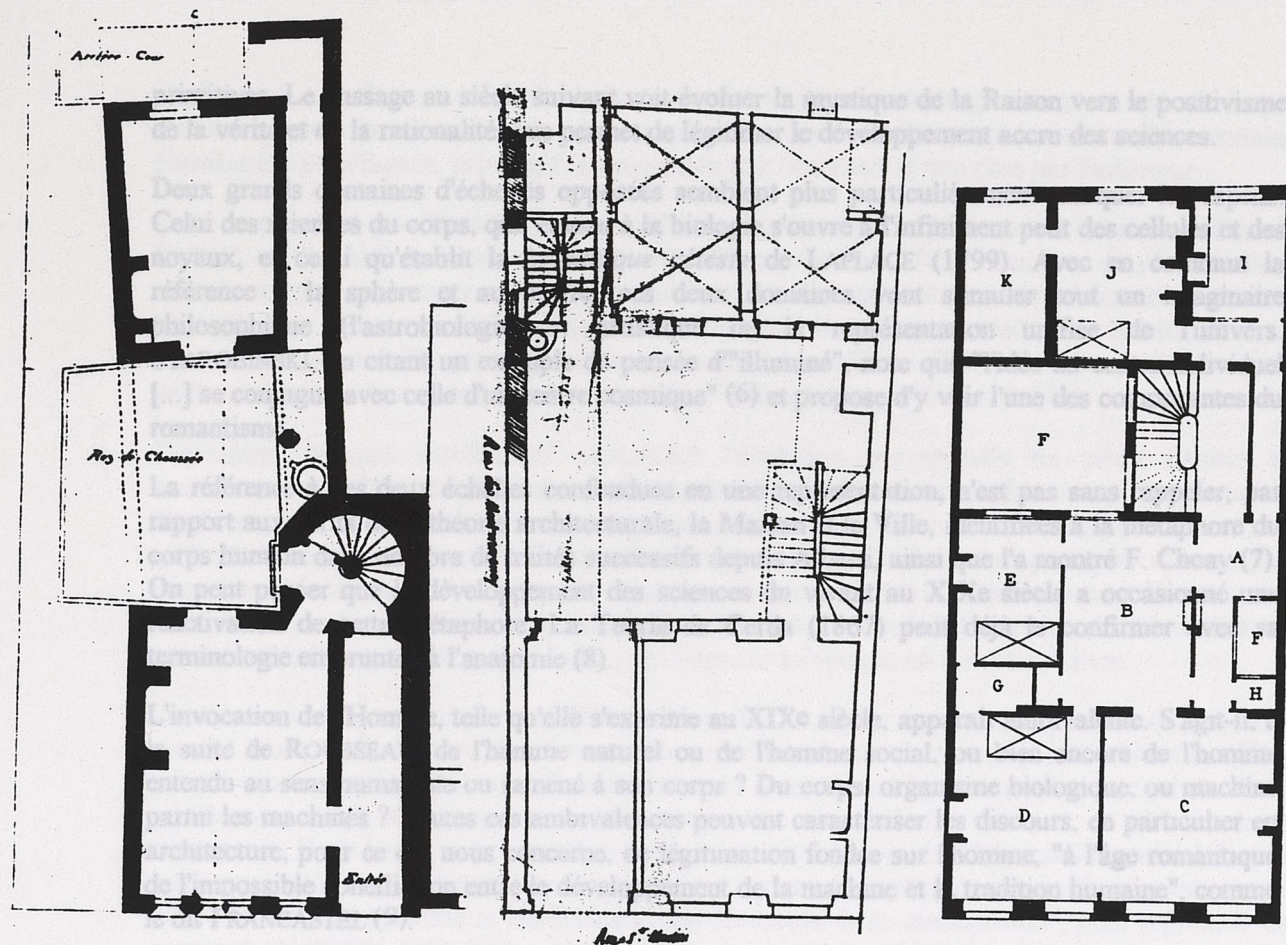


Fig. 1. Tours, seconde moitié du XVe siècle, d'après PEROUSE DE MONTCLOS

Paris, 212 rue St Martin, XVIIe siècle, d'après BABELON, Paris, 82 Bd Beaumarchais,

RIPPART arch., 1850, d'après *Le Moniteur des Architectes*.

Avec la disparition de la courette, la compression aboutit à l'immeuble linéaire compact, mais gardant une sous-division à présent clairement confirmée par le système constructif, puisqu'un mur médian parallèle aux façades porteuses partage l'espace en deux.

Ce genre de plan oblong et bipartite n'était pas seulement le fait de la mitoyenneté urbaine, puisqu'il existait déjà de longue date dans la "maison rurale et bourgeoise", comme la dénomment DOYON et HUBRECHT.

La question alors posée est de savoir si le schème de centralité, admis ici indice d'une conception architecturale modélisante et tournée vers l'oeuvre monumentale, a gagné le domaine "trivial" de l'habitat jusque dans le logement, dont la typologie est régie en majorité par la dualité espace noble/espace prosaïque et utilitaire, avec pour corollaire façade de représentation/arrière caché.

Une hypothèse, qui sera développée, est que les architectes ayant eu une réflexion théorisée autour de la conception de l'habitation, cherchent à se dégager de ses types architecturaux les plus établis et, ce faisant, voient leur pensée et les plans qui la traduisent, plus ou moins marqués, consciemment ou non, par la centralité.

Il faut d'abord rappeler les différents aspects du contexte qui, au tournant du XIX^e siècle, favorisent cette prégnance conceptuelle. A l'ère des Lumières, les figures architecturales de la centralité s'étaient déjà affirmées davantage comme des "emblèmes de la Raison", selon l'expression de STAROBINSKI (5). La célébration du savoir encyclopédique, puis des valeurs promues par la Révolution, se prêtait à des conceptions architecturales spéculatives ou visionnaires, basées sur des formes pures voulant signifier l'absolu et le retour aux vertus

primitives. Le passage au siècle suivant voit évoluer la mystique de la Raison vers le positivisme de la vérité et de la rationalité, que permet de légitimer le développement accru des sciences.

Deux grands domaines d'échelles opposées semblent plus particulièrement marquer les esprits. Celui des sciences du corps, qui, étendu à la biologie s'ouvre à l'infiniment petit des cellules et des noyaux, et celui qu'établit la *Mécanique céleste* de LAPLACE (1799). Avec en commun la référence à la sphère et au centre, ces deux domaines vont stimuler tout un imaginaire philosophique (l'astrobiologie) et artistique de la représentation unifiée de l'univers. STAROBINSKI, en citant un exemple de pensée d'"illuminé", note que "l'idée du centre individuel [...] se conjugue avec celle d'un centre cosmique" (6) et propose d'y voir l'une des composantes du romantisme.

La référence à ces deux échelles confondues en une représentation, n'est pas sans rappeler, par rapport aux écrits de la théorie architecturale, la Maison et la Ville, identifiées à la métaphore du corps humain dans nombre de traités successifs depuis Alberti, ainsi que l'a montré F. Choay (7). On peut penser que le développement des sciences du vivant au XIX^e siècle a occasionné une réactivation de cette métaphore. La Teoria de Cerda (1867) peut déjà le confirmer avec sa terminologie empruntée à l'anatomie (8).

L'invocation de l'Homme, telle qu'elle s'exprime au XIX^e siècle, apparaît ambivalente. S'agit-il, à la suite de ROUSSEAU, de l'homme naturel ou de l'homme social, ou bien encore de l'homme entendu au sens humaniste ou ramené à son corps ? Du corps, organisme biologique, ou machine parmi les machines ? Toutes ces ambivalences peuvent caractériser les discours, en particulier en architecture, pour ce qui nous concerne, de légitimation fondée sur l'homme, "à l'âge romantique de l'impossible conciliation entre le développement de la machine et la tradition humaine", comme le dit FRANCASTEL (9).

On peut rapprocher ce dipôle de la pensée au XIX^e siècle de celui que F. CHOAY trouve à cette période, en remarquant l'existence de deux discours instigateurs : celui de la science et celui de l'utopie (10). Plus généralement, ce siècle paraît être celui de la montée en puissance de dialectiques déjà latentes (ancrage dans la tradition/ouverture à la modernité, art/science, sentiment/raison) qui se voient stimulées par le contexte d'une société en forte transformation. Dans le cadre conceptuel ainsi généré, la pensée tend à osciller entre, d'un côté, les certitudes positivistes et rationalistes données par la maîtrise technique et appliquées à la satisfaction des besoins, et de l'autre, l'aspiration romantique ou utopiste à des idéaux plus ou moins mythiques ou irrationnels.

Oscillation de la pensée, mais aussi recherche de la synthèse qui pourrait intégrer harmonieusement les antagonismes en une seule polarité. Ainsi se joue la confrontation du schème de centralité aux dualités qu'active particulièrement le contexte du siècle dernier. Qu'en est-il alors de ses effets sur la conception architecturale ?

Des éléments de réponse peuvent être trouvés chez Emile KAUFMANN, qui considère et a montré que le XIX^e siècle était le "siècle de la double influence", à savoir celle qu'il caractérise par "l'autonomie" et "l'hétéronomie" (11). Pour lui, "le principe d'autonomie n'admet pas que des formes architecturales soient déterminées par des lois étrangères, extérieures à l'architecture". A contrario se déduit alors l'hétéronomie. Mais ces lois extérieures, qui la constituent, se comprennent différemment, à la lecture de ses écrits.

Le dipôle autonomie/hétéronomie est pour une part celui de l'instauration novatrice, opposée à la référence à d'autres époques passées ayant légué une tradition. Cette opposition correspond essentiellement à celle de l'intérieur et de l'extérieur. L'autonomie a à voir avec la recherche de structures de composition pour le plan, tandis que l'hétéronomie concerne la façade et ses codes d'expression empruntés ailleurs ou à la tradition. Cette définition, suggérée par l'interprétation de ses textes, fait admettre la conclusion de KAUFMANN : "L'histoire de l'architecture au XIX^e siècle est celle de l'essor du principe de l'autonomie et du déclin du principe de l'hétéronomie" (12). Il

s'avère bien en effet que ce siècle de la modernité architecturale en gestation marque un intérêt préférentiel pour la conception du plan ou, plus largement, en dépassant le constat d'une certaine dissociation plan/façade, privilégie la conception par l'intérieur et non plus par l'extérieur.

Cette conception par l'intérieur est manifestement synonyme d'autonomie dans les villas de DUBUT et DURAND qu'analyse KAUFMANN. Elles procèdent d'une structure de plan et d'une combinatoire de volumes, parfaitement régulières dans leur géométrie, mais totalement abstraites, basées le plus souvent sur un tramage dérivé d'une grille à neuf cases centrée sur le carré médian. La centralité de ces villas, isotropes et sans terrain réel, réaffirme "l'idéal d'un fier isolement" (13) ne devant qu'à un "mécanisme de la composition" selon le mot de DURAND (14).

Cependant, lorsque KAUFMANN caractérise l'évolution conceptuelle du siècle dernier en soulignant que "l'habitabilité est maintenant considérée comme plus importante que la représentation" (15), on retrouve bien le primat de l'intérieur, mais on s'interroge sur l'autonomie qu'il dénoterait. Car, évoquer l'habitabilité, n'est-ce pas se référer aux pratiques domestiques concrètes, donc intégrer des modes de vie propres à une société ? A moins que pour KAUFMANN, mais il ne développe pas cette question, l'habitabilité renvoie à l'abstraction fonctionnaliste et normative de l'usager telle qu'elle finira par s'imposer à l'époque où il écrit son livre.

On entrevoit alors une autre compréhension possible du dipôle autonomie/hétéronomie, qui nous ramène à la question initiale des diverses interprétations des lois extérieures à l'architecture. Elles ont été vues associées aux codes formels exogènes contredisant la structuration intrinsèque d'une architecture. Mais elles peuvent aussi correspondre aux cadres techniques et sociaux de la conception. Face à eux, cette dernière serait prise entre l'envie de "l'abstraction radicale" et la tendance à "développer toute la conception d'une oeuvre d'architecture particulière uniquement à partir de sa finalité triviale et immédiate et des nécessités de sa construction", pour reprendre les termes de SCHINKEL (16). Si l'on comprend ainsi autonomie et hétéronomie, on ne peut admettre pour cette dernière le déclin qu'avance KAUFMANN. Au contraire, ces données triviales - pour l'Art architectural excluant l'Utilité -, que sont l'idéologie hygiéniste et les moyens techniques qu'elle implique, inspireront largement au XIX^e siècle les théorisations architecturales, plus particulièrement chez les rationalistes.

L'HABITAT SOCIETAIRE UTOPIQUE ET LA VILLA : DEUX MODELES CARACTERISTIQUES. D'UNE CENTRALITE GAGNEE PAR L'INSTRUMENTATION TECHNIQUE

Le XIX^e siècle est marqué par la recherche de l'efficacité technique et fonctionnelle, corollaire des progrès de la science. Dans le domaine ménager, on serait tenté d'associer pour partie cette recherche avec l'idée de concentration. Illustrons-la par l'exemple de la cuisine.

En 1869, l'américaine Catherine BEECHER en propose ce modèle : "sur un paquebot, la cuisine possède tous les articles et ustensiles nécessaires à la confection de 200 repas dans un espace [...] agencé de telle manière que le cuisinier n'a qu'un pas à faire pour atteindre tout ce dont il a besoin". Mais GIEDION, qui cite cet extrait, note qu'il faudra attendre après 1920 pour voir les architectes s'intéresser à la cuisine rationnelle, avec un discours analogue, référé cette fois à la cuisine de wagon-restaurant (inventé d'ailleurs également en 1869 par G. PULLMAN) (17).

Par contre, toujours à propos de la cuisine et avec implication sur tout l'espace domestique, une autre question de concentration est bien à l'ordre du jour au XIX^e siècle : celle des sources de chaleur, sur laquelle repose le principe de la cuisinière en fonte développée à partir de 1830. GIEDION souligne l'importance des perfectionnements progressifs pour compacter le foyer et canaliser la chaleur et les gaz de combustion.

Ce schéma de centralité qu'entretient la rationalisation technique est plus net, dans ses conséquences architecturales, avec le calorifère, tant sur des projets utopiques, puisqu'il était prévu par les architectes fouriéristes, que sur la villa.

On sait qu'un des dispositifs clés de la vie sociétaire, escomptée par FOURIER dans son Phalanstère imaginé en 1822 consistait en des "galeries couvertes et chauffées à petit degré, au moyen desquelles on communiquera surtout à l'abri des injures de l'air" (18). Plus tard, il reprecise que ces "rues-galeries sont une méthode de communication interne [...] abritée, élégante et tempérée en toutes saisons par le secours des poêles ou des ventilateurs" (19).

Les disciples de FOURIER reprirent pour la plupart cette idée de "rue-galerie", comme les architectes Victor CALLAND et Albert LENOIR, qui, dans un projet de "Palais de famille" publié en 1855, la propose aussi vitrée, chauffée et ventilée ainsi qu'éclairée au gaz. Mais c'est l'ingénieur militaire Victor CONSIDERANT qui publiait les propos les plus marquants sur "cette galerie [...] qui relie toutes les parties à un tout ; qui établit le contact du centre et des extrémités, c'est le canal par où circule la vie dans le grand corps phalanstérien, c'est l'artère qui du coeur porte le sang dans toutes les veines". On retrouve une fois encore la métaphore du corps, ici sous l'angle de son système veineux pour cautionner la fonction d'irrigation qu'assure la rue-galerie, en faisant circuler et échanger les personnes, mais aussi en dispensant tous les fluides liés au confort. "Dans la construction sociétaire, tout est prévu et pourvu, organisé et combiné, et l'homme y gouverne en maître l'eau, l'air, la chaleur et la lumière", toujours à partir de ce passage couvert (20), doté des techniques de confort. Il précise : "un seul calorifère central suffit pour distribuer la chaleur dans toutes les parties de l'édifice" (21).

On peut donc retenir que la rue-galerie, dispositif topologiquement et symboliquement "central" de l'architecture fouriériste, pour son rôle attendu d'espace condensateur social, apparaît aussi comme un objet de culte technique, en se faisant gaine dispensatrice des différentes conditions de bien-être nécessaire aux relations communautaires.

Dans la villa, la tradition de composition n'a certes pas attendu l'avènement du calorifère pour obéir à des règles de centralité. Mais on note que les plans centrés se prêtent particulièrement à son installation. En écouter les conduits d'air chaud a certainement contribué à perpétuer des plans réguliers et compactés autour d'un centre autant par économie que par goût pour l'ordre symétrique hérité du classicisme. Les revues qui se mettent à montrer les plans de cave, témoignent de ce souci.

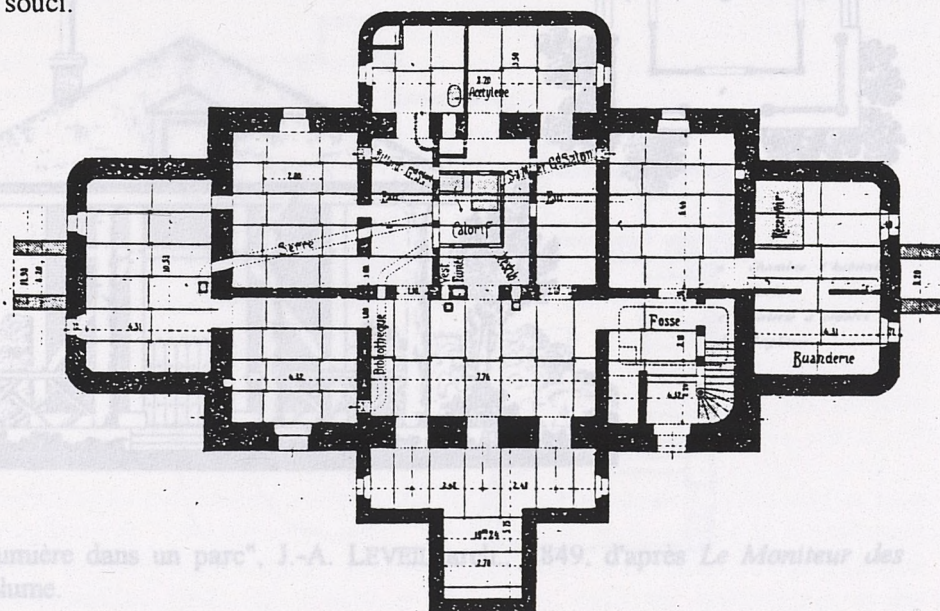


Fig. 2. "Château Renaissance", Canaples (Somme), M. BIENAIME arch., plan de cave, fig. 700 de l'Architecture usuelle livr. 122, circa 1910.

La position centrale va de pair avec le rayonnement qu'elle induit. Si l'on regarde les villas à plan carré sur neuf cases, qui ont été projetées au début du siècle dernier, on s'aperçoit que ce rayonnement n'y est pas toujours envisagé dans le même sens, puisqu'il se révèle selon les cas spatio-symbolique ou instrumental, en fonction du rôle dévolu à la case centrale et de son occupation.

Le premier cas, de tradition classique, correspond à une valorisation de l'espace central ; laissé vide, il est plus ample et de volumétrie intérieure plus travaillée que les pièces en marge de ce lieu majeur de l'édifice. Les villas de PALLADIO correspondent à cette polarité, avec pour cas extrême la Villa Rotonda.

A l'inverse, le centre de la villa peut être occupée par sa cage d'escalier. C'est alors la rationalité distributive qui est privilégiée, et non plus une qualité d'espace sensible, basée sur l'éclairage zénithal d'une salle affectée (salon, billard ou salle à manger) ou d'un hall laissé au plaisir et au luxe d'un grand vide central.

Bien entendu, la qualité spatiale d'un hall peut être associée à l'agrément visuel d'un escalier à la française ménageant un puits de lumière. Mais on verra néanmoins dans cette tendance à l'escalier central, développée au siècle dernier, l'indice d'un dispositif rationnel de la distribution, non seulement à propos des circulations, mais étendu aussi aux flux en général, comme on l'a vu avec le calorifère.

En ce qui concerne les points d'eau, il faudra attendre la généralisation du tout-à-l'égout pour les voir intégrés à une centralité générale. Avant, cette dernière apparaîtra toujours perturbée par les triviales nécessités de l'évacuation dans des fosses à vidanger, c'est-à-dire à laisser accessibles depuis l'extérieur. La perfection géométrique du plan centré s'en trouvera souvent affectée (22), même dans des projets théoriques idéaux se voulant néanmoins réalistes, comme par exemple, cette nouvelle version de la cabane primitive :

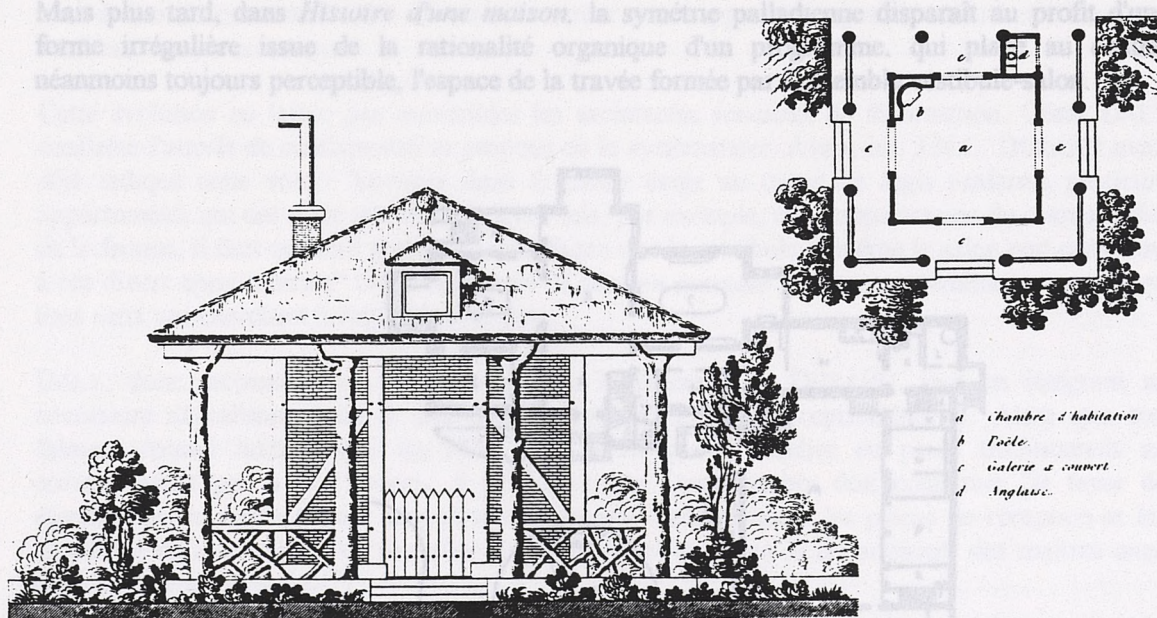


Fig. 3. "Une chaumière dans un parc", J.-A. LEVEL arch., 1849, d'après *Le Moniteur des Architectes*, 2^e volume.

Il faut revenir à ces deux conceptions de la centralité de la villa, qu'on pourrait nommées, l'une, spatialiste, et l'autre, instrumentaliste. On remarquera que cette dernière devient de plus en plus fréquente au XIXe, témoin de l'évolution de la Raison à une rationalisation pratique, mais qu'elle ne fait pas renoncer à la plus ancienne. On les voit même coexister chez un même concepteur, par exemple chez DUBUT (23) ou chez DURAND (24), comme s'il y avait hésitation sur le sens à donner à la centralité.

Chez VIOLLET-LE-DUC (25), son 19^e *Entretien* nous montre un exemple anglais, qui ressemble un peu trop étrangement à ses propres conceptions. L'escalier y est parfaitement central.

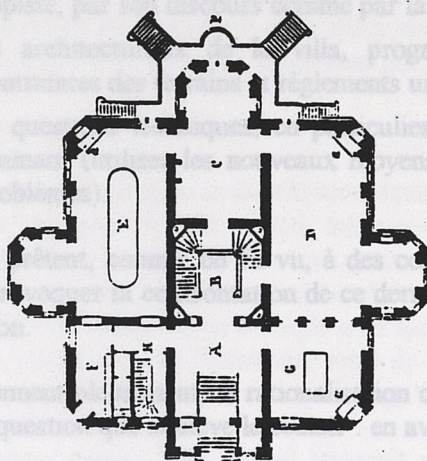


Fig. 4.

Mais plus tard, dans *Histoire d'une maison*, la symétrie palladienne disparaît au profit d'une forme irrégulière issue de la rationalité organique d'un programme, qui place au centre, néanmoins toujours perceptible, l'espace de la travée formée par l'ensemble vestibule-salon.

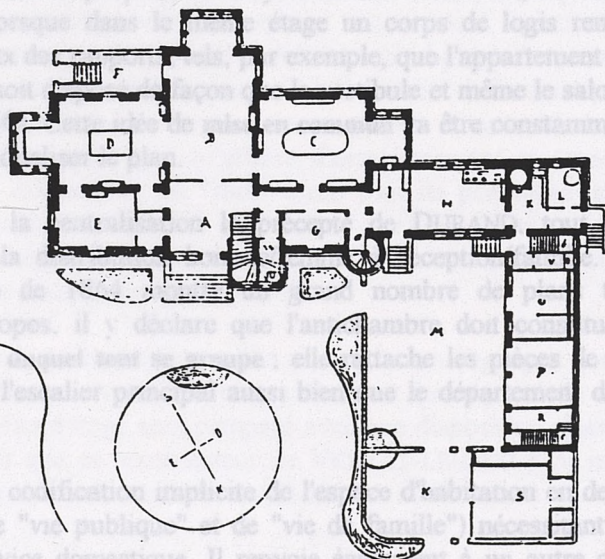


Fig. 5.

**RATIONALISER LE PLAN DU LOGEMENT A PARTIR D'UN POLE UNIQUE :
UN IDEAL DE GLOBALITE INCOMPATIBLE
AVEC LES PREMIERS MOYENS TECHNIQUES DE L'HYGIENISME**

Pour aborder à présent les débuts de la théorisation architecturale dans le champ du logement, il faut garder à l'esprit les nouvelles tendances de conceptualisation, qui viennent d'être avancées comme caractéristiques de l'évolution favorisée par le contexte du XIX^e siècle, à savoir, pour les architectes :

- l'importance qu'ils accordent à la rationalité du plan ;
- l'empreinte de la pensée utopiste, par son discours comme par la spatialisation de ses projets ;
- la référence aux modèles architecturaux de la villa, programme idéal pour des formes autonomes échappant aux contraintes des terrains et règlements urbains ;
- leur intérêt accru pour les questions techniques, en particulier dans le cadre de l'hygiénisme naissant et bientôt surdéterminant (utiliser les nouveaux moyens ou en proposer d'autres pour résoudre différemment les problèmes).

Les trois premiers points se prêtent, comme on l'a vu, à des conceptions où joue le schéma de centralité ; le quatrième va provoquer la confrontation de ce dernier aux exigences matérielles du confort moderne de l'habitation.

Avant que celles-ci n'interviennent pleinement, la rationalisation du plan de l'appartement semble d'abord tourner autour de la question que soulève le couloir : en avoir ou pas ?

L'une des évolutions majeures, qu'enregistrent tendanciellement la conception et la production de l'appartement bourgeois, en particulier dans la seconde moitié du XIX^e siècle, est en effet l'adoption d'une desserte centrale, pour une distribution des pièces de plus en plus séparative, c'est-à-dire dé-commandée, si on veut la situer par rapport au système distributif basé sur l'enfilade encore en usage.

Cette évolution ne laisse pas insensibles les architectes soucieux de théorisation. César DALY confirme l'intérêt de ce dispositif et propose de le systématiser. Avant lui, J.N.L. DURAND avait déjà indiqué cette voie : "Lorsque dans le même étage un corps de logis renferme plusieurs appartements qui ont entre eux des rapports, tels, par exemple, que l'appartement du mari et celui de la femme, il faut que tout soit disposé de façon que le vestibule et même le salon soit communs à ces divers appartements" (26). Cette idée de **mise en commun** va être constamment avancée par tous ceux qui cherchent à rationaliser le plan.

DALY, donc, accentue vers la centralisation le précepte de DURAND, tout en intégrant sa nécessaire actualisation, de la distribution homme/femme à réception/famille. Alors que son fameux recueil taxinomique de 1864 montre un grand nombre de plans traditionnels ne correspondant pas à son propos, il y déclare que l'antichambre doit constituer "le foyer de distribution, le centre autour duquel tout se groupe ; elle rattache les pièces de réception et les chambres de la famille avec l'escalier principal aussi bien que le département des maîtres avec celui des domestiques" (27).

Ce texte réaffirme d'abord la codification implicite de l'espace d'habitation en deux parties (que DALY nomme par ailleurs de "vie publique" et de "vie de famille") nécessitant le complément d'une troisième vouée au service domestique. Il renvoie également à un autre de ses principes selon lequel deux circulations (celle des maîtres et leurs amis, celle des domestiques et des fournisseurs) doivent être bien distinctes, mais néanmoins aboutir à l'antichambre. Il s'agit en effet de "faciliter la surveillance et l'exercice du service domestique et [de] rendre le plus direct possible l'accès des pièces destinées à recevoir le monde" (28).

Se voit ainsi esquissée une rationalisation des trajets, mêlant le principe panoptique cher à l'époque et ce qui deviendra le taylorisme ménager de l'économie des pas. Elle a pour modèle distributif idéal le schéma rayonnant à partir d'un centre (ou "foyer"), idéal qui s'avérait alors bien éloigné de la réalité des longs couloirs ou dégagements prolongeant les galeries ou antichambres, dans le cas où les plans en comportaient.

En fait, la concentration des circulations semble chez DALY une préoccupation seconde, qui viserait à atténuer les conséquences de ses priorités, puisqu'il se montre surtout soucieux de "multiplier les facilités de distribution, les dégagements commodes" de façon à préserver l'"intimité", prépondérante dans son ordre de valeurs. Comme il le dit aussi, la conception de la maison à loyer doit "satisfaire à des besoins assez généraux", qui "concernent particulièrement la distribution et l'hygiène". On note donc que, dans son cas, c'est la distribution qui se voit privilégiée, selon des critères précis de séparation et de démultiplication des liaisons, dont l'excès possible l'amène à recommander de les regrouper, mais sans qu'il en donne des exemples.

Avec VIOLLET-LE-DUC, la rationalisation de la distribution devient plus effective en même temps que plus globale, puisque couplée à une visée technico-économique et rapprochée de l'hygiénisme : "le groupement des locaux d'habitation autour d'un centre, outre qu'il facilite singulièrement le service, utilise mieux les surfaces et conduit ainsi à des économies réelles. On observera que les appartements de réception en enfilade sont fort incommodes, rendent le service impossible et ne peuvent se concilier avec l'habitude, prise de nos jours, de recevoir un grand concours de monde. Ce groupement facilite encore le chauffage par les calorifères" (29).

La formulation initiale (grouper autour d'un centre) apparaît analogue à celle de DALY, mais précise davantage ses raisons. Elles sont d'ordre non seulement fonctionnel (faciliter le service), mais aussi économique : écourter les amenées d'air chaud, faire la chasse aux surfaces perdues par les espaces uniquement dévolus aux circulations, préoccupation chère aux années 1920-1960, que VIOLLET-LE-DUC inaugure avant l'heure en précisant dans le même texte : "nos anciens architectes ne perdaient pas les surfaces que nous sommes aujourd'hui contraints d'affecter à des couloirs et dégagements sombres, inaérables et au total morts et maussades".

La référence évidente (30) au fameux "couloir sombre et malsain" que traque l'hygiénisme dans les parties communes de l'immeuble ouvrier, se voit ici transposée à l'échelle du logement et à l'appartement bourgeois. Mais ce problème de salubrité, quasi-point de passage obligé de la réflexion d'alors sur l'habitation, ne constitue pas en fait l'essentiel de la conception de VIOLLET-LE-DUC. L'interprétation conjointe de ses écrits et de ses projets d'immeuble laisse à penser que son compactage des circulations n'est pas qu'affaire d'assainissement et économie d'espace. Il tendrait plus globalement à rationaliser les "flux" aussi bien de personnes que de chaleur (le calorifère supposant un chauffage "central" à proprement dire) ou d'eaux, puisque VIOLLET-LE-DUC se plaît à croire que son époque "recherche pour les pièces humides... le regroupement et la superposition pour faciliter le passage des gaines" (31).

Mais si l'on se réfère aux quelques immeubles qu'il a construits, on s'aperçoit que la concentration des fluides et celle des circulations n'y coïncident pas. Prenons l'exemple de la maison de rapport de la rue de Berlin, dont le plan d'étage sera comparé avec une disposition classique... prise chez DE BAUDOT (on sait en effet que ce continuateur de VIOLLET-LE-DUC s'est intéressé plus à la rationalisation des techniques de confort qu'à la distribution de l'habitation).

entre les pièces sur la rue et celles de la cour, un ménage une galerie ou un large couloir, éclairé plus ou moins bien à ses extrémités, par de petits cours d'aération, c'est là le côté faible" (32).

En refusant l'escalier déporté contre un pignon mitoyen ou dans l'angle formé par le retour d'aile et le corps principal pour une position sur l'axe médian de ce dernier, VIOLLET-LE-DUC peut recouper l'enfilade salon-chambre par un boudoir appartenant à la travée mince (escalier-entrée. Il

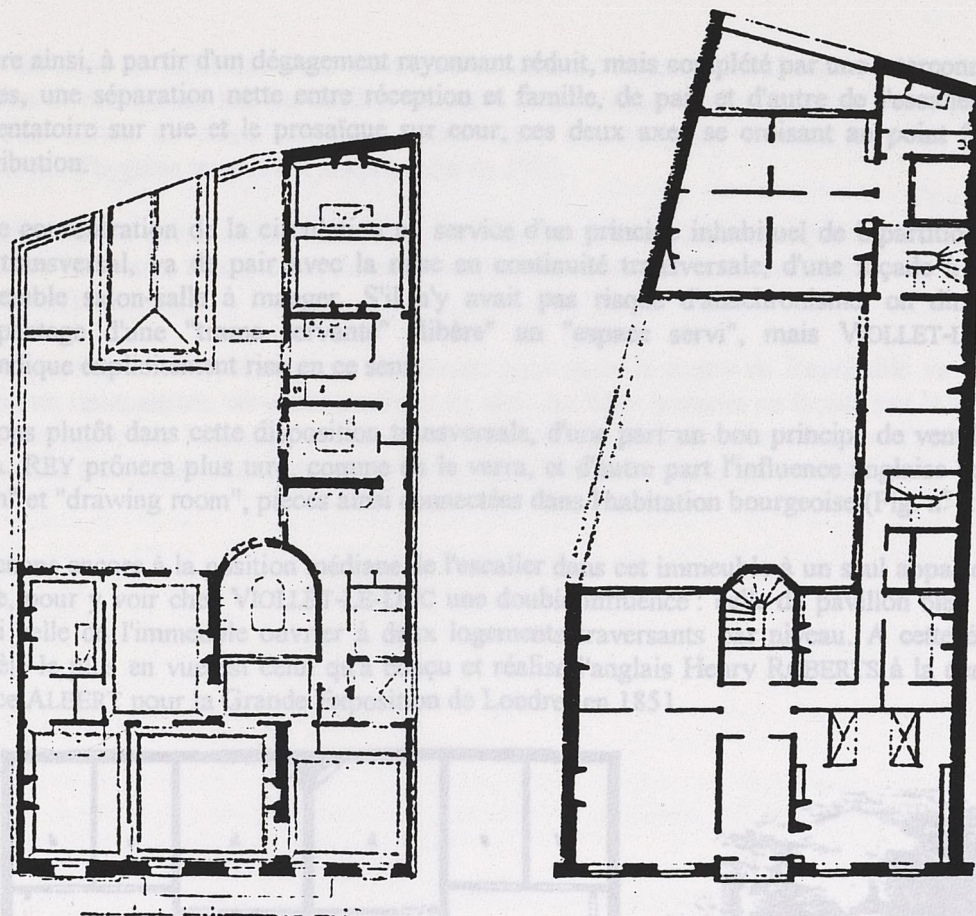


Fig. 6. Paris, 21 rue de St-Pétersbourg (actuellement de Léninegrad), DE BAUDOT arch., publié en 1863. Paris, rue de Berlin, VIOLLET-LE-DUC arch., publié dans le recueil de CALLIAT (1857).

Plusieurs raisons empêchent VIOLLET-LE-DUC de confondre en une seule et même centralité circulations et fluides. Tout d'abord, le programme de cette classe de maison de rapport qui doit comporter deux circuits distincts (maîtres/domestiques) amène déjà à dédoubler l'escalier. Dans l'exemple, on remarque que l'escalier de service est bien combiné à une centralisation technique, puisque polarisé avec les pièces humides par une courette-gaine d'aération placée hors-oeuvre par rapport au corps principal. C'est un dispositif plus rationnel que l'habituel, qu'illustre ici DE BAUDOT.

Les deux escaliers entraînent donc deux polarités distributives ; celle de l'escalier de service arrive à intégrer la question des arrivées évacuations d'eau et air, mais en excentration par rapport au bâtiment. La raison réside dans la simplification de la construction (pas de creusement de courette) et dans la clarification du corps de bâtiment, qui ne comporte plus que des pièces principales par rejet du subalterne sur cour.

L'escalier principal est, quant à lui, par rapport à ce corps principal, placé en position centrale, ce qui est nouveau, toujours comparé au plan normal représenté ici par DE BAUDOT, ainsi qu'associé à un vestibule réduit à la plus petite des entrées possibles. Ce compactage empêche que l'appartement soit recoupé en deux par l'habituelle antichambre ou couloir central longitudinal, défaut que soulignera plus tard DAVIoud, avec des critères hygiénistes : "entre les pièces sur la rue et celles de la cour, on ménage une galerie ou un large couloir, éclairé plus ou moins bien à ses extrémités, par de petits cours d'aération, c'est là le côté faible" (32).

En refusant l'escalier déporté contre un pignon mitoyen ou dans l'angle formé par le retour d'aile et le corps principal pour une position sur l'axe médian de ce dernier, VIOLLET-LE-DUC peut recouper l'enfilade salon-chambre par un boudoir appartenant à la travée mince escalier-entrée. Il

assure ainsi, à partir d'un dégagement rayonnant réduit, mais complété par une interconnexion des pièces, une séparation nette entre réception et famille, de part et d'autre de l'escalier, et entre l'ostentatoire sur rue et le prosaïque sur cour, ces deux axes se croisant au point focal de la distribution.

Cette concentration de la circulation au service d'un principe inhabituel de bipartition selon un axe transversal, va de pair avec la mise en continuité transversale, d'une façade à l'autre, de l'ensemble salon-salle à manger. S'il n'y avait pas risque d'anachronisme, on dirait que ce compactage d'une "trame servante" "libère" un "espace servi", mais VIOLLET-LE-DUC ne revendique explicitement rien en ce sens.

Voyons plutôt dans cette disposition transversale, d'une part un bon principe de ventilation que A.-A. REY prônera plus tard, comme on le verra, et d'autre part l'influence anglaise des "dining room" et "drawing room", pièces ainsi connectées dans l'habitation bourgeoise (Fig. n° 29).

Revenons encore à la position médiane de l'escalier dans cet immeuble à un seul appartement par étage, pour y voir chez VIOLLET-LE-DUC une double influence : celle du pavillon bien sûr, mais aussi celle de l'immeuble ouvrier à deux logements traversants par niveau. A cette époque, le modèle le plus en vue est celui qu'a conçu et réalisé l'anglais Henry ROBERTS à la demande du prince ALBERT pour la Grande Exposition de Londres en 1851.

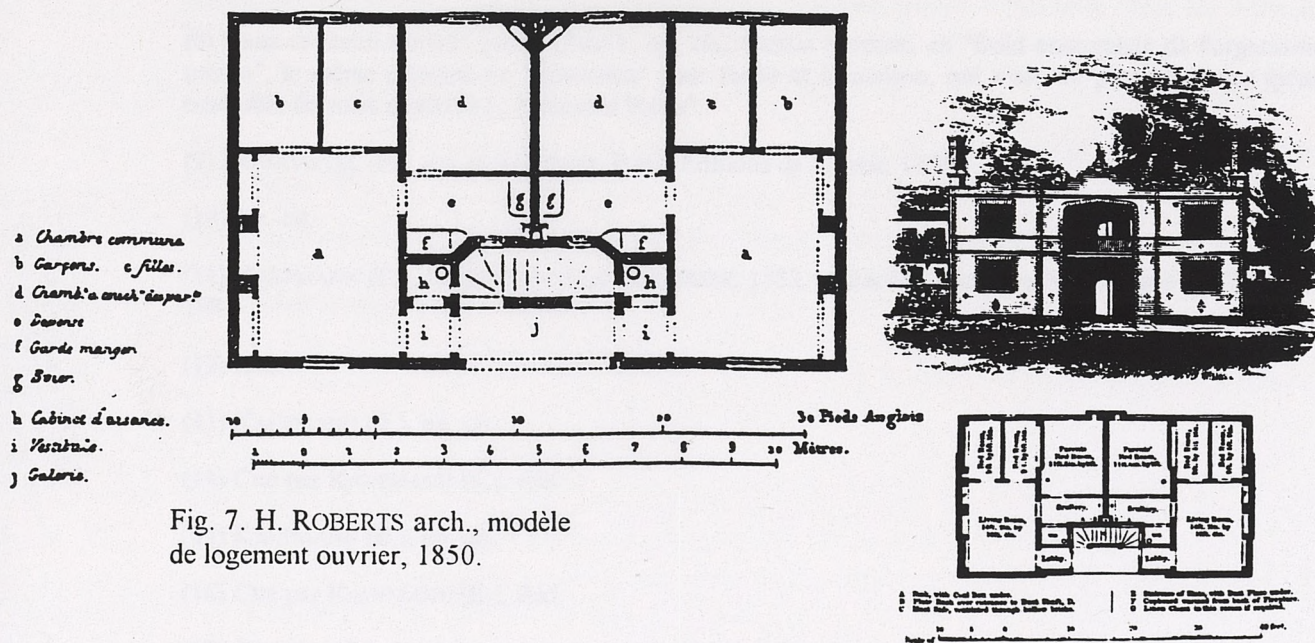


Fig. 7. H. ROBERTS arch., modèle de logement ouvrier, 1850.

Sur ce plan, on note une concentration des pièces humides, circulations et escalier, qui dégage un espace habitable distribué transversalement. On voit aussi que l'escalier central dans une cage d'escalier formant gaine d'aération pour les pièces humides qu'elle polarise, semble correspondre aux principes de rationalisation globale que VIOLLET-LE-DUC énoncera plus tard, sans pouvoir lui-même les appliquer.

Il faut souligner que la centralité du modèle ROBERTS reste approximative. Grâce au palier en plein-air, l'escalier et donc les souillards (33) peuvent se ventiler sur l'extérieur.

On voit donc la difficulté d'une centralité rationaliste réglant globalement la distribution des espaces et des fluides liés au confort sanitaire et thermique. Certains immeubles y parviennent jusqu'au milieu du siècle dernier à l'aide d'une courette-gaine centrale que les règlements successifs d'hygiène traqueront jusqu'à celui de 1902.

Le logement se devra d'aller chercher, puis évacuer l'air en façade, impératif qui conduit à y entraîner les points d'eau, objet de cette ventilation, alors que la rationalisation les voudrait au centre de l'immeuble.

Cette question des moyens encore inefficaces pour aérer le centre de l'immeuble va diviser les tendances rationalistes, certaines profitant du rejet des lieux humides en façade par le centre pour le systématiser ou l'associer à une autre approche de l'hygiénisme, d'autres s'attelant à des recherches techniques autour du thème de la gaine centrale, comme on le verra.

(5) Op. cit.

(6) Ibid.

(7) Op. cit.

(8) Dans ce traité analysé par F. CHOAY, op. cit., CERDA propose, en "froid anatomiste de l'organisme urbain", le même principe de "dissection" pour l'urbe et la maison, qui n'est "ni plus, ni moins qu'un ensemble de voies et pièces [...], comme l'urbe".

(9) FRANCKSTEL (P.), *Art et technique*, Paris, Editions de Minuit, 1956.

(10) Op. cit.

(11) KAUFMANN (E.), *De LEDOUX à LE CORBUSIER*, 1933, traduction française Paris, Editions L'Esquerre, 1981.

(12) Ibid.

(13) KAUFMANN (E.), op. cit.

(14) Cité par KAUFMANN (E.), *ibid.*

(15) KAUFMANN (E.), op. cit.

(16) Cité par KAUFMANN (E.), *ibid.*

(17) GIEDION (S.), *La mécanisation au pouvoir*, tome III, "La mécanisation à la maison", 1948, Paris, Centre Georges Pompidou/CCI, 1980 pour la traduction française.

(18) FOURIER (Ch.), *Traité de l'Association domestique-agricole*, T. 1, 2^{ème} partie, ch. 1, p. 353, 1822, cité par GUERRAND (R.-H.), *Les origines du logement social en France*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1967.

(19) FOURIER (Ch.), *Théorie de l'unité universelle*, 1825. Cité par F. CHOAY, op. cit.

(20) La référence de la rio-galerie fouriériste au passage couvert parisien de la Restauration et de la Monarchie de Juillet est effective.

(21) Les citations extraites de CONSIDERANT (V.), *Destinée sociale*, 1834, proviennent ainsi que la description du projet de CALLAND, de GUERRAND (R.-H.), op. cit.

(22) Des exemples sont donnés et analysés sous cet angle dans MOLEY (Ch.), *Figures architecturales de l'habitation*, op. cit.

NOTES

- (1) Selon le terme de PEROUSE DE MONTCLOS (J.-M.), *Histoire de l'architecture française, De la Renaissance à la Révolution*, Paris, Mengès/CNMHS, 1989. Il s'agit de Chambord, Madrid, La Muette et Challuau.
- (2) Cité par STAROBINSKI, 1789, *Les Emblèmes de la Raison*, 1973, édition française Paris, Flammarion, 1979.
- (3) CHOAY (F.), *La règle et le modèle*, op. cit.
- (4) Pour étayer ce qui semble un raccourci, on peut se référer à des traités successifs tels que ceux de LE MUET, SAVOT, BRISEUX ou NEUFFORGE, puis les revues à partir du XIX^e siècle, ainsi que des ouvrages contemporains d'histoire de l'habitation, assortis de relevés : *La maison de ville à la Renaissance*, Paris, Picard, 1983 (actes de colloque), les travaux de BABELON, F. BOUDON, GALLET, HAUTECOEUR, etc.
- (5) Op. cit.
- (6) Ibid.
- (7) Op. cit.
- (8) Dans ce traité analysé par F. CHOAY, op. cit., CERDA propose, en "froid anatomiste de l'organisme urbain", le même principe de "dissection" pour l'urbe et la maison, qui n'est "ni plus, ni moins qu'un ensemble de voies et pièces [...], comme l'urbe".
- (9) FRANCASTEL (P.), *Art et technique*, Paris, Editions de Minuit, 1956.
- (10) Op. cit.
- (11) KAUFMANN (E.), *De LEDOUX à LE CORBUSIER*, 1933, traduction française Paris, Editions L'Equerre, 1981.
- (12) Ibid.
- (13) KAUFMANN (E.), op. cit.
- (14) Cité par KAUFMANN (E.), ibid.
- (15) KAUFMANN (E.), op. cit.
- (16) Cité par KAUFMANN (E.), ibid.
- (17) GIEDION (S.), *La mécanisation au pouvoir*, tome III, "La mécanisation à la maison", 1948, Paris, Centre Georges Pompidou/CCI, 1980 pour la traduction française.
- (18) FOURIER (Ch.), *Traité de l'Association domestique-agricole*, T. I, 2^{ème} partie, ch. I, p. 353, 1822, cité par GUERRAND (R.-H.), *Les origines du logement social en France*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1967.
- (19) FOURIER (Ch.), *Théorie de l'unité universelle*, 1825. Cité par F. CHOAY, op. cit.
- (20) La référence de la rue-galerie fouriériste au passage couvert parisien de la Restauration et de la Monarchie de Juillet est effective.
- (21) Les citations extraites de CONSIDERANT (V.), *Destinée sociale*, 1834, proviennent ainsi que la description du projet de CALLAND, de GUERRAND (R.-H.), op. cit.
- (22) Des exemples sont donnés et analysés sous cet angle dans MOLEY (Ch.), *Figures architecturales de l'habitation*, op. cit.

(23) DUBUT (L.-A.), *Architecture civile, maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres projetées pour être construite sur des terrains de différentes grandeurs*, Paris, J.-M. EBERHART, 1803.

(24) DURAND (J.-N.-L.), *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole Polytechnique*, Paris, chez l'auteur 1802-1805, Fac-similé UHL Verlag, 1975.

(25) VIOLLET-LE-DUC, *Entretiens sur l'Architecture*, Paris, MOREL et C^{ie}, 1863, et *Histoire d'une maison*, Paris, J. HETZEL et C^{ie}, 1873.

(26) Op. cit.

(27) DALY (C.), *L'architecture privée au XIX^e siècle sous Napoléon III*, Paris, Ed. Morel et Cie, 1864.

(28) Ibid.

(29) 17^e Entretien, op. cit.

(30) VIOLLET-LE-DUC avait été appelé par Napoléon III pour réformer l'Ecole des Beaux-Arts par trop sous la coupe de l'Institut. On sait qu'ils reconnaissaient tous deux l'importance de "l'art de chasser l'humidité qui rend malsaines un si grand nombre des habitations de nos ouvriers", comme le dit la préface de ROBERTS (H.), *Les habitations de la classe ouvrière*, traduit et publié en 1850, sur ordre du Président de la République Louis-Napoléon. Cité par GUERRAND, op. cit.

(31) 17^e Entretien, op. cit.

(32) DAVILOUD (G.), *L'architecture et les habitations privées en France depuis la Renaissance jusqu'à 1830*, Paris, 1881.

(33) Traduction du mot anglais "scullery". Dans la "dépense" de Roberts, il n'y a qu'évier, garde-manger et rangement. La cuisson des aliments se fait dans la "chambre commune", la cheminée étant en pignon, donc exclue du regroupement central.

La croyance à de telles vertus du soleil était-elle alors plutôt le fait des ingénieurs ? Pour l'un d'eux, Henry-Jules BOREL : "Les quantités de lumière solaire qui tombent sur un édifice sont susceptibles de mesures exactes". Il proposait en 1865 un projet théorique d'habitation basé, pour offrir un ensoleillement optimum sur des "façades retraitées et terrasses à diverses hauteurs" (1), autrement dit sur des formes en gradin.

LE DEGAGEMENT DE L'ESPACE

Dans ce chapitre seront vues des conceptions architecturales ayant fait l'objet de théorisations, dont le point commun d'origine a été de ne pas s'attacher à la recherche des moyens techniques qui auraient permis la centralisation rationaliste idéale de tous les flux. Elles tendront alors à penser le dégroupement des points d'eau, corrélatif à l'exigence initiale d'aération naturelle, et à le dépasser par le développement de problématiques spécifiques qu'on peut ramener à trois directions, malgré les interférences qu'elles ne manquent pas d'avoir :

- la bipolarisation héliotropique du plan ;
- la "marginalisation" symbolique et spatiale des annexes humides et servantes ;
- l'affirmation de l'espace traversant, plus particulièrement en position centrale.

Ces différents modes de centrifugation des éléments techniques du confort contribueront à dégager l'espace du logement. Le dégager au sens physique, mais aussi en tant que problématique de plus en plus présente : celle de l'espace à habiter.

L'HELIOTROPISME NAISSANT ET SES INCIDENCES SUR LE PLAN

L'hygiénisme développé à partir de 1850 a privilégié la question de l'évacuation : celle des eaux et air viciés. En ce qui concerne la ventilation, on sait que des recherches d'amélioration visaient alors le volume d'air que rues, cours et courettes pouvaient apporter aux logements et à leur parties communes. Ce travail sur le gabarit des immeubles permettait aussi un meilleur ensoleillement, sans pourtant qu'il soit mis en avant, la médecine n'en reconnaissant alors pas un bienfait particulier pour l'assainissement du logement.

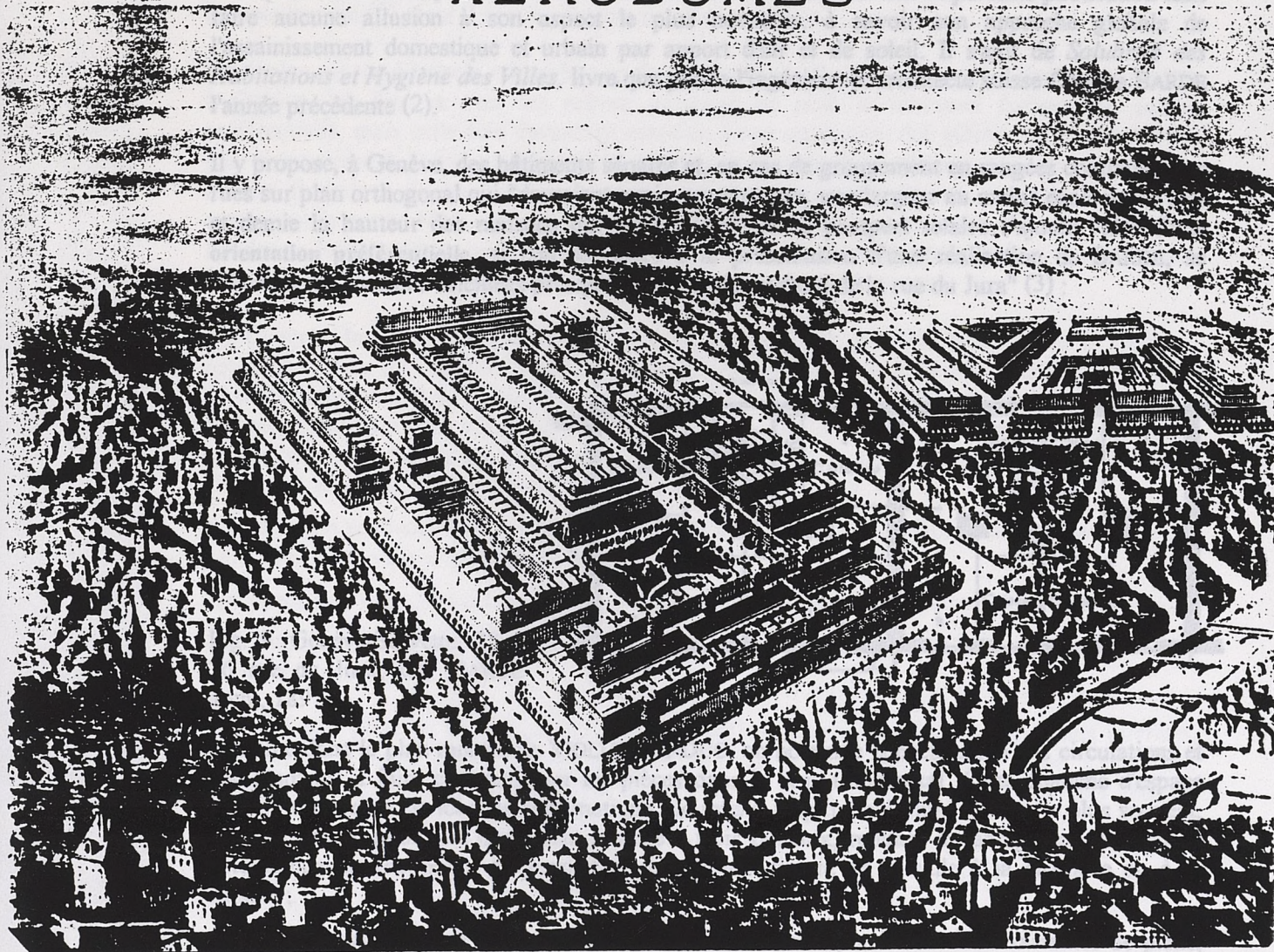
La croyance à de telles vertus du soleil était-elle alors plutôt le fait des ingénieurs ? Pour l'un d'eux, Henry-Jules BORIE : "Les quantités de lumière solaire qui tombent sur un édifice sont susceptibles de mesures exactes". Il proposait en 1865 un projet théorique d'habitation basé, pour offrir un ensoleillement optimum sur des "façades retraitées et terrasses à diverses hauteurs" (1), autrement dit sur des formes en gradin.

Fig. 8. Projet d'Aérodômes, J. BORIE ingénieur, 1865.

Innovant sur plusieurs points qui anticipent sur les idées de HENARD, SAUVAGE et LE CORBUSIER (redans, gradins, rues aériennes distribuant et reliant, à la manière de l'immeubevillas, des bâtiments encadrant un parc, ...), les deux types de "Maisons d'habitation" projetés sont néanmoins dénommés de façon restrictive "aérodômes" par leur auteur, comme s'il devait sacrifier au discours dominant des médecins depuis VILLEMÉ : celui qui privilégie la question de l'air vicié par les miasmes des eaux stagnantes et autres effluves. Toute autre approche de l'hygiénisme semble passée sous silence.

Projet honore de l'Approbation de S. M. L'EMPEREUR NAPOLEON — Vue Perspective — Planche II — 2^e Edition.

AÉRODOMES



Nouveau Mode de Maisons d'habitation à 10 et 11 Etages, avec façades retraits et terrasses à diverses hauteurs

Applicable aux Quartiers les plus mouvementés des grandes villes.
Par JULES BORIE, ingénieur civil, breveté s. g. d. g.

RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS AU MOYEN DES AÉRODOMES.

Transformation des rues ordinaires plus ou moins étroites en boulevards, et des cours des maisons en vastes jardins traversés par des voies carrossables, le tout sans aucuns frais ni pour les municipalités ni pour le public. Air, lumière, plantations, salubrité et confortables répandus en abondance. Ascension, sans aucune fatigue, des étages supérieurs des habitations, au moyen d'élevateurs mécaniques. Voies de circulation triples en étendue de celles moyennes dans les grands centres populeux. Lignes de tramways installés au dessus du sol, entourant les maisons et les jardins, traversant les boulevards sur des ponts et franchissant de la boue, de la poussière, de l'humidité des embarras de la route, du bruit et des vapeurs des voitures. Abris, contre les intempéries, mais surtout à la portée des piétons. Indépendance du séjour plus complète que dans l'état présent. Sécurité contre l'incendie. Élargissement des municipalités. Réductions des loyers.

Fig. 8. Projet d'Aérodômes, J. BORIE ingénieur, 1865.

Innovant sur plusieurs points qui anticipent sur les idées de HENARD, SAUVAGE et LE CORBUSIER (redans, gradins, rues aériennes distribuant et reliant, à la manière de l'Immeuble-villas, des bâtiments encadrant un parc, ...), les deux types de "Maisons d'habitation" projetés sont néanmoins dénommés de façon restrictive "aérodômes" par leur auteur, comme s'il devait sacrifier au discours dominant des médecins depuis VILLERME : celui qui privilégie la question de l'air vicié par les miasmes des eaux stagnantes et autres effluves. Toute autre approche de l'hygiénisme semble passée sous silence.

Ainsi, E. VALLIN, membre de l'Académie de médecine et rédacteur en chef de la Revue d'hygiène et de police sanitaire, y publie, en 1892, un long commentaire sur une importante publication sans faire aucune allusion à son aspect le plus novateur, à savoir son approche globale de l'assainissement domestique et urbain par apport d'air et de soleil. Il s'agit de *Salubrité des Habitations et Hygiène des Villes*, livre que publie l'ingénieur et architecte suisse Charles BARDE l'année précédente (2).

Il y propose, à Genève, des bâtiments séparés et, en cas de groupement en rangées continues, des rues sur plan orthogonal qui "devraient avoir, en moyenne, une largeur au moins égale à une fois et demie la hauteur des maisons qui les bordent". A ce prospect solaire s'ajoute l'idée d'une orientation préférentielle, si l'on se réfère à la présentation d'une réalisation de BARDE, se félicitant de "maisons orientées presque en plein midi, au front de la rue du Jura" (3) :

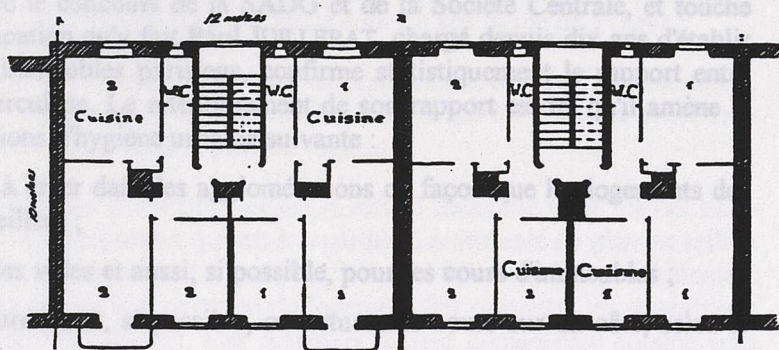


Fig. 9. Genève-Servette, 22 à 26 rue du Jura, Ch. BARDE arch., 1891.

- comme dans le plan montré de VIOLLET-LE-DUC, on note une concentration des circulations et une tendance à faire communiquer les pièces dans le sens transversal. Cette ébauche d'espace continu traversant est ici plus systématique : le refend longitudinal, mur continu le plus souvent, est interrompu, pour être quasiment ramené à trois poteaux, rendant davantage encore l'espace potentiellement traversant et permettant une liaison directe de la salle à la chambre ou à la cuisine ;

- ces deux possibilités de communication entre pièces correspondent à deux variantes de plans, présentés comme moyen d'éviter un aspect extérieur "uniforme et monotone", grâce au jeu des "balcons et des portes-fenêtres [qui] donneront de la variété à nos façades" (4). Le fait qu'il s'agisse de deux variantes du mode d'habiter n'est pas évoqué. Pourtant, placer la cuisine côté rue est radicalement nouveau. D'abord, parce qu'une pièce non noble, se voit exposée en façade principale et non plus rejetée sur cour ; ensuite, parce que, en n'étant plus contiguë aux W.C., la cuisine ainsi déplacée introduit une disjonction de l'ensemble des pièces humides.

On peut lui supposer plusieurs raisons : séparation hygiéniste et symbolique du culinaire et du sanitaire ; possibilité pour la femme de voir la rue depuis la cuisine, argument parfois avancé à cette époque (5) ; enfin, notons que rue du Jura, les cuisines en façade se retrouvent orientées au sud, incommode surcroît de chaleur non envisagé par BARDE laissant à penser qu'il ne voyait à cette position de la cuisine que l'avantage de son assainissement solaire.

Cette réalisation de BARDE reste une traduction imprécise de ses idées théoriques. Elle a l'avantage de présenter différentes caractéristiques qu'on retrouvera plus tard dans la majorité des logements de l'architecture moderne, à savoir : compactage des circulations, emploi d'une structure porteuse ponctuelle permettant un espace libre traversant, liberté exploitée par des variantes de plan associées à l'exposition solaire et dont l'une à points d'eau dégroupés.

L'influence de BARDE sur la naissance de l'héliotropisme est indéniable, puisqu'il a collaboré avec l'architecte français Adolphe-Augustin REY, grand propagateur de l'hygiénisme étendu à l'ensoleillement (6), dont il sera à nouveau question plus loin.

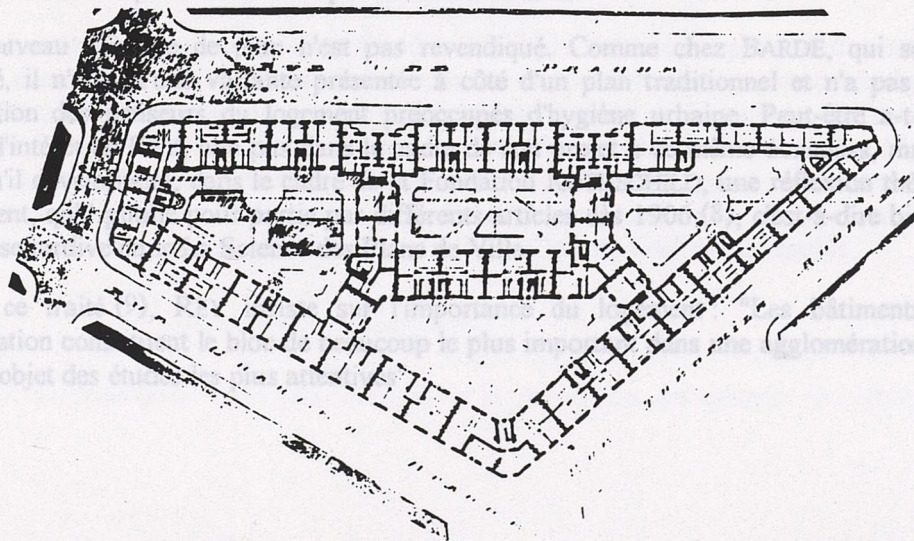
Est également troublante la ressemblance d'un projet de DE BAUDOT avec la réalisation de BARDE à Genève, où l'on va voir les mêmes variantes de plan et retrouver l'orientation solaire préférentielle, mais cette fois davantage associée à une répartition des pièces. DE BAUDOT n'est pas à proprement parler un spécialiste de l'héliotropisme ; il s'intéresse plus globalement au confort thermique du logement, avec une prédilection pour l'étude des systèmes d'air chaud comme on le verra. Mais son projet montré ci-après s'inscrit dans le cadre d'un concours de la Fondation ROTHSCHILD, où la question de l'ensoleillement est importante et dont le lauréat sera REY. Il faut d'abord rappeler les origines du programme de ce concours.

Le Congrès International d'Assainissement et de Salubrité de l'Habitation, tenu à Paris en novembre 1904, est organisé avec le concours de la SADG et de la Société Centrale, et touche ainsi les architectes. La communication qu'y fait Paul JULLERAT, chargé depuis dix ans d'établir le "casier sanitaire" des 80.000 immeubles parisiens, confirme statistiquement le rapport entre ensoleillement de l'habitat et tuberculose. Le retentissement de son rapport est tel qu'il amène le Congrès à voter les recommandations d'hygiène urbaine suivante :

- "- orientation nord-sud des voies à créer dans les agglomérations de façon que les logements des deux côtés de la voie soient ensoleillés ;
- prospect de $h = 1$ pour les rues des villes et aussi, si possible, pour les cours d'immeubles ;
- agrandissement des cours et courettes et, si possible, ouverture des cours sur un côté, selon le modèle italien" (7).

En décembre 1904, la Fondation ROTHSCHILD achète, pour construire des logements ouvriers, trois terrains à Paris, parmi lesquels un grand îlot triangulaire situé rue de Prague. L'opération projetée fait l'objet d'un concours public à deux degrés sur la base d'un programme très général. On note, dans le dossier fourni aux concurrents, que le plan du terrain indique l'orientation nord, qui correspond exactement à l'axe de la rue de Prague. C'était donc une occasion d'exploiter l'orientation préférentielle de la voirie, qu'avait recommandée le récent Congrès, sans que néanmoins ce souhait ait été émis dans le programme.

Parmi les projets concourant en première phase, il faut noter celui de Anatole DE BAUDOT, par rapport à cette question de l'orientation solaire. Son projet, non retenu pour la seconde phase, est basé sur une implantation des bâtiments en pourtour de terrain, avec alignement sur rue. Apparemment classique, le plan-masse repose en fait sur une exploitation de l'orientation des trois rues. La rue de Prague donne aux logements traversants une double exposition exactement est/ouest, tandis que les deux autres en procurent d'à peu près équivalentes : nord-est/sud-ouest et sud-est/nord-ouest. La meilleure orientation, celle correspondant à l'alignement sur la rue de Prague, est reprise par un bâtiment parallèle en coeur d'îlot.



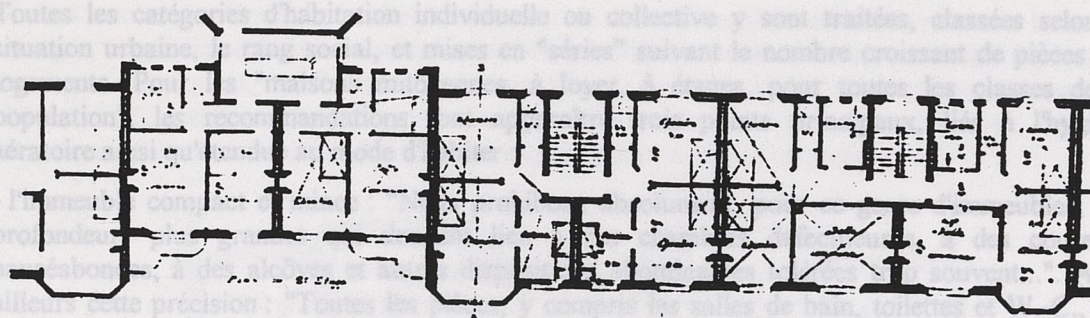


Fig. 10. Paris, rue de Prague, concours de la Fondation ROTHSCHILD, 1^{ère} phase. Projet non retenu de DE BAUDOT arch., 1905. Plan-masse et plan d'étage courant sur la rue de Prague.

La nouveauté de ce projet ne réside évidemment pas dans son application de l'hygiène des cours, dont on remarque la fermeture, la séparation et la faible taille, défauts qui lui ont sans doute valu son élimination. La novation est par contre dans le plan du logement.

Nous reviendrons plus tard sur l'une des nouveautés qu'est le refend dédoublé pour former mur-gaine. C'est à présent la distribution du logement qui est à regarder. La variante de plan au milieu de l'étage courant montré présente la particularité d'être distribuée en fonction de l'ensoleillement successif de ses deux façades. D'ordinaire la bipartition du logement fait coïncider les oppositions rue/cour et pièces principales/pièces auxiliaires. Ces dernières étaient considérées comme trop prosaïques et disgracieuses pour être dignes de la façade sur rue. Les fenêtres de cuisine avec leurs garde-manger et celles des sanitaires gênaient son ordonnancement et se voyaient rejetées sur des cours, dont le rôle d'aération saine supposait l'ouverture. DE BAUDOT semble avoir fait l'impasse sur l'hygiène aérologique des cours, au profit de l'hygiène solaire, qu'il applique au plan du logement alors que les vœux du Congrès précédemment cités le définissaient par rapport à la rue et à ses façades en vis-à-vis.

Alors que les trois-pièces restent normaux, les deux-pièces répondent à une bipartition du logement, qui est donc nouvelle : elle place sur rue une grande chambre faisant office de salle et une cuisine ouverte directement sur elle, tandis que le côté cour accueille une chambre et un W.-C. On dirait, pour schématiser en ayant conscience d'une terminologie anachronique au regard de l'époque, que le plan propose une répartition jour/nuit associée aux expositions ouest/est. Sans distinction d'ouverture, la cuisine passe en façade urbaine, ce qu'elle ne faisait qu'en cas de petits logements monorientés, assemblés à quatre par palier ou insérés entre deux traversants pour les dessertes par trois. On s'aperçoit qu'elle est mise en liaison fonctionnelle directe avec la pièce principale ; ce critère d'efficacité ménagère n'était pas encore à l'ordre du jour, puisqu'au contraire, à l'instar de l'appartement bourgeois qui la rejetait vers l'escalier de service, la cuisine sur cour restait séparée de la salle par le couloir médian.

Ce nouveau principe de plan n'est pas revendiqué. Comme chez BARDE, qui semble l'avoir inspiré, il n'est qu'une variante présentée à côté d'un plan traditionnel et n'a pas retenu alors l'attention des penseurs du logement préoccupés d'hygiène urbaine. Peut-être a-t-il cependant capté l'intérêt de REY, non pas dans le cadre de son projet à ce même concours, mais plus tard, puisqu'il développera, dans le cadre de la Fondation ROTHSCHILD, une réflexion théorique sur le logement, qu'il publie pour partie par différents articles dès 1906 (8), c'est-à-dire bien avant leur synthèse tardive dans *La Science des Plans de Ville*.

Dans ce traité (9), REY insiste sur l'importance du logement : "Les bâtiments destinés à l'habitation constituent le bloc de beaucoup le plus important dans une agglomération. Ils doivent faire l'objet des études les plus attentives".

Toutes les catégories d'habitation individuelle ou collective y sont traitées, classées selon la situation urbaine, le rang social, et mises en "séries" suivant le nombre croissant de pièces des logements. Pour les "maisons mitoyennes, à loyer, à étages, pour toutes les classes de la population", les recommandations font apparaître trois points principaux, liés à l'hygiène aérostatique ainsi qu'étendue au mode d'habiter :

- l'immeuble compact et mince : "Nous prohibons absolument, pour ce genre d'immeubles, des profondeurs plus grandes qui donnent lieu à des chambres défectueuses, à des courettes nauséabondes, à des alcôves et autres dispositions abominables tolérées trop souvent...". Avec ailleurs cette précision : "Toutes les pièces, y compris les salles de bain, toilettes et W.-C., ont également, sans exception, leur éclairage direct sur rue. Dans ces plans, il n'y a plus aucune cour ni courette". En interprétant les plans de la figure n° 12, on constate que placer les pièces sanitaires sur rue signifierait que les bow-windows des salles à manger donnent sur cour, mais il est vrai que celle-ci est censée ne plus exister. REY veut en fait prouver qu'il peut "supprim[er] l'aspect généralement peu esthétique de très petites fenêtres isolées" en les regroupant à celles de l'escalier ;

- les logements, sauf de petite taille, sont traversants : "il n'y a jamais plus de deux logements par étage, ce qui donne toujours une aération par deux faces opposées, condition essentielle de l'aération complète de toutes les pièces du logement". Il n'est pas redit que cette disposition permet une double orientation solaire, ni fait allusion au système constructif impliqué : le refend porteur perpendiculaire aux façades (fig. n° 11) est alors rare et permettrait d'abattre la cloison entre chambre et salle à manger. De même que la discontinuité du mur médian longitudinal et porteur (fig. n° 12) ; on peut supposer que les placards, qui s'y insèrent, sont percés de grille d'aération pour permettre le balayage ventilatoire que nous montre REY dans ses premiers schémas théoriques (10) (voir fig. n° 31) ;

- cuisines et salles d'eau sont étudiées comme des espaces minimaux à mettre en communication directe avec les lieux qu'elles servent : "Nous avons préféré le terme de salle à manger à celui vulgairement employé de salle commune. [...] Elle communique par une ouverture de 1 m 80 avec une petite cuisine servant uniquement à la préparation des aliments, possédant un évier, un petit fourneau et un âtre pour charbon de bois. L'évier est placé sous une fenêtre. L'ouverture de 1 m 80 peut se fermer à volonté, en partie ou totalement, au moyen d'une persienne à axe vertical logée sur l'un des côtés de l'ouverture. [...] Cette disposition permet à la maîtresse de maison de s'occuper de sa cuisine, tout en surveillant les enfants placés dans la pièce voisine. On peut aussi fermer cette ouverture complètement et se trouver ainsi plus agréablement isolé dans la salle à manger, tandis que la cuisine sera aérée d'une manière indépendante. La chambre principale est en communication avec un cabinet renfermant une toilette et une douche".

REY a-t-il lu Catherine BEECHER, déjà citée au chapitre précédent et ses études de cuisine fonctionnelle minimale, d'autant qu'elle proposait aussi, dans son plan théorique d'appartement (1869), une salle de bain avec baignoire donnant directement sur la chambre ? Comme elle, il fait ouvrir chacune des pièces humides sur la pièce servie, mais en les séparant, alors qu'elle, au contraire, recherchait à les regrouper par les tuyauteries (voir plus loin).

Cette répartition voulue sur les deux façades n'obéit pas à des règles précises d'orientation solaire. Ce qui compte pour REY, c'est de fournir par une exposition est-ouest, supposée équivalente, un ensoleillement à toutes les pièces, quel qu'en soit le moment de la journée. Si l'escalier apparaît toujours à l'est, la cuisine est tantôt de son côté (fig. n° 11), tantôt de l'autre (fig. n° 12). Le logement est en fait formé de deux compartiments longeant les façades, avec comme noyau, pour l'un, le couple cuisine/salle à manger, pour l'autre le couple chambre des parents/salle de bains, ces compartiments pouvant permuter autour de l'axe longitudinal de l'immeuble.

Fig. 13. Variante de la figure précédente. Pour les deux pièces, groupement des pièces humides.

Il faut encore souligner la modernité précoce de la cuisine-laboratoire ouvrant sur la salle à manger, ce qu'elle ne faisait avant qu'en alcôve de salle commune ouvrière, mais sans équipement ménager conséquent, tandis que la bourgeoisie la laissait à l'écart avec ses domestiques. PROVENSAL, architecte dont nous reparlerons et qui participait également au concours de la rue de Prague, fut retenu en seconde phase et proposa des cuisines de ce genre.

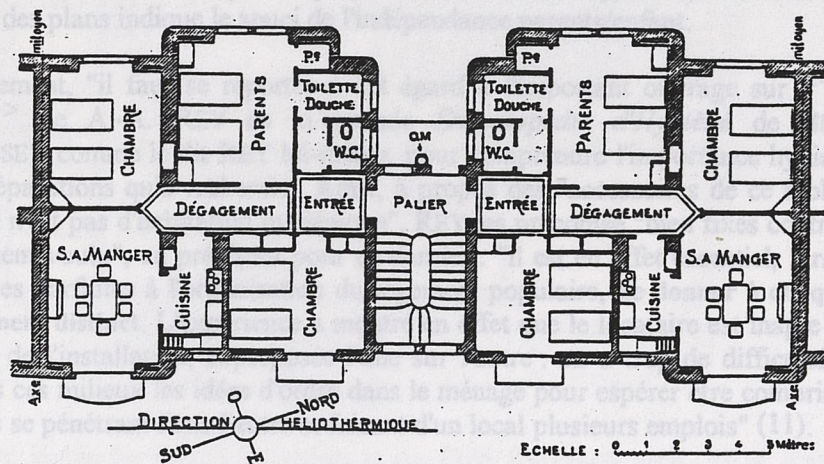


Fig. 11. Etude théorique de REY. Plan insistant sur le fait que "l'escalier est du type transversal".

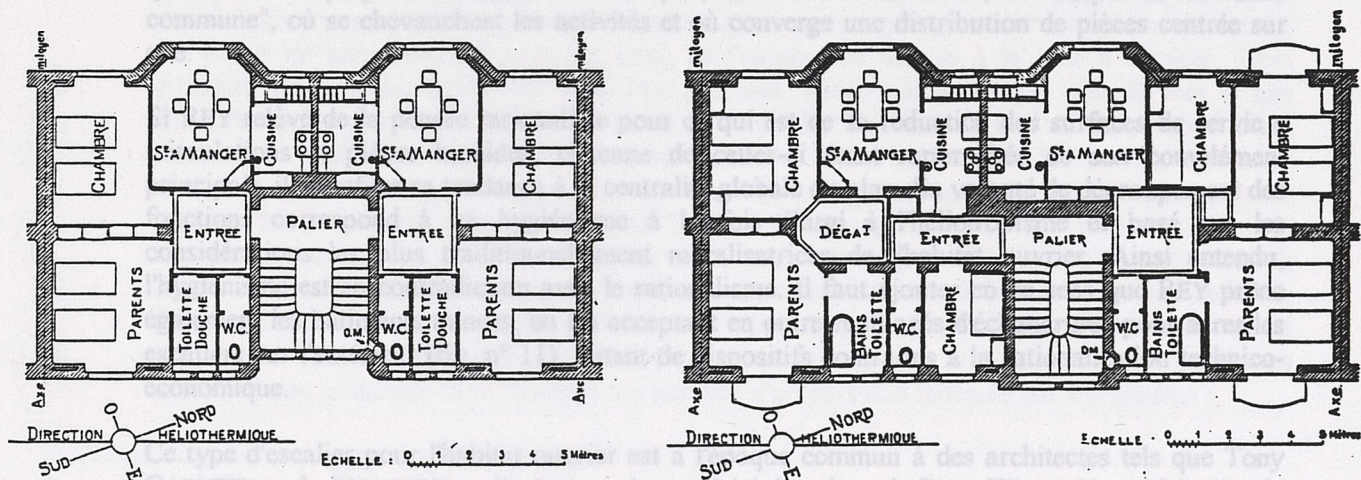


Fig. 12. Autre disposition théorique : plan de base avec les trois-pièces et variante avec des quatre-pièces.

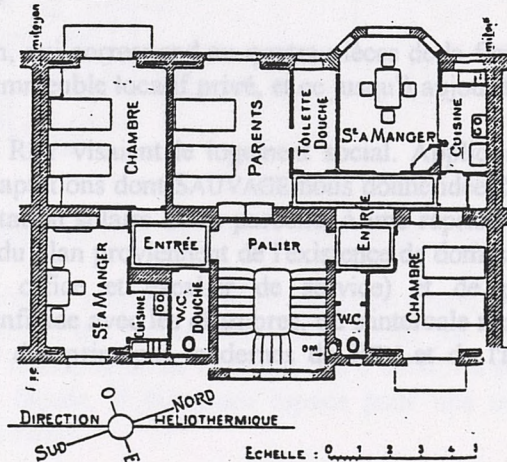


Fig. 13. Variante de la figure précédente. Pour le deux-pièces, groupement des pièces humides.

La figure ci-dessus révèle des principes distributifs moins nets. Dans le trois-pièces en particulier, salle de bain et cuisine sont cette fois sur la même façade, mais toujours dégroupées alors que leur bloc habituel était possible. Ceci montre bien que l'héliotropisme n'est pas chez REY l'association rigoureuse d'une fonction à une orientation, mais le fait que le soleil pénètre à un moment ou à un autre, ainsi que la prépondérance de la séparation des fonctions. Déjà, la terminologie des plans indique le souci de l'indépendance parents/enfant.

Plus généralement, "il faut se reporter à cet égard à l'important ouvrage sur <<L'Hygiène de l'Habitation>> de A.-A. REY de la grande *Encyclopédie d'Hygiène* de BROUARDEL et CHANTEMESSE", comme le dit REY lui-même, pour comprendre l'importance hygiéniste, au sens moral, des séparations qu'il recherche. Ainsi, à propos des "accessoires de ce mobilier sanitaire sans lequel il n'est pas d'habitation hygiénique", REY les préconise "bien fixes contre les parois et à l'emplacement voulu", en précisant pour ce dernier : "il est en effet essentiel, lorsqu'il s'agit de fixer des bases parfaites à l'organisation du logement populaire, de donner à chaque installation son emplacement distinct. L'expérience a montré en effet que le locataire est inapte à comprendre les subtilités de l'installation, superposée l'une sur l'autre : on a trop de difficultés déjà à faire pénétrer dans ces milieux les idées d'ordre dans le ménage pour espérer être compris par (sic) ces organisations se pénétrant l'une l'autre et faisant d'un local plusieurs emplois" (11).

On voit les raisons d'idéologie moralisatrice qui conduisent REY à réfuter tout regroupement, qu'il soit d'ordre technico-économique, en ce qui concerne les canalisations, ou d'ordre spatial, pour ce qui est de la polyfonctionnalité. Il n'est pas, comme on l'avait vu, un adepte de la "salle commune", où se chevauchent les activités et où converge une distribution de pièces centrée sur elle.

Si REY relève de la pensée rationaliste pour ce qui est de sa réduction des surfaces de service e (circulations et pièces humides, chacune de celles-ci étant rapprochée de son complément principal), il en refuse sa tendance à la centralité globale du plan. Sa volonté de dégroupement des fonctions correspond à un hygiénisme à la fois élargi à l'héliotropisme et basé sur les considérations les plus traditionnellement moralisatrices de l'habitat ouvrier. Ainsi entendu, l'hygiénisme est en contradiction avec le rationalisme. Il faut ajouter en ce sens que REY prône également les bâtiments minces, en les acceptant en outre renforcés d'échancrures pour aérer les escaliers sur l'extérieur (fig. n° 11), autant de dispositifs contraires à la rationalisation technico-économique.

Ce type d'escalier pour l'habitat ouvrier est à l'époque commun à des architectes tels que Tony GARNIER ou LABUSSIÈRE, et là n'est pas la postérité des plans de REY. Elle réside en fait dans le principe distributif du logement selon deux compartiments, chacun longeant sa façade avec son point d'eau non regroupé à l'autre.

Un tel principe de plan, qui correspond au quatre-pièces de la figure n° 12, sera employé tant en logement social qu'en immeuble locatif privé, et ce jusqu'à aujourd'hui encore.

Les plans conçus par REY visaient le logement social. Appliqués à l'immeuble de rapport, ils supposent quelques adaptations dont SAUVAGE nous donne idée. Son immeuble de la rue Eblé se prêtait, grâce à l'orientation solaire de la parcelle, à une reprise des principes héliotropiques de REY. Les adaptations du plan proviennent de l'existence de domestiques (la liaison cuisine/salle à manger intègre alors office et escalier de service) et de pièces de réception à garder traditionnellement en enfilade avec les chambres, où s'intercale néanmoins la salle de bains. Voici donc un hybride clair des principes modernes de REY et de l'appartement alors en usage en immeuble de rapport.

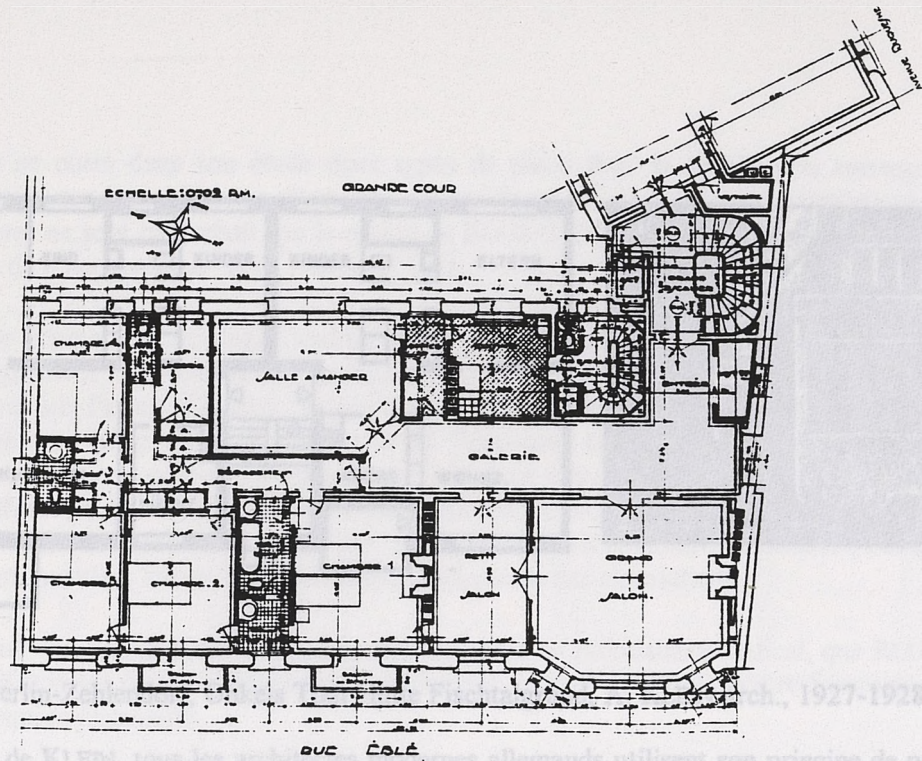


Fig. 14. Paris, immeuble avenue Duquesne et rue Eblé, SAUVAGE arch., 1924, d'après FLEURY, *Les nouvelles maisons de rapport à Paris*.

Habituelle à ce genre de programme est la vaste galerie prolongée par le dégagement. Toutes les circulations n'y convergent pas nécessairement grâce au complément de l'enfilade traditionnelle sur rue et de cette nouvelle suite sur cour, de l'escalier de service à la salle à manger. Trois circulations parallèles desservent ainsi l'appartement. Alors que SAUVAGE n'en dit mot et que REY n'en parle pas directement, c'est cette question des circulations qui va faire l'objet d'une théorisation publiée par l'architecte allemand Alexander KLEIN en 1928 (12). Pour lui, le principe d'un noeud central dans le logement était finalement moins fonctionnel qu'escompté par les tenants "Modernes" de la diminution des "pas de la ménagère". D'où son idée de réduire le croisement excessif des trajets domestiques en un carrefour unique, en reprenant la conception de REY (13). Il accentue sa division du logement en germe, avec les chambres mises sur la même façade en encadrement de la salle de bain, et la combine à sa séparation des circulations. Ainsi sont créées deux enfilades indépendantes, pour les chambres et le séjour, avec juste une liaison possible entre ce dernier et la chambre des parents, d'ailleurs non indiquée sur son schéma :

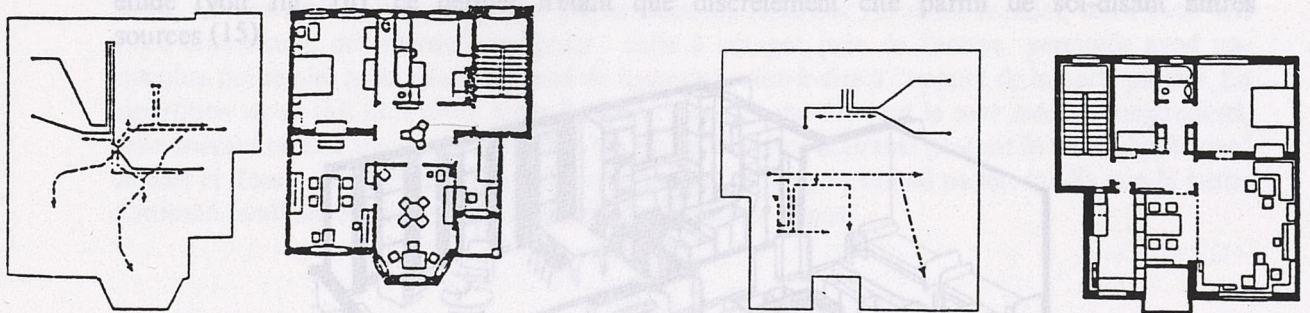


Fig. 15. A. KLEIN, critique du plan habituel et proposition, 1928.

KLEIN avait expérimenté sa proposition théorique juste avant, dans une réalisation berlinoise de collectif à R+1 assemblant des travées formées chacune, par niveau, d'un quatre-pièces et d'un trois-pièces. C'est par réadaptation de ce dernier qu'il aboutit à son type théorique : en déplaçant l'escalier vers l'autre façade, il laisse un espace pour une cuisine plus grande, tandis que l'ancienne devient coin-repas.

Fig. 17: Appartement-type de quatre pièces "Ville de Paris", Michel ROUX-SPTIZ arch., 1946.

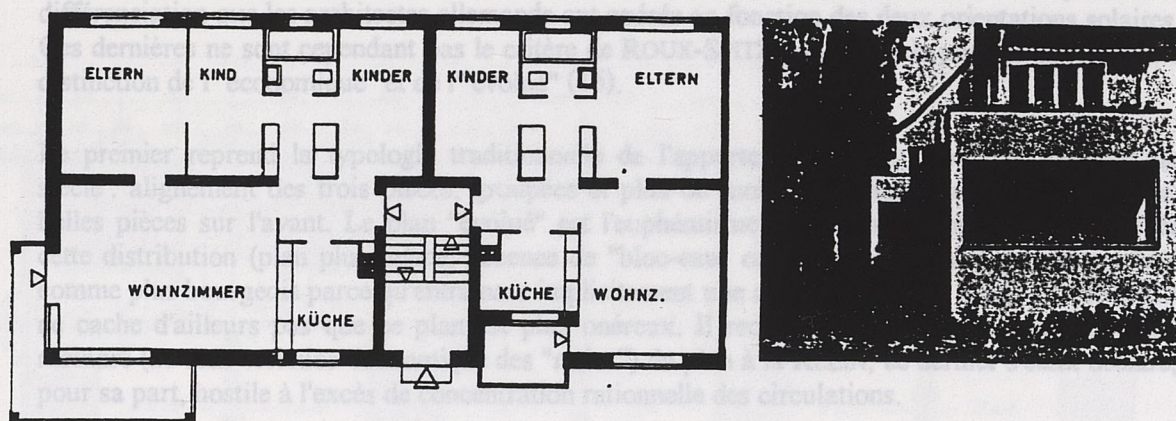


Fig. 16. Berlin-Zehlendorf, Onkels Tom Hütte Fischtalgrund, A. KLEIN arch., 1927-1928.

A la suite de KLEIN, tous les architectes modernes allemands utilisent son principe de plan. Que ce soit à Karlsruhe - Dammerstock (GROPIUS, HAESSLER, 1928-30), à Berlin-Siemensstadt (GROPIUS, HÄRING, SCHAROUN, 1929-31) ou Reinickendorf (M. TAUT, 1929-31), ou encore à Francfort-Hellerdorf (STAM, 1929-31), ce plan revient, mais uniquement justifié par son adéquation à une stricte orientation solaire est-ouest. C'est un type B, différencié du type A prévu quant à lui pour une orientation nord-sud associée à une distribution pièces secondaires/pièces principales. Dans les théories de GROPIUS, ces deux variantes de l'"immeuble lamellaire" lui permettent des compositions de plan-masse intégrant l'héliotropisme, mais ne sont absolument pas explicitées en terme de modes d'habiter du logement. De même dans les théories d'HILBERSEIMER (14).

Le rationalisme italien accorde également une place importante à ce plan, plus particulièrement dans la décennie 1950, au contraire de la France. Très rare dans l'entre-deux-guerres (voir par exemple une HBM de MONTARIOL à Toulouse ou l'immeuble de rapport de la fig. 18), il faut attendre les études de plans que Michel ROUX-SPITZ effectue pour la ville de Paris en 1936, pour qu'un travail théorique le remette sur la scène française après la tentative de REY.

Son appartement-type de quatre pièces est exactement celui que KLEIN réalise en préalable à son étude (voir fig. 16), ce dernier n'étant que discrètement cité parmi de soi-disant autres sources (15).

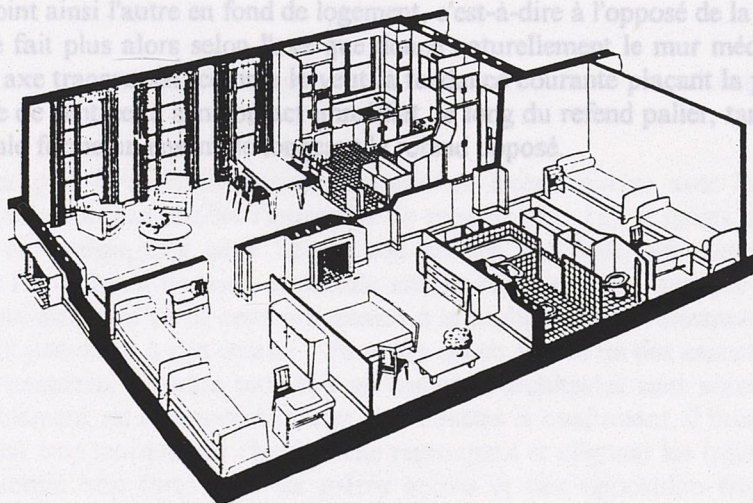


Fig. 17 : Appartement-type de quatre pièces "Ville de Paris", Michel ROUX-SPITZ arch., 1946.

On trouve en outre dans son étude deux types de plans dont la distribution correspond à la différenciation que les architectes allemands ont opérée en fonction des deux orientations solaires. Ces dernières ne sont cependant pas le critère de ROUX-SPITZ, qui s'appuie pour sa part sur une distinction de l'"économique" et de l'"évolué" (16).

Le premier reprend la typologie traditionnelle de l'appartement social depuis le tournant du siècle : alignement des trois pièces, groupées et plus ou moins compactées côté façade arrière, belles pièces sur l'avant. Le plan "évolué" est l'euphémisme traduisant le coût le plus élevé de cette distribution (plan plus mince, absence de "bloc-eau" comme on dit alors) : il est présenté comme plus bourgeois parce qu'entraînant implicitement une augmentation du loyer. ROUX-SPITZ ne cache d'ailleurs pas que ce plan est plus onéreux. Il reconnaît donc *de facto* la rationalité moindre (au sens technico-économique des "ratios") du plan à la KLEIN, ce dernier s'étant déclaré, pour sa part, hostile à l'excès de concentration rationnelle des circulations.

Plan "évolué" peut alors être compris comme échappant au rationalisme radical, que ROUX-SPITZ pourfend sans cesse dans ses éditoriaux de rédacteur en chef de l'Architecture française, au nom d'une conception humaniste.

Issu d'un amendement architectural de l'hygiénisme, réorienté, si l'on peut dire, vers le soleil, ce plan a vu décroître la mise en avant de sa raison première pour devenir plutôt le fait d'architectes modernes tempérés, c'est-à-dire soucieux des qualités de l'espace domestique et de sa distribution ancrée dans une tendance à la bipartition, mais en tentant de réinterpréter celle-ci. Bien avant la généralisation de la norme tacite du "jour/nuit", ils ont compris que l'opposition des pièces auxiliaires et nobles était appelée à obsolescence et que ces nouvelles valeurs domestiques reposaient sur la démarcation de l'intimité familiale et de la réception liée à présent au repas. En germe dans l'appartement petit-bourgeois de la première moitié du siècle, ce partage tendanciel n'était pas axé comme le proposait le plan étudié, novateur à ce point de vue.

Distribuer deux suites de pièces, chacune en quasi-enfilade indépendante de l'autre et longeant toute une façade est ou ouest d'un appartement traversant, répartir sur ces deux façades opposées les pièces humides qui leur correspondent, et ce de façon à qualifier et à séparer les deux parties fonctionnelles habituelles avec un minimum de couloir et de dégagement rayonnant : ce schéma, même si on le trouve construit tel quel, restait alors quand même de l'ordre de l'idéal théorique, puisqu'il a dû subir des altérations dans la plupart de ses réalisations approchantes.

Ainsi, on voit gardée la position des pièces humides réparties sur deux façades, mais avec une autre distribution des pièces principales : salle à manger près de l'entrée, permutée avec une chambre qui rejoint ainsi l'autre en fond de logement, c'est-à-dire à l'opposé de la porte palière. La bipartition ne se fait plus alors selon l'axe que donne naturellement le mur médian longitudinal, mais suivant un axe transversal, comme le veut la tendance courante plaçant la partie "publique" de part et d'autre de l'entrée, à son contact immédiat, le long du refend palier, tandis que la partie d'intimité familiale forme un ensemble longeant le refend opposé.

Dans ce genre de plan hybride, la cuisine n'est plus en liaison directe avec la salle à manger, disposition traditionnelle que préfère l'immeuble de rapport (fig. 18). À moins d'accepter, en cas de suppression de couloir, que cette liaison soit croisée par celle qui mène de l'entrée aux chambres (fig. n 19). Elle est en outre en façade arrière de l'immeuble, groupée avec l'escalier et les W.C. Pourquoi alors, au vu de cette propension à la tradition, cette référence à un principe de plan qui cherchait justement à s'en écarter ? Peut-être est-ce encore un des aspects de la recherche d'une modernité tempérée, à mettre cette fois au compte d'architectes sans notoriété particulière. Plus vraisemblablement, en l'absence de textes d'architectes le confirmant, il faut plutôt envisager la critique du plan trop marqué par l'hygiénisme regroupant et alignant les trois pièces humides, selon une dichotomie trop forte avec les pièces nobles et une opposition trop contrastée des façades.

EVACUER L'ESPACE PAR "MARGINALISATION"

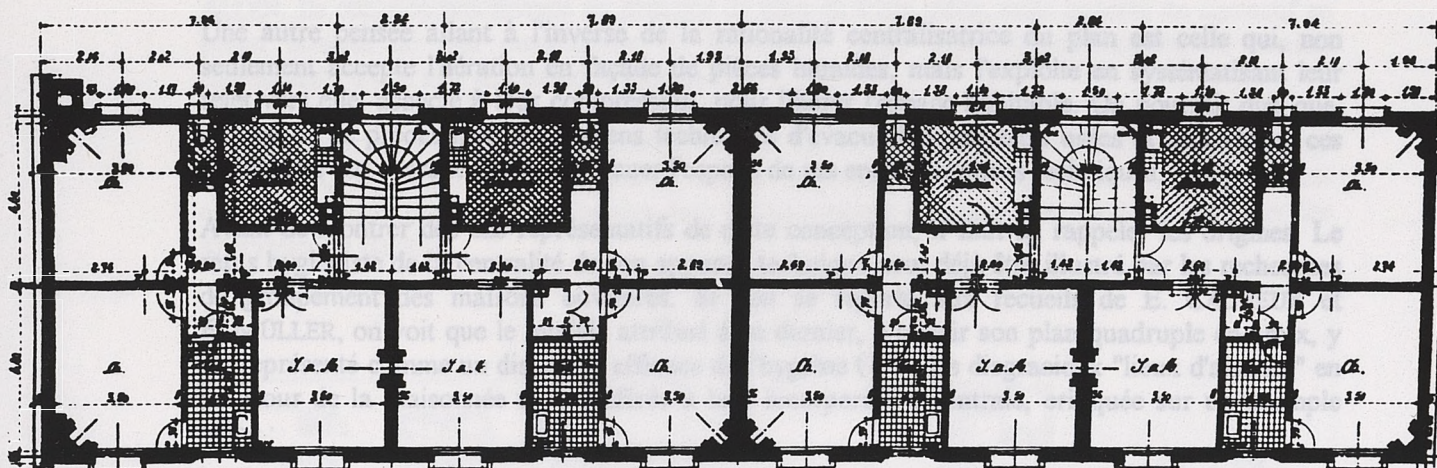
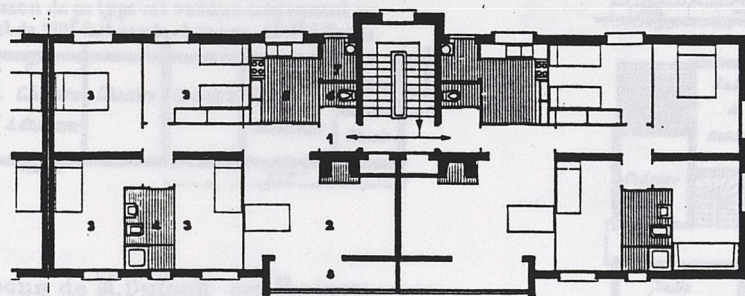


Fig. 18. Paris, rue Rouelle, TISSEYRE arch., d'après DELAIRE et SAGE, *Immeubles de briques pour petits appartements*, circa 1930.



- 1 - Entrée d'appartement. 2 - Salle de séjour. 3 - Chambres (toutes accessibles du couloir de dégagement). 4 - Salle d'eau avec douches. 5 - Cuisine. 6 - w.-c. 7 - Séchoir et vide-ordures. 8 - Loggia de séjour.

Fig. 19. Bordeaux, cité Claveau, 80 logements en 4 collectif, R + 4, A. CONTE et B. LAMY, 1954.

Dans ce genre de plan hybride, la cuisine n'est plus en liaison directe avec la salle à manger, disposition traditionnelle que préfère l'immeuble de rapport (fig. 18), à moins d'accepter, en cas de suppression de couloir, que cette liaison soit croisée par celle qui mène de l'entrée aux chambres (fig. n 19). Elle est en outre en façade arrière de l'immeuble, groupée avec l'escalier et les W.C. Pourquoi alors, au vu de cette propension à la tradition, cette référence à un principe de plan qui cherchait justement à s'en écarter ? Peut-être est-ce encore un des aspects de la recherche d'une modernité tempérée, à mettre cette fois au compte d'architectes sans notoriété particulière. Plus vraisemblablement, en l'absence de textes d'architectes le confirmant, il faut plutôt envisager la critique du plan trop marqué par l'hygiénisme regroupant et alignant les trois pièces humides, selon une dichotomie trop forte avec les pièces nobles et une opposition trop contrastée des façades.

EVACUER L'ESPACE PAR "MARGINALISATION"

Une autre pensée allant à l'inverse de la rationalité centralisatrice du plan est celle qui, non seulement accepte l'aération en façade de pièces humides, mais l'exploite en systématisant leur rejet vers elle, associé à leur compression, pour libérer l'espace habitable. On pourrait dire que, au lieu de se préoccuper des moyens techniques d'évacuation des eaux usées et airs viciés, ces architectes ont cherché plutôt à évacuer l'espace de ses encombrements techniques.

Avant de montrer des cas représentatifs de cette conception, il faut en rappeler les origines. Le refus hygiéniste de la centralité de son appareil technique peut déjà être illustré par les recherches de groupement des maisons ouvrières. Si l'on se reporte aux recueils de E. CACHEUX et E. MÜLLER, on voit que le modèle attribué à ce dernier, à savoir son plan quadruple en croix, y est représenté comme un dispositif efficace de l'hygiène (17) : les disgracieux "lieux d'aisance" en pourtour de la maisonnée sont préférés à leur incorporation centrale, critiquée sur un exemple belge :

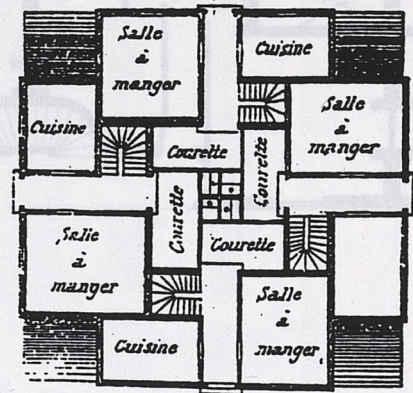
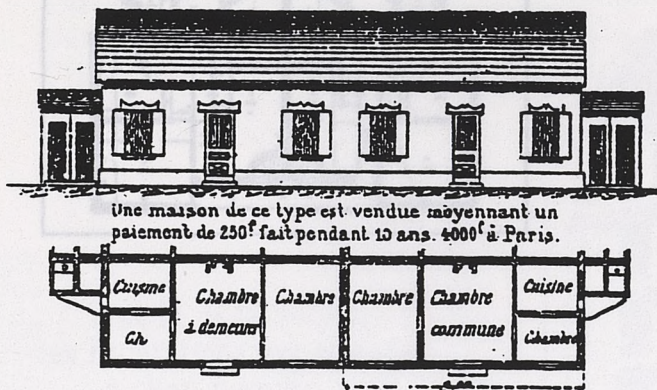


Fig. 21. Finsbury, Mansions, Langhorne Buildings, Industrial Dwellings, Sydney, WATERLOW et Matthew ALLEN arch. 1863.

Maisons de M. Duthoit au Raincy.

On a reproché aux habitations ouvrières de Mulhouse de n'avoir pas de Courtes intérieures. M. E. MÜLLER qui le premier a employé le groupement connu sous le nom de système Mulhousien, a choisi cette disposition pour éviter les Courtes intérieures qui sont toujours des foyers d'infection; de plus comme on peut le voir par le groupement de M. DUTHOIT, il rend par maison deux murs mitoyens.

Cités Ouvrières de Micheroux

Les Maisons ont été ainsi disposées pour satisfaire les habitudes des femmes Belges, qui aiment à vaquer à leurs travaux de ménage à l'abri des regards indiscrets.

Fig. 20 : Un exemple français d'inspiration mulhousienne comparé à la cité de Micheroux (Belgique) : appendices extérieurs *versus* noyau central.

En ce qui concerne l'habitat collectif ouvrier, la recherche la plus ancienne trouvée dans le sens d'une "marginalisation" des lieux humides est celle des architectes anglais S. WATERLOW et M. ALLEN. Ils ont, non pas inventé un principe de plan de toute pièce, mais apporté un correctif au projet fameux de leur compatriote H. ROBERTS, projet déjà analysé auparavant comme représentatif d'une idée de centralité globale (fig. n° 7).

Ils reprennent son escalier à palier extérieur, pour lui faire desservir quatre logements par niveau au lieu de deux, mais n'acceptent plus de ventiler les pièces humides autour de cette cage. Celles-ci sont alors ramenées en façade arrière dans des appendices suffisamment étroits pour laisser des intervalles de fenêtres :

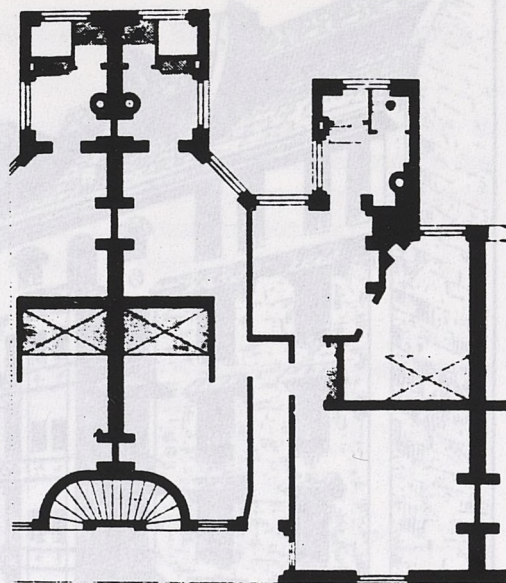
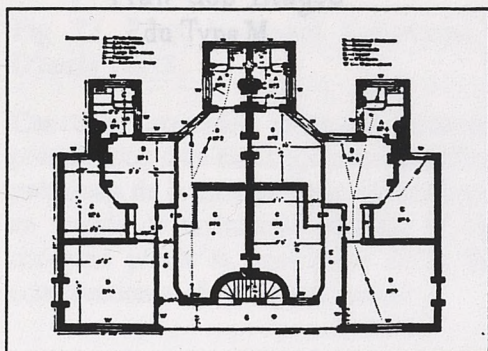
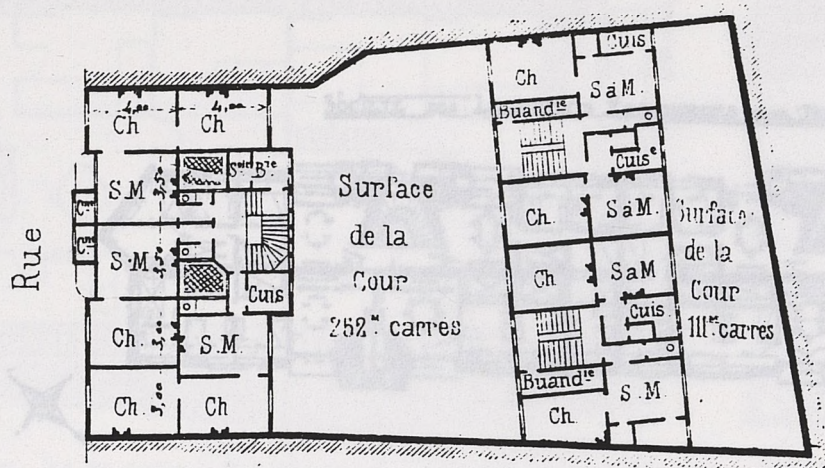


Fig. 21. Finsbury, Mark Street, Langbourne Buildings, logements économiques de l'Improved Industrial Dwellings Company. Sydney WATERLOW et Matthew ALLEN arch.. 1863.

Ces logements furent présentés à l'Exposition Universelle de Paris en 1867 et publiés dans la Revue Générale de l'Architecture (XXVII, 1869). Ils inspirèrent toute une veine de réalisations new-yorkaises (18), mais restèrent plutôt rares en France : sans doute, ainsi que déjà évoqué auparavant, la miniaturisation de la cuisine qu'impliquait une telle conception n'était pas encore envisageable, donc envisagée par les architectes.

Ainsi, le projet de SAUVAGE pour la société Les Habitations Hygiéniques à bon marché, que montre CACHEUX, ne semble pas avoir été réalisé. On y remarque la dispersion des lieux humides, ramenés littéralement à des "points" d'eau, soit en encorbellement sur les façades pour les cuisines, soit gravitant autour de puits d'air centraux pour les W.C. Une grille de pièces presque égales se trouve ainsi dégagée, grâce à cette libération de l'espace combinée à un regroupement d'annexes autour de l'escalier.



Plan des Etages.

Fig. 23. du Type M.

D'après LEFOL.

Ces deux exemples retiennent l'attention par la préservation d'un éclairage assez suffisant. Les prémisses de la cuisine minuscule de type en termes de Taylorisme ménager et de concerne plutôt la conception de la construction en formant une barre.

Type M, de la Société
les Habitations Hygiéniques
à bon marché.

Arch^{te} M^r Sauvage

Terrain — 90 000

Construction 190 000

Total — 280 000^{fr}

Les logements sont
loués 300^{fr} en moyenne

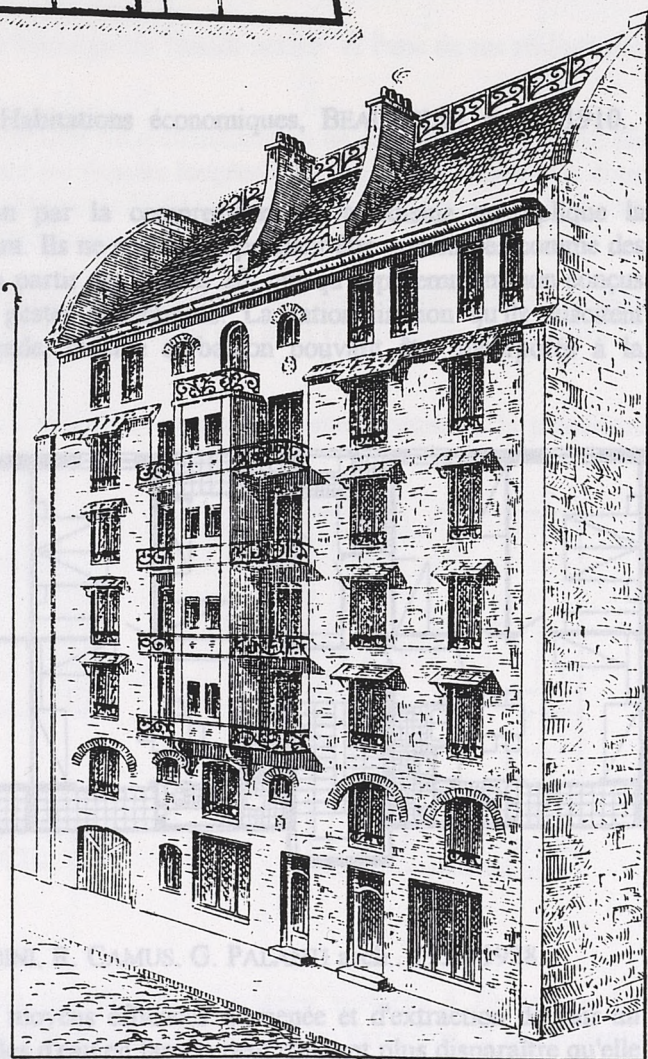


Fig. 22. Un projet de SAUVAGE, d'après CACHEUX (E.), Habitations ouvrières parisiennes, planche n° V.

Fig. 24. Milan. Fabio FILZI, IACP. F. ALBERTI. B. O. P. V.

Avec la généralisation, après guerre, du centre de l'immeuble, l'idée du rejet des contredit symboliquement l'exigence de l'habitat.

La revalorisation récente du plaisir de traversant (19). Plus que la libéralisation de l'espace de ses environnements techniques, il faut voir dans ce projet la volonté de mettre en lumière, au sens propre et figuré, des pièces

Ce projet semble avoir laissé une descendance, si l'on en juge par la ressemblance que présente le HBM conçu par BEAUDOUIN et réalisé en 1910 boulevard Kellermann à Paris : mêmes cuisines minuscules rapportées en façade en un volume saillant, avec le même jeu de balcons en arêtes de poisson. Rappelons que cet ancêtre de la "barre" avait pour collaborateurs de l'architecte son neveu Eugène BEAUDOUIN ainsi que Marcel LODS, futur associé du précédent.

deux autres réalisations atteignent plus ou moins

SOCIÉTÉ DES LOGEMENTS ÉCONOMIQUES POUR FAMILLES NOMBREUSES

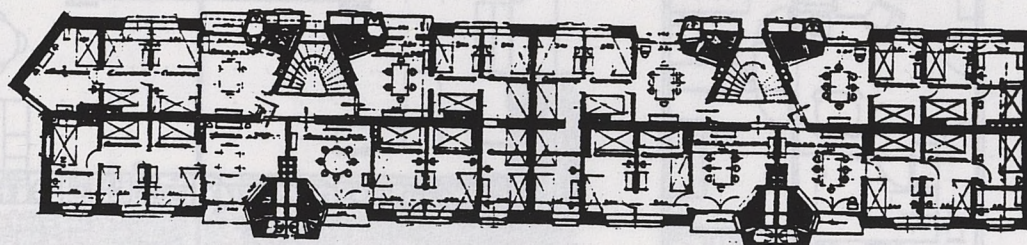
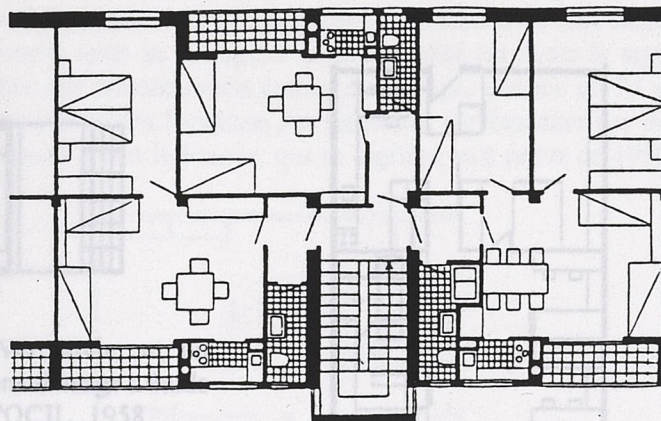
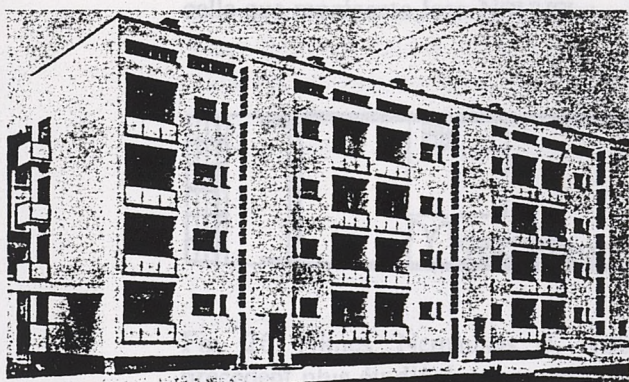


Fig. 23. Paris, boulevard Kellermann, Habitations économiques, BEAUDOUIN arch., 1910. D'après LEFOL.

Ces deux exemples retiennent l'attention par la compression de la cuisine qu'implique la préservation d'un éclairage naturel suffisant. Ils ne peuvent cependant être considérés comme des prémisses de la cuisine minimale étudiée à partir des années 20, puisqu'apparemment non conçus en termes de taylorisme ménager et de gestes économisés. La rationalisation qu'ils suscitent concerne plutôt la conception de la façade, cuisine et balcon pouvant être incorporés à la construction en formant une bande :

Le premier cas peut trouver même figure d'équilibre, en restant contemporain de la précédente,



théorique de J. CHENEUX arch., pour l'OCIL, 1958.

Fig. 24. Milan. Fabio FILZI, IACP. F. ALBINI, R. CAMUS, G. PALANTI arch., 1936-1938.

Avec la généralisation, après guerre, des moyens efficaces d'amenée et d'extraction de l'air au centre de l'immeuble, l'idée du rejet des salles d'eau en façade peut d'autant plus disparaître qu'elle contredit symboliquement l'exigence de l'intimité corporelle.

La revalorisation récente du plaisir du bain a pu contribuer à l'étude de plans théoriques où Yves LION met en avant le principe d'une "bande active", sur chaque façade d'un logement traversant (19). Plus que la libéralisation de l'espace de ses encombrements techniques, il faut voir dans ce projet la volonté de mettre en lumière, au sens propre et figuré, des pièces auparavant vues comme simplement utilitaires, donc pouvant être soustraites des façades.

Sans interroger le bien-fondé de cette conception par rapport aux modes d'habiter, on retiendra ici la confirmation que l'expression d'intentions théorisantes et instauratrices est associée à la recherche d'une figure de plan. Cette figure de centralité - espace central habitable encadré par deux bandes servantes continues formant espaces de façades - reste un tracé idéal que ses réalisations atteignent plus ou moins :

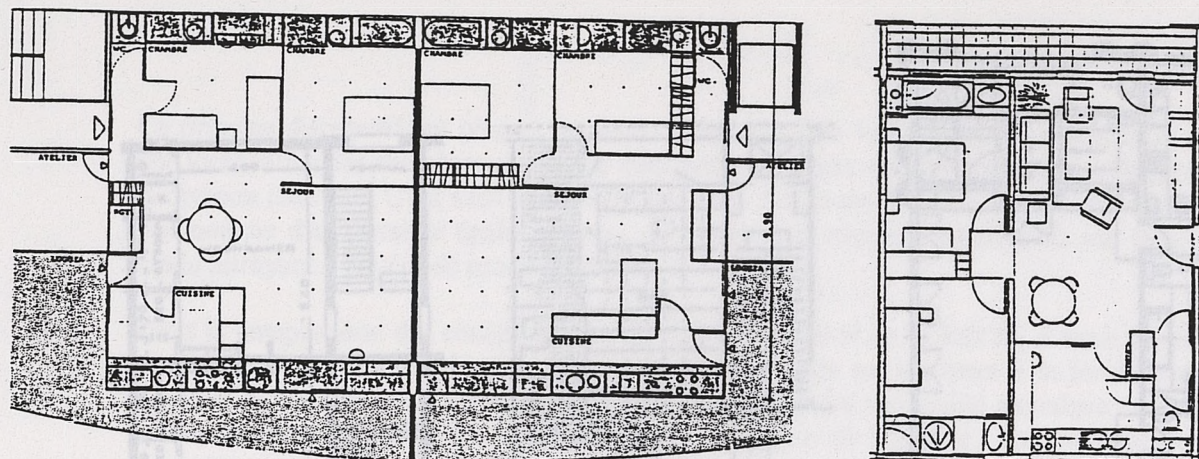


Fig. 25. Y. LION et P. LECLERCQ : projet théorique de "bande active" et l'une de ses réalisations à Marne-la-Vallée.

Le projet théorique peut être vu comme une sorte de systématisation de celui de ROUX-SPITZ (fig. n° 17), avec répartition des points d'eau sur les façades longées chacune par les ensembles diurne et nocturne. On note que la réalisation de Marne-la-Vallée a rétabli l'axialité transversale de cette bipartition, comme dans le cas de production courante (fig. n° 18).

Une autre figure de l'évacuation de l'espace habitable par "marginalisation" de ses éléments techniques consiste à constituer cette bande le long d'un ou des deux refends perpendiculaires à la façade.

Le premier cas peut trouver même figure d'idéalité, en restant contemporain de la précédente, celle que représente Jean NOUVEL :

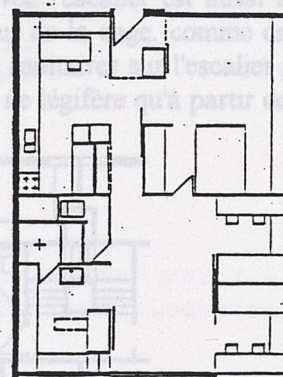
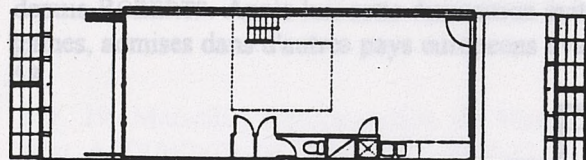


Fig. 26. Nîmes, Nemausus, J. NOUVEL arch., et un précédent plus étudié dans ses prévisions d'usage : étude théorique de J. CHENIEUX arch., pour l'OCIL, 1958.

Le cadre expérimental de cette opération fournissant de grandes surfaces à l'instar du loft, explique qu'un projet aussi radical ait pu se réaliser. Loin d'être une exception, il est le dernier avatar d'une lignée de conception vieille d'au moins un siècle, pour laquelle il faut distinguer, dans la situation générale d'une entrée dans le logement par le milieu du refend palier, le regroupement de pièces humides, soit le long de ce dernier, soit le long du refend opposé. Placer des services contre ce mur de fond répond à une compression accroissant la surface habitable proprement dite comme le faisaient déjà, pour les petits logements économiques, les solutions hollandaises à alcôves. L'effet de salle commune est accentué par le fait d'avoir à la traverser pour gagner toutes les "pièces" mises en marge.

Une telle disposition n'est pas seulement destinée à augmenter le séjour en réduisant ses annexes quand la surface totale est faible puisqu'on la rencontre aujourd'hui dans des logements aisés. Le principe semble alors de "mettre en avant", voire en scène une belle pièce de réception, tandis que le reste de l'appartement forme des coulisses avec leur propre circulation. Evocation donc de l'enfilade noble, distincte d'une liaison plus prosaïque.

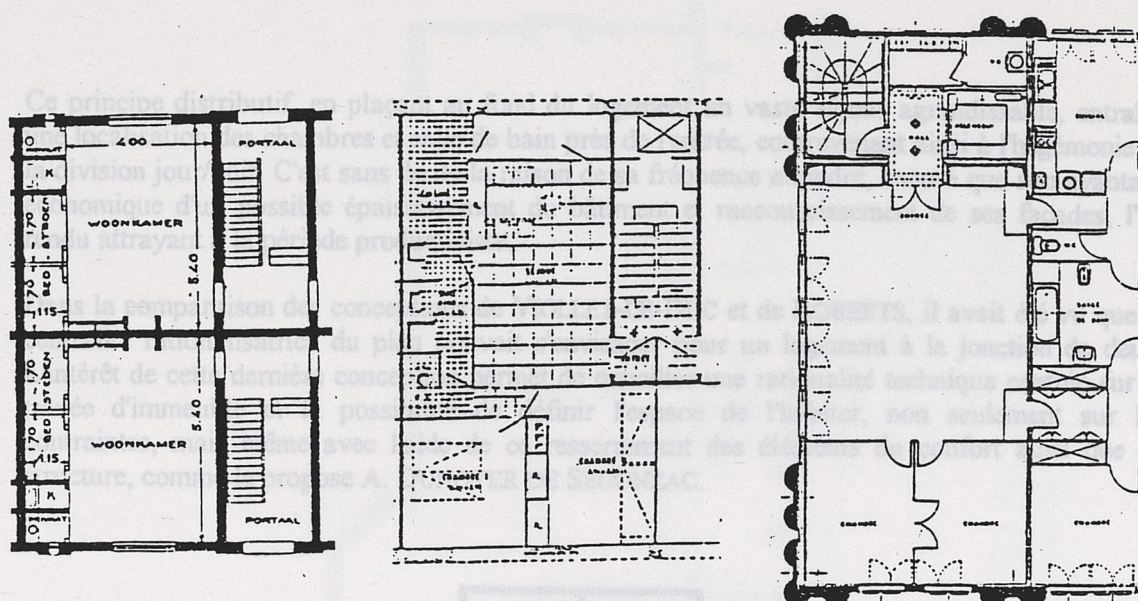


Fig. 27. Amsterdam, "Logements à alcôves", ca. 1890 / Plan type du MRL ca 1959 / Noisy-le-Grand, R. BOFILL.

Voir une même figure de plan passer du logement le plus économique à un modèle de standing, confirmerait son autonomie relative par rapport au programme réadaptable dans ses proportions : elle correspond à une pensée architecturale sur l'espace visant à en privilégier la partie principale par renvoi du domestique subalterne au second plan littéralement.

Lorsque cette bande annexe suit le refend du palier, l'idée de dégager un plateau d'un seul tenant d'une façade à l'autre est toujours présente, mais sa contiguïté avec l'escalier est aussi le signe d'une rationalisation technique recherchée par concentration autour de la cage, comme on l'a vu depuis ROBERTS. Après lui, cette disposition évitera l'aération des sanitaires sur l'escalier par des gaines, admises dans d'autres pays européens avant la France, qui ne légifère qu'à partir de 1955-58.

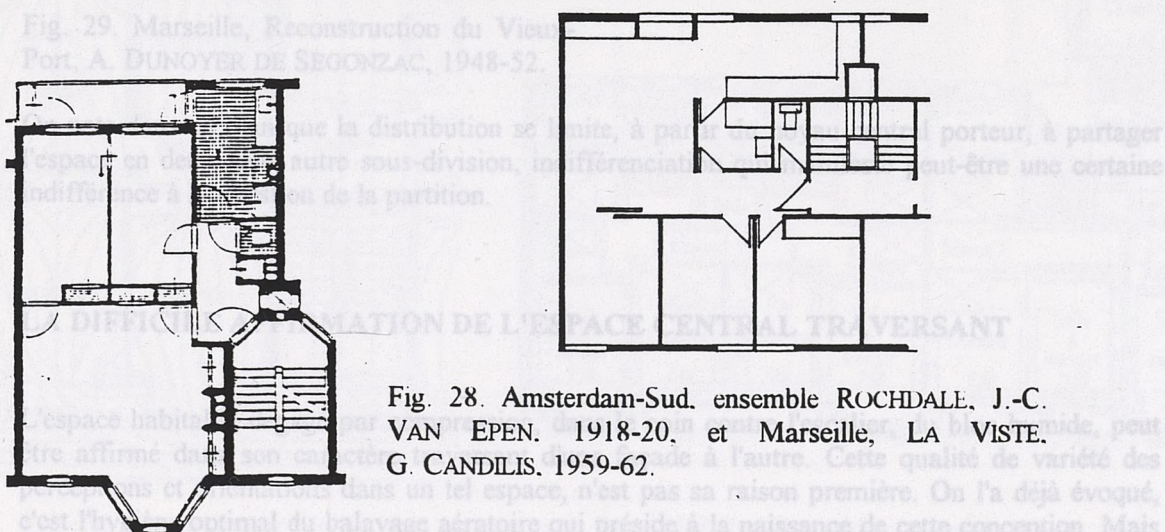


Fig. 28. Amsterdam-Sud, ensemble ROCHDALE, J.-C. VAN EPEN, 1918-20, et Marseille, LA VISTE, G. CANDILIS, 1959-62.

Le plan de CANDILIS montre, dans le principe de l'espace ouvert de LE CORBUSIER, la combinaison d'une qualification spatiale par effet d'ampleur et d'une rationalisation technique par compactage.

Ce principe distributif, en plaçant au fond du logement un vaste séjour agrandissable, entraîne une localisation des chambres et salle de bain près de l'entrée, contrevenant ainsi à l'hégémonie de la division jour/nuit. C'est sans doute la raison de sa fréquence moindre, encore que son avantage économique d'un possible épaissement du bâtiment et raccourcissement de ses façades, l'ait rendu attrayant à la période productiviste.

Dans la comparaison des conceptions de VIOLLET-LE-DUC et de ROBERTS, il avait été vu que la centralité rationalisatrice du plan pouvait s'envisager pour un logement à la jonction de deux. L'intérêt de cette dernière conception permet de concilier une rationalité technique centrée sur la travée d'immeuble et la possibilité de définir l'espace de l'habiter, non seulement sur les contraintes, mais même avec l'aide de ce resserrement des éléments du confort ainsi que de structure, comme le propose A. DUNOYER DE SEGONZAC.

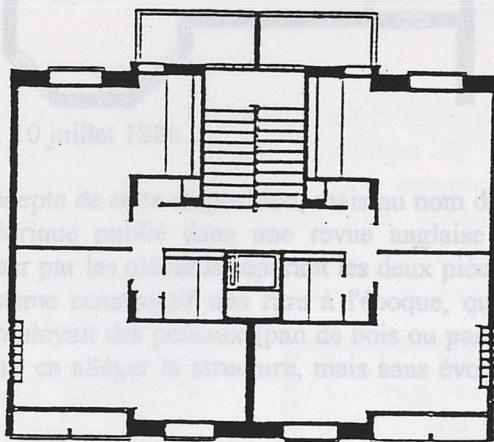


Fig. 29. Marseille, Reconstruction du Vieux-Port, A. DUNOYER DE SEGONZAC, 1948-52.

On note dans ce plan que la distribution se limite, à partir du noyau central porteur, à partager l'espace en deux sans autre sous-division, indifférenciation qui manifeste peut-être une certaine indifférence à la question de la partition.

LA DIFFICILE AFFIRMATION DE L'ESPACE CENTRAL TRAVERSANT

L'espace habitable dégagé par compression, dans le coin contre l'escalier, du bloc humide, peut être affirmé dans son caractère traversant d'une façade à l'autre. Cette qualité de variété des perceptions et orientations dans un tel espace, n'est pas sa raison première. On l'a déjà évoqué, c'est l'hygiène optimal du balayage aérateur qui préside à la naissance de cette conception. Mais elle rencontre aussi le débat sur la distribution.

Les revues et recueils de la fin du siècle dernier font en effet apparaître deux façons de faire communiquer un petit et un grand salon, ou bien un salon ou une salle à manger : à la française, c'est-à-dire en enfilade parallèle à la façade, ou bien à l'anglaise, c'est-à-dire transversalement à l'immeuble, ou à la maison, comme nous le détaille un article sur l'art de disposer "Drawing Room" et "Morning Room" (ou "Dining Room" selon les cas) (20) :

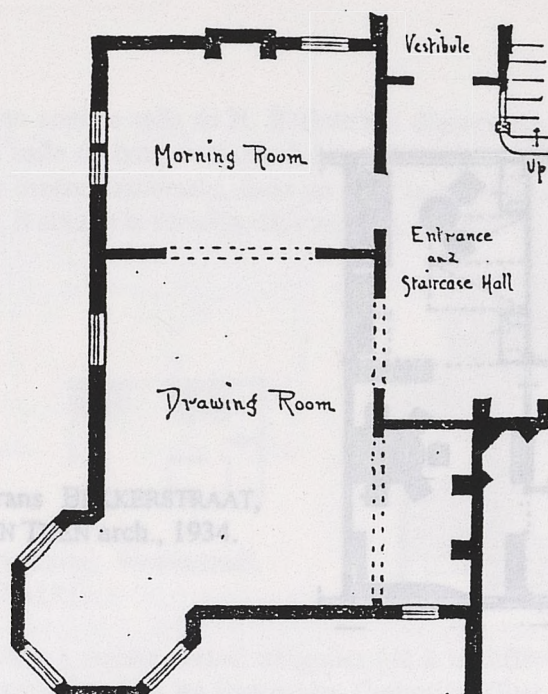


Fig. 30. D'après *Building*, 10 juillet 1886.

Le français REY se fait l'adepte de cette disposition, mais au nom de l'hygiène aéraulique, comme l'indique son schéma théorique publié dans une revue anglaise (21) ; pour être traversante, l'aération nécessite de passer par les placards séparant les deux pièces. Aucune allusion n'est faite aux refends porteurs, système constructif très rare à l'époque, qu'implique l'espace traversant. L'architecte L. MARTIN employait des poteaux (pan de bois ou pan de fer) en partie médiane des immeubles de rapport, pour en alléger la structure, mais sans évoquer la possibilité d'un espace traversant ainsi permise.

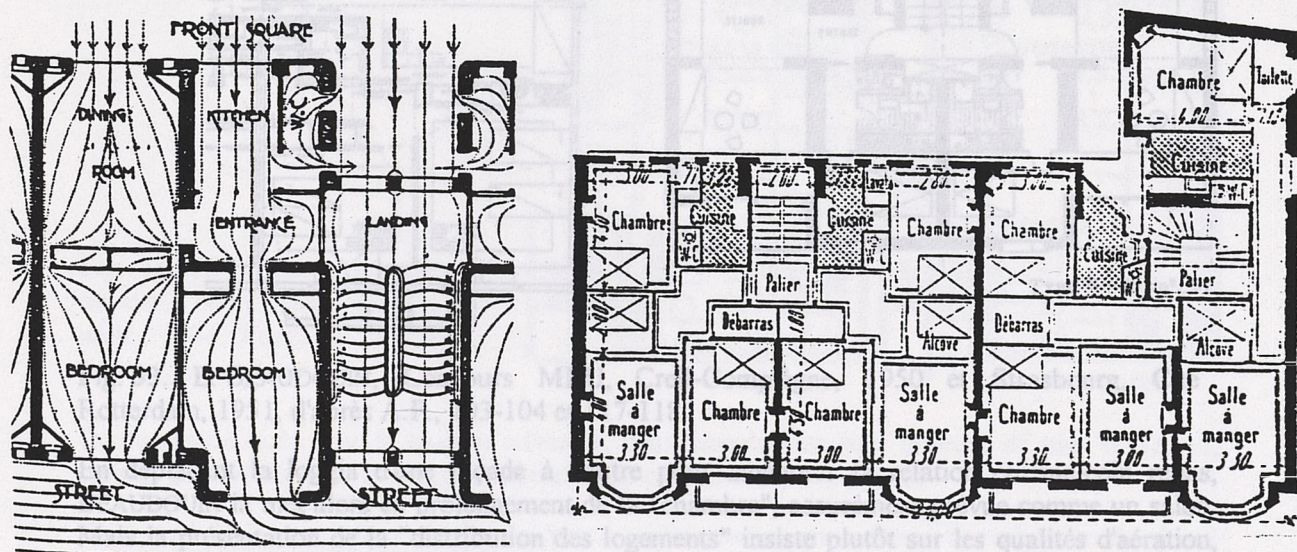
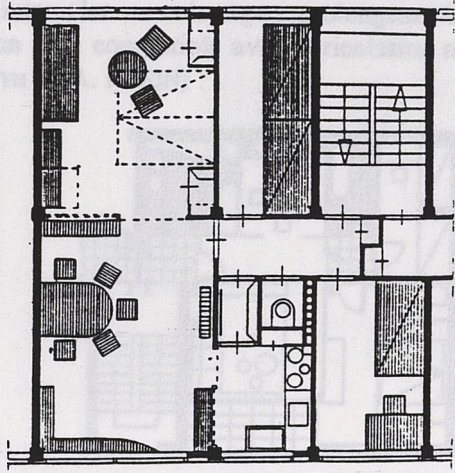


Fig. 31. Etude de ventilation des logements Paris, Bd Poniatowski, immeuble à pan de fer médian, L. MARTIN arch., circa 1903 (d'après RIVOALEN).

L'obsession du courant d'air d'assainissement diminuant avec le risque d'insalubrité du logement, la conception hygiéniste évolue pour exploiter les qualités d'habitation de l'espace traversant. Trop grand pour former une seule pièce, il est étudié comme un séjour pouvant se prolonger ou rester chambre de parents. C'est une des voies de formation de la flexibilité.

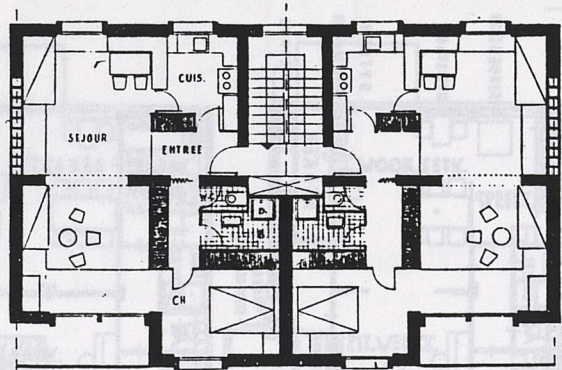
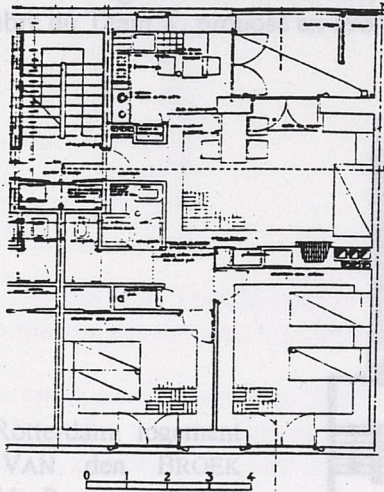
remarquer une proposition comme celle de H. SCHAROUN disjoints, tant en les faisant sur la même façade, cuisine et salle de bain de façon à ce que l'escalier soit en sautoir. S'amorce ainsi un séjour central traversant, dans un appartement à deux chambres (Nord-Sud) (puisque pour l'est-ouest, il adopte le principe déjà vu).

Fig. 32. Rotterdam, Frans BEKKERSTRAAT, logement ouvrier, W. VAN TIJEN arch., 1934.



En France, ce genre de plan à espace central irrégulier (dû à la différence de taille salon/repas)

En France, cette conception perce après la guerre, dans le cadre des concours. E. BEAUDOUIN, par exemple, l'adopte progressivement. Après son projet de Creil, où n'apparaît que le regroupement des canalisations autour de l'escalier, c'est le concours de Strasbourg qui l'amène à faire évoluer son trois-pièces, vers l'affirmation d'un espace traversant séjour-chambre annexable :



TYPE V : 65 m², 91

Fig. 33. E. BEAUDOUIN, Concours MRU, Creil-Compiègne, 1950 et Strasbourg, Cité Rotterdam, 1951, d'après A.F., 103-104 et 117-118.

En déplaçant la loggia d'une façade à l'autre pour améliorer la relation cuisine-coin repas, BEAUDOUIN la met alors en prolongement de la "chambre", assurément prévue comme un salon. Mais la présentation de la "distribution des logements" insiste plutôt sur les qualités d'aération, d'éclairage et d'ensoleillement que permet cette disposition, la seule flexibilité déclarée concerne la "cuisine" que l'on peut à volonté ouvrir largement sur la partie de la pièce commune aménagée en salle à manger, ou close complètement pour en faire une pièce indépendante" (22). A cette époque de pénurie, il allait de soi que des enfants puissent coucher dans le salon, tandis que l'ouverture de la cuisine n'était pas dans les moeurs.

Existant, mais peu revendiqué en tant que tel, le séjour traversant l'est encore moins quand il constitue la trame centrale du logement, encadrée des pièces secondaires longeant les deux refends. Si l'on admet qu'une réflexion théorique sur le plan du logement procède pour partie d'un travail critique sur la typologie dominante, on peut alors proposer une origine à cette conception. Au moment où prévaut la juxtaposition des trois pièces humides en façade arrière, il faut

remarquer une proposition comme celle de H. SCHAROUN disjoignant, tout en les laissant sur la même façade, cuisine et salle de bain de façon à intercaler un coin repas prolongeant le salon. S'amorce ainsi un séjour central traversant, dans un plan compatible avec l'orientation nord-sud (puisque pour l'est-ouest, il adopte le principe déjà vu de A. KLEIN) :

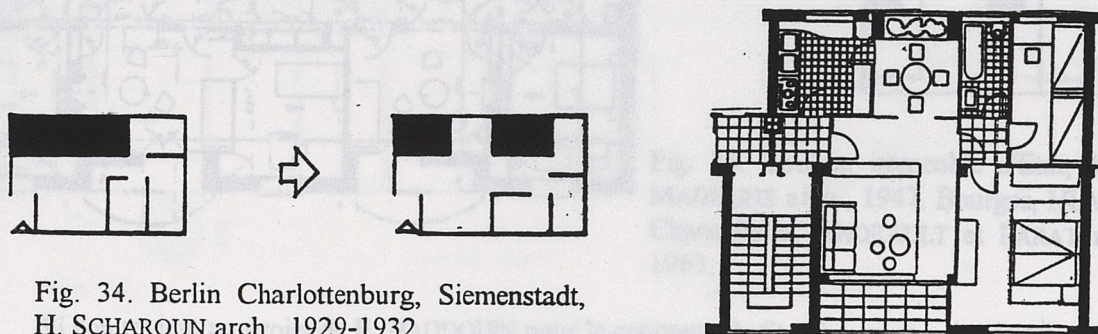


Fig. 34. Berlin Charlottenburg, Siemenstadt, H. SCHAROUN arch., 1929-1932.

En France, ce genre de plan à espace central irrégulier (dû à la différence de taille salon/repas) n'apparaît qu'à la Reconstruction dans les Immeubles Collectifs d'Etat chez quelques architectes ouverts aux influences modernes : LODS (Sotteville), NIERMANS (Dunkerque), GUTTON (Boulogne-Billancourt), MADELINE (Toulon).

La régularisation géométrique de l'espace central augmentant sa surface suppose l'aboutement déjà vu salle à manger et salon/chambre, selon une flexibilité jour/nuit que VAN den BROECK, futur membre du Team X, propose en 1934, avec une cloison coulissante :

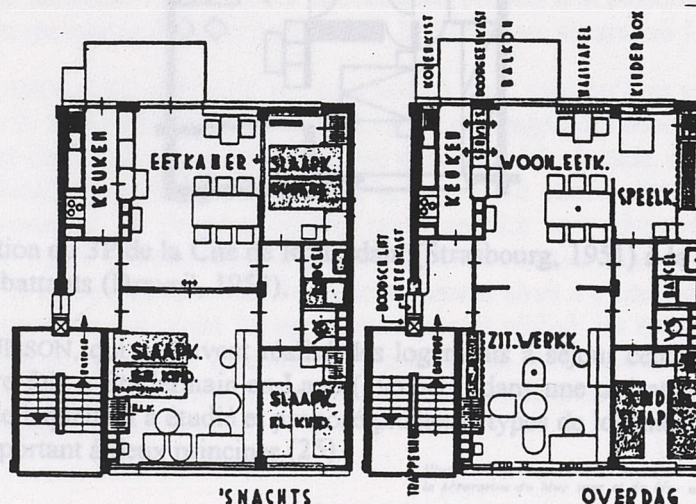


Fig. 35. Rotterdam, logement ouvrier, VAN den BROECK arch., 1934. Positions fermée (nuit) et ouverte (jour).

On remarque que, avec la cloison refermée, deux circulations sont prévues de part et d'autre, comme pour rétablir les avantages séparatifs du couloir central supprimé.

C'est sans doute cette absence de séparations traditionnelles qui a freiné la réalisation de plan à séjours centraux en France.

Lorsque ce séjour est pincé, du fait de la plus faible dimension d'un coin repas, la distance à franchir entre l'entrée et le dégagement des chambres reste un problème pour les commanditaires. MADELINE présente ainsi un trois-pièces "pour familles sans domestiques, mais avec la possibilité d'avoir une femme de ménage", subterfuge dont le but est en fait de mettre en avant une circulation complémentaire, par un "balcon de service" permettant de contourner l'espace central. De plus, le "living-room [...] peut même être complètement isolé de la petite salle à manger. Celle-ci, en liaison directe avec la cuisine, appartient cependant au living-room entre les repas (23). Plus tard, c'est presque le même argument qu'avancent ANDRAULT et PARAT : "les balcons sont continus et servent de circulation secondaire" (24).

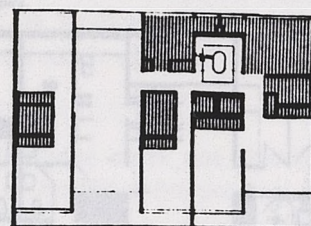
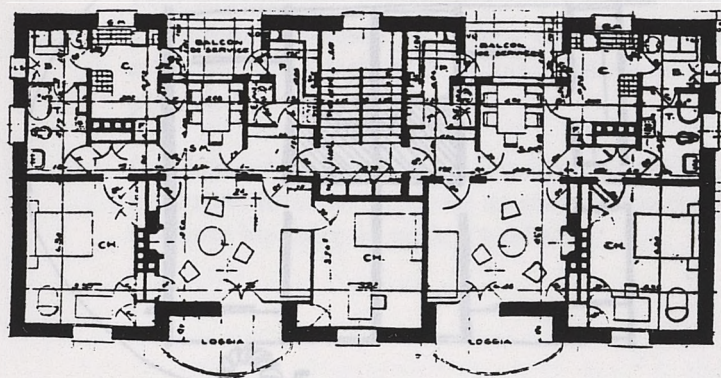


Fig. 36. Toulon, immeuble d'Etat, MRU, MADELINE arch., 1947. Bourges, HLM, La Chancellerie, ANDRAULT et PARAT arch., 1963.

Fig. 39

Si l'on revient au projet de E. BAUDOIN pour le concours de Strasbourg, on s'aperçoit que parmi les 7 types de cellule qu'il propose, 4, pour les logements les plus grands, sont basés sur un séjour central traversant. Il s'agissait d'un concours expérimental d'Etat. Revenu à une maîtrise d'ouvrage normale deux ans après, on retrouve le trois-pièces de Strasbourg avec ses trames permutées de façon à obtenir la classique division jour/nuit :

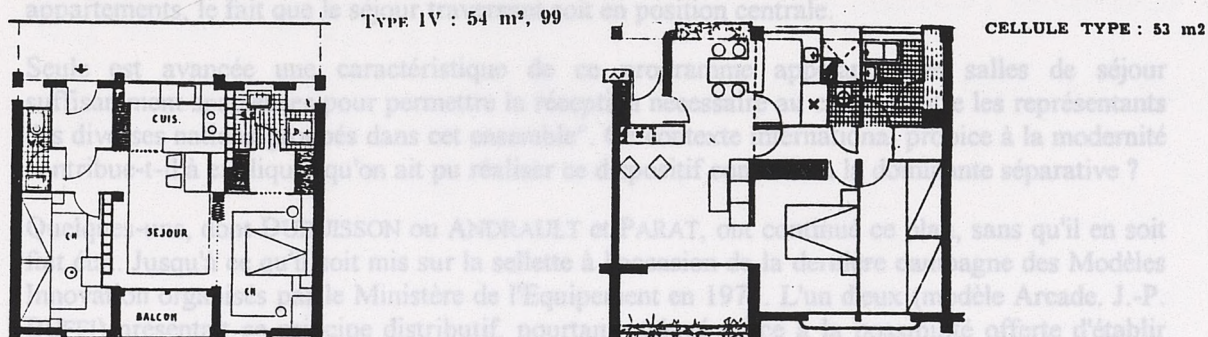
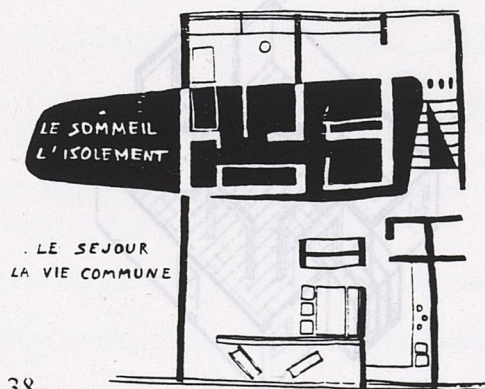


Fig. 37. E. BAUDOIN, Transformation du 3P de la Cité de Rotterdam (Strasbourg, 1951) à la SHLM. La Maison des Anciens Combattants (Draveil, 1953).

Prenons encore le cas de Jean DUBUISSON, qui a souvent réalisé des logements à séjour central traversant. Il l'utilise pour la première fois à St-Germain-en-Laye (1951-53) dans une opération pour le SHAPE, opération au cours de laquelle il a étudié et proposé plusieurs types de logement, qu'il schématise et présente en les rapportant à deux principes (25) :

PREMIER PRINCIPE



Plan d'un appartement-type montrant la séparation du bloc jour et du bloc nuit :

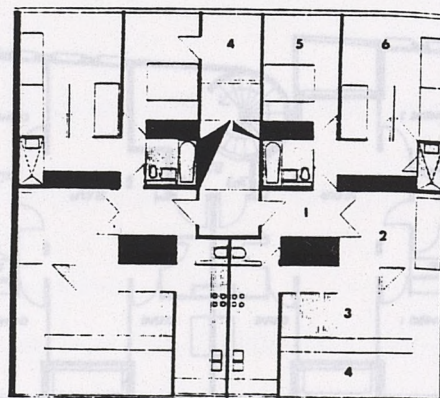
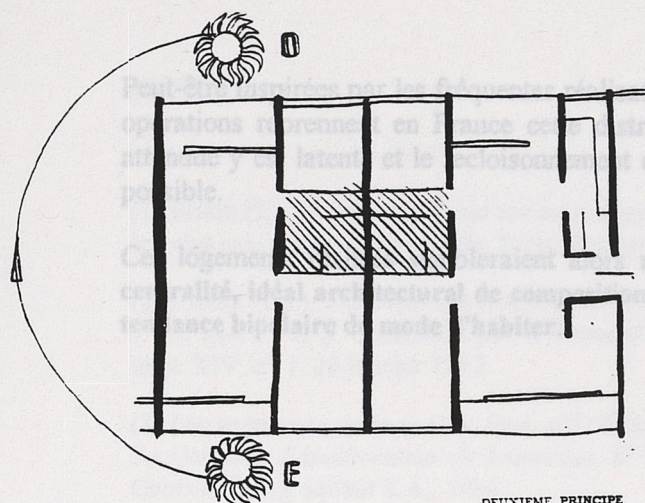


Fig. 38

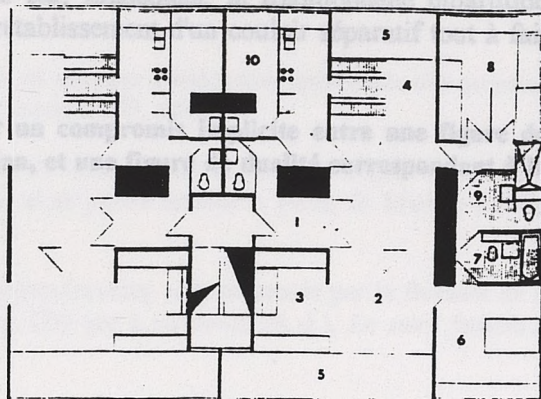
Ce premier principe est donc celui de l'habituelle bipartition, ramenée par la légende de la figure à "la séparation du bloc jour et du bloc nuit", alors que l'architecte le présente en référence au mode de vie : "le sommeil, l'isolement" *versus* "le séjour, la vie commune", deux parties dont chacune se complète par les annexes.



DEUXIEME PRINCIPE

Fig. 39.

1. Entrée : 2. Séjour : 3. Coin de feu : 4. Repas : 5. Loggia : 6. Chambre des parents : 7. Salle de bains des parents : 8. Chambre des enfants : 9. Salle de couché des enfants : 10. Chambre de domestiques.



Ce deuxième principe concerne le séjour traversant, associé à une double exposition solaire et ouverture sur l'espace vert : "la nature traverse le séjour par une ou des loggias". Ces deux principes veulent donc s'inscrire dans la conformité aux schémas oppositionnels les plus cités pour distribuer et orienter le logement (jour/nuit et est/ouest ou nord/sud selon les types), mais passent complètement sous silence la véritable novation du plan, à savoir pour les grands appartements, le fait que le séjour traversant soit en position centrale.

Seule est avancée une caractéristique de ce programme appelant "des salles de séjour suffisamment spacieuses pour permettre la réception nécessaire au contact entre les représentants des diverses nations groupés dans cet ensemble". Ce contexte international propice à la modernité contribue-t-il à expliquer qu'on ait pu réaliser ce dispositif contraire à la dominante séparative ?

Quelques-uns, dont DUBUISSON ou ANDRAULT et PARAT, ont continué ce plan, sans qu'il en soit fait état. Jusqu'à ce qu'il soit mis sur la sellette à l'occasion de la dernière campagne des Modèles Innovation organisés par le Ministère de l'Équipement en 1975. L'un d'eux (modèle Arcade. J.-P. BUFFI) présentait ce principe distributif, pourtant atténué grâce à la possibilité offerte d'établir par rajout de cloisons un contournement de l'espace central pour accéder aux chambres indépendamment. Mais, par sa forte figure géométrique, ce projet s'affirmait instaurateur d'un modèle de centralité, justement dans le cadre d'un concours de modèles, amené alors à s'interroger sur l'innovation qu'il cherchait à promouvoir. Le projet fut agréé, mais jamais réalisé, les maîtres d'ouvrage redoutant la non-conformité de l'usage du logement qu'il impliquait. Quelques années plus tard, un projet presque semblable était construit sans soulever le moindre problème, par un maître d'ouvrage réputé pour son ouverture à l'innovation.

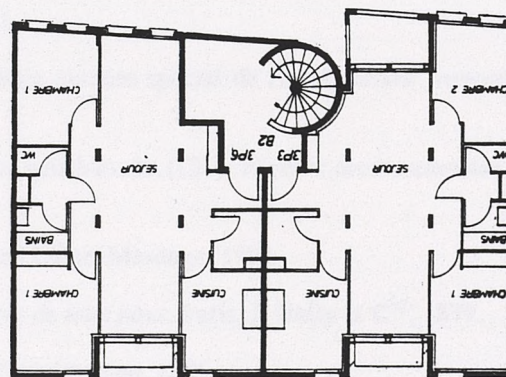
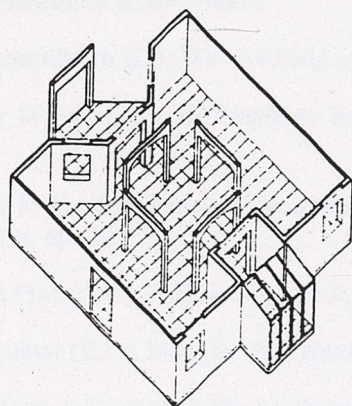


Fig. 40. Modèle Innovation Arcade, J.-P. BUFFI arch., 1975 et Cergy-St-Christophe, SAHLM La Sablière, F. SOLER et BERNARD arch., 1982-84.

Peut-être inspirées par les fréquentes réalisations de l'I.B.A. berlinoise sur ce thème, bien d'autres opérations reprennent en France cette distribution car, finalement, la traditionnelle bipartition attendue y est latente et le recloisonnement ou le rétablissement d'un couloir séparatif tout à fait possible.

Ces logements réalisés sembleraient alors révéler un compromis implicite entre une figure de centralité, idéal architectural de composition du plan, et une figure de dualité correspondant à la tendance bipolaire du mode d'habiter.

(1) BOKIE (J.), *Aérodomez, Essai sur un nouveau mode de maisons d'habitation applicable aux quartiers*

(2) Les logements de la rue du Jara, n° 22-26 à Genève-Servens, sont présentés par le *Bulletin de la Société pour l'Amélioration du Logement*, n° 2, 1894. Cité par LAWRENCE (R.-J.), *Le seul franchi...*, Genève, Georg éditeur S.A., 1986.

(4) Ibid.

(5) On le trouve en particulier chez RYGGALIS, dans des commentaires de plans qu'il publie dans *L'Architecture Usuelle*, recueils périodiques à partir de 1903.

(6) REY (A.-A.) et BARDE (C.), *La Science des plans de ville*, Paris, 1928.

(7) Cité par DEMONT (M.-J.), *La Fondation Rothschild et les premières Habitations à Bon Marché de Paris, 1900-1925*, Paris, rapport de recherche S.R.A., 1984.

(8) Voir par exemple dans la revue anglaise *Studio*, vol. 37, 1906, l'article de FRANTZ (H.), "The Rothschild artisans' dwellings in Paris", pp. 113-129.

(9) Op. cit., toutes les citations ultérieures de REY sont extraites de ce traité.

(10) Op. cit., note 8.

(11) Citation soulignée par C. M., extraite de : REY (A.-A.), "Hygiène de l'habitation", in *Traité d'Hygiène*, BROUARDEL et MÉRANT, t. XVI, Paris, 1946. Cité par L. MURARD et P. ZYLBERMAN, "Bunderies de la chair", in *Revue*, tome III, 1979. Comme pour *La Science des plans de ville*, on note la publication extrêmement tardive d'idées que REY avait déjà développées vers 1900. Ce traité de 1946 reprend l'*Encyclopédie d'Hygiène* de BROUARDEL et CHANTEMESSE.

(12) KLEIN (A.), *Etudes de distribution pour la Reichsforschungsgesellschaft*, Berlin, 1928.

(13) L'ouvrage de REY paraît au même moment. Mais, grand missionnaire de l'hygiénisme, on sait qu'il est intervenu depuis le début du siècle dans nombre de congrès internationaux autour de ce thème. Sa rencontre avec KLEIN est probable. Enfin, il avait déjà publié suffisamment d'articles pour que ses travaux théoriques soient connus.

(14) HILDERSEIMER (L.), *Die Wohnung unsere Zeit*, 1931.

(15) Voir la publication de l'étude de ROUX-SPITZ dans un numéro spécial de *L'Architecture française*, 1946.

(16) Pour le détail de l'analyse des plans et du discours, voir MOLEY (Ch.), *Figures architecturales de l'habitation*, op. cit.

(17) Voir PLINZ (R.), *Habiter New York*, 1980, traduction Liège, Mardaga, 1984.

(18) CACHEUX (E.) et MÜLLER (E.), *Habitations ouvrières de tous pays*, Paris, J. Defey et C^{ie}, 1879.

(19) LECLERQ et LION (Y.), *Domus demain*, Paris, Plan-Construction, 1986.

(20) "Notes on the Art of House Planning", IX, in *Building*, 10 juillet 1886.

(21) Op. cit., note 8. Publication en France dans *L'architecture*, 18 janvier 1913.

NOTES

(2) Voir *Architecture française*, n° 117-118, 1951.

(1) BORIE (J.), *Aérodômes, Essai sur un nouveau mode de maisons d'habitation applicable aux quartiers les plus mouvementés de la ville*, Paris, Typographie Morris et C^{ie}, 1865.

(2) BARDE (Ch.), *Salubrité des Habitations et Hygiène de Villes*, Genève, Librairie Stapelmoher, 1891, 1 vol. in-8°, 342 p. Commenté par la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, Paris, G. Masson éditeur, tome XIV, n° 1, 20 janvier 1892.

(3) Les logements de la rue du Jura, n°s 22-26 à Genève-Servette, sont présentés par le *Bulletin de la Société pour l'Amélioration du Logement*, n° 2, 1894. Cité par LAWRENCE (R.-J.), *Le seuil franchi...*, Genève, Georg éditeur S.A., 1986.

(4) Ibid.

(5) On le trouve en particulier chez RIVOALEN, dans des commentaires de plans qu'il publie dans *L'Architecture Usuelle*, recueils périodiques à partir de 1903.

(6) REY (A.-A.) et BARDE (C.), *La Science des plans de ville*, Paris, 1928.

(7) Cité par DUMONT (M.-J.), *La Fondation Rothschild et les premières Habitations à Bon Marché de Paris, 1900-1925*, Paris, rapport de recherche S.R.A., 1984.

(8) Voir par exemple dans la revue anglaise *Studio*, vol. 37, 1906, l'article de FRANTZ (H.), "The Rothschild artisans' dwellings in Paris", pp. 115-129.

(9) Op. cit., toutes les citations suivantes de REY sont extraites de ce traité.

(10) Op. cit., note 8.

(11) Citation soulignée par C. M., extraite de : REY (A.-A.), "Hygiène de l'habitation", in *Traité d'Hygiène*, BROUARDEL et MOSNY, t. XVI, Paris, 1946. Cité par L. MURARD et P. ZYLBERMAN, "Buanderies de la chair", in *Ragile*, tome III, 1979. Comme pour *La Science des plans de ville*, on note la publication extrêmement tardive d'idées que REY avait déjà développées vers 1900. Ce traité de 1946 reprend l'*Encyclopédie d'Hygiène* de BROUARDEL et CHANTEMESSE.

(12) KLEIN (A.), *Etudes de distribution pour la Reichsforschungsgesellschaft*, Berlin, 1928.

(13) L'ouvrage de REY paraît au même moment. Mais, grand missionnaire de l'hygiénisme, on sait qu'il est intervenu depuis le début du siècle dans nombre de congrès internationaux autour de ce thème. Sa rencontre avec KLEIN est probable. Enfin, il avait déjà publié suffisamment d'articles pour que ses travaux théoriques soient connus.

(14) HILBERSEIMER (L.), *Die Wohnung unsere Zeit*, 1931.

(15) Voir la publication de l'étude de ROUX-SPITZ dans un numéro spécial de *l'Architecture française*, 1946.

(16) Pour le détail de l'analyse des plans et du discours, voir MOLEY (Ch.), *Figures architecturales de l'habitation*, op. cit.

(17) Voir PLUNZ (R.), *Habiter New York*, 1980, traduction Liège, Mardaga, 1984.

(18) CACHEUX (E.) et MÜLLER (E.), *Habitations ouvrières de tous pays*, Paris, J. Defey et C^{ie}, 1879.

(19) LECLERQ et LION (Y.), *Domus demain*, Paris, Plan-Construction, 1986.

(20) "Notes on the Art of House Planning", IX, in *Building*, 10 juillet 1886.

(21) Op. cit., note 8. Publication en France dans *L'architecture*, 18 janvier 1913.

(22) Voir *Architecture française*, n^{os} 117-118, 1951.

(23) *Architecture française*, n^{os} 71-72, 1947.

(24) *Technique et Architecture*, 23-6, 1963.

(25) *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n^o 46, 1953.

...agent la qualification de l'espace domestique à se
s'accommoder des moyens techniques existants pour satisfaire l'hygiène, une autre s'est au
contraire efforcée en priorité d'un inventaire des besoins. Cette idée de rationalisation technique,
qui est le fait d'architectes, implique le schéma de centralité comme on l'a dit.

L'hygiène de la maison revient à résoudre deux questions : celle de l'eau, à amener et évacuer,
celle de l'air, pour ventiler les lieux d'utilisation de l'eau. L'idée de ramener toutes ces
canalisations en une seule et même gaine centrale va de soi dans une pensée rationaliste.

Si le discours va effectivement dans le sens de cette globalité, on s'aperçoit dans les faits de
conception que l'eau et l'air ont d'abord, vers le tournant du siècle, donné lieu à des recherches
dissociées, avant que, entre les années 1950 et 1970, des projets et réalisations parviennent à
l'idéal architectural d'une centralité technique.

APPROCHES INITIALEMENT DISTINCTES DES FLUX DU CONFORT

VIOLET-LE-DUC, comme on l'a vu dans son approche globale de la rationalisation des "flux",
s'attache entre autres à l'implacement des lieux d'utilisation de l'eau. Tout en croyant déceler une
tendance à ce qu'"on recherche pour les pièces humides [...] le regroupement et la superposition
pour faciliter le passage des gaines", il reconnaît que "la plupart des dispositions sont prises après
coup, lorsque le bâtiment est élevé" (1).

En outre, dans les années 1860, l'appartement français est encore peu marqué par ce problème de
conception, dans la mesure où regrouper suppose l'existence de plusieurs pièces d'eau. Or, la salle
de bain est encore peu répandue, contrairement aux États-Unis où GIEDION relie ses origines au
développement de l'hôtel et en tire des conséquences architecturales : l'alignement des chambres
répétées s'est prêté à la conception des gaines communes interposées entre elles.

C'est dans ce contexte américain qu'il faut saisir la proposition de Catherine BEECHER, architecte
déjà citée, qui dessine en 1869 un plan d'appartement répondant à ce principe de regroupement de
la plomberie, tel que pratiqué dans l'hôtel : "la chambre possède une baignoire et il y a une petite
pièce attenante, de sorte que les pièces d'eau sont centralisées" (2). Nous avons déjà vu avec la
cuisine que sa conception rationalisatrice n'avait pas d'impact immédiat en Europe. Il en sera de
même pour sa centralisation des pièces d'eau, qui restera impossible tant que des gaines d'aération
ne seront pas à même de remplacer ces courtes réduites à des puits proscrits.

Ce n'est pas l'extraction centrale de l'air vicié qui semble d'abord passionner les architectes
technicistes, mais plutôt le confort dispensé par l'air chauffé. Nous avons vu l'importance du
calorifère pour les architectes disciples du fourréisme.

DE BAUDOT, d'ailleurs acquis aux idées socialistes, s'intéresse aussi au chauffage, mais
d'aération. Ce sont ses projets de maisons qui lui permettent d'en développer toute l'originalité. Il
envisage en effet l'extraction zénithale de l'air. Les coupôles en ciment armé, avec lanterneau, qui
coiffent ses maisons, sont à comprendre ainsi. Chacune des pièces a donc son aération centrale,
avec amenées d'air pur ménagées dans les fenêtres. Dans l'exemple donné, la centralité zénithale
pièce par pièce est comme réenglobée par une centralité d'ensemble, très palladienne certes, mais
dont la coupole pré-éminente répond à l'aération du grand hall.

LA CONCENTRATION TECHNICISTE

Si toute une tendance de l'architecture privilégiant la qualification de l'espace domestique a su s'accommoder des moyens techniques existants pour satisfaire l'hygiène, une autre s'est au contraire efforcée en priorité d'en inventer des nouveaux. Cette idée de rationalisation technique, qui est le fait d'architectes, implique le schème de centralité comme on l'a dit.

L'hygiène de la maison revient à associer deux questions : celle de l'eau, à amener et évacuer, celle de l'air, pour ventiler les lieux d'utilisation de l'eau. L'idée de ramener toutes ces canalisations en une seule et même gaine centrale va de soi dans une pensée rationaliste.

Si le discours va effectivement dans le sens de cette globalité, on s'aperçoit dans les faits de conception que l'eau et l'air ont d'abord, vers le tournant du siècle, donné lieu à des recherches dissociées, avant que, entre les années 1950 et 1970, des projets et réalisations parviennent à l'idéal architectural d'une centralité technique.

APPROCHES INITIALEMENT DISTINCTES DES FLUX DU CONFORT

VIOLLET-LE-DUC, comme on l'a vu dans son approche globale de la rationalisation des "flux", s'attache entre autres à l'emplacement des lieux d'utilisation de l'eau. Tout en croyant déceler une tendance à ce qu'"on recherche pour les pièces humides [...] le regroupement et la superposition pour faciliter le passage des gaines", il reconnaît que "la plupart des dispositions sont prises après coup, lorsque le bâtiment est élevé" (1).

En outre, dans les années 1860, l'appartement français est encore peu marqué par ce problème de conception, dans la mesure où regrouper suppose l'existence de plusieurs pièces d'eau. Or, la salle de bain est encore peu répandue, contrairement aux Etats-Unis où GIEDION relie ses origines au développement de l'hôtel et en tire des conséquences architecturales : l'alignement des chambres répétées s'est prêté à la conception des gaines communes interposées entre elles.

C'est dans ce contexte américain qu'il faut situer la proposition de Catherine BEECHER, architecte déjà citée, qui dessine en 1869 un plan d'appartement répondant à ce principe de regroupement de la plomberie, tel que pratiqué dans l'hôtel : "la chambre possède une baignoire et il y a une petite pièce attenant, de sorte que les pièces d'eau sont centralisées" (2). Nous avons déjà vu avec la cuisine que sa conception rationalisatrice n'avait pas d'impact immédiat en Europe. Il en sera de même pour sa centralisation des pièces d'eau, qui restera impossible tant que des gaines d'aération ne seront pas à même de remplacer ces courettes réduites à des puits proscrits.

Ce n'est pas l'extraction centrale de l'air vicié qui semble d'abord passionner les architectes technicistes, mais plutôt le confort dispensé par l'air chauffé. Nous avons vu l'importance du calorifère pour les architectes disciples du fouriérisme.

DE BAUDOT, d'ailleurs acquis aux idées socialistes, s'intéresse aussi au chauffage, mais d'aération. Ce sont ses projets de maisons qui lui permettront d'en développer toute l'originalité. Il envisage en effet l'extraction zénithale de l'air. Les coupoles en ciment armé, avec lanterneau, qui coiffent ses maisons, sont à comprendre ainsi. Chacune des pièces a donc son aération centrale, avec amenées d'air pur ménagées dans les fenêtres. Dans l'exemple donné, la centralité zénithale pièce par pièce est comme réenglobée par une centralité d'ensemble, très palladienne certes, mais dont la coupole pré-éminente répond à l'aération du grand hall.

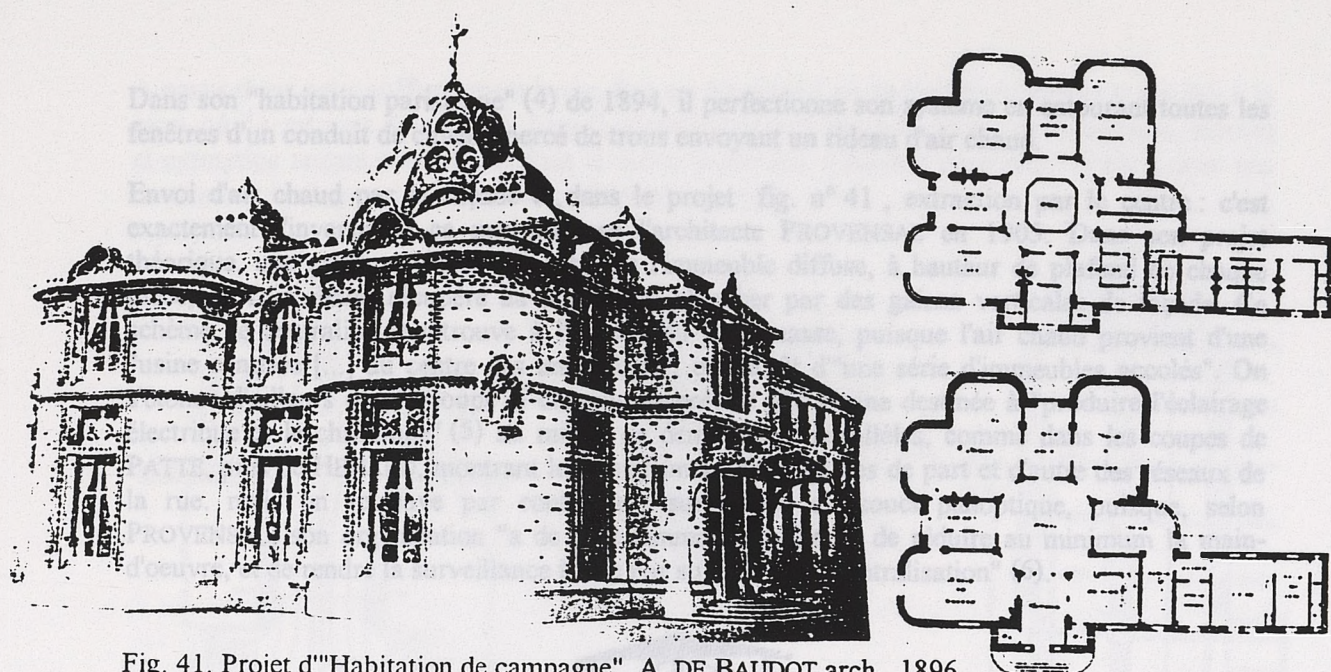


Fig. 41. Projet d'"Habitation de campagne", A. DE BAUDOT arch., 1896.

Malgré l'inévitable abâtardissement de l'idée au rez-de-chaussée (l'impossible aération zénithale y est remplacée par les fenêtres en imposte, solution employée dans d'autres maisons), ce projet semble procéder d'un schéma idéal de ventilation, de la périphérie vers le centre. Dans d'autres de ses projets, le fait que DE BAUDOT voit dans l'enveloppe extérieure la source du confort hygiénique se trouve confirmé. On sait que cet architecte est plus connu pour ses recherches constructives à partir des structures en béton armé. Pour F. BOUDON (3), ce sont les constructions à nervures et ossatures en décollant, qui ont conduit DE BAUDOT à étudier le confort thermique. Mais il n'a pas abordé cette question de la minceur des parois entre les points porteurs sur le mode passif de la seule isolation. C'est une véritable conception active des murs de façade qu'il développe, en leur faisant contenir et émettre les flux nécessaires au confort.

Dans ses trois maisons ouvrières à Antony (1893), comme dans son propre hôtel particulier de la rue Pomereu (1892-93), des doubles parois, entre les piles porteuses, forment isolant thermique ainsi que phonique et servent à encastrer les aérations et les canalisations d'eau et de chauffage pariétal. On remarque la conception égalitaire du confort, à laquelle tenait DE BAUDOT, puisqu'il utilisait ces techniques dans l'habitation tant ouvrière que luxueuse.

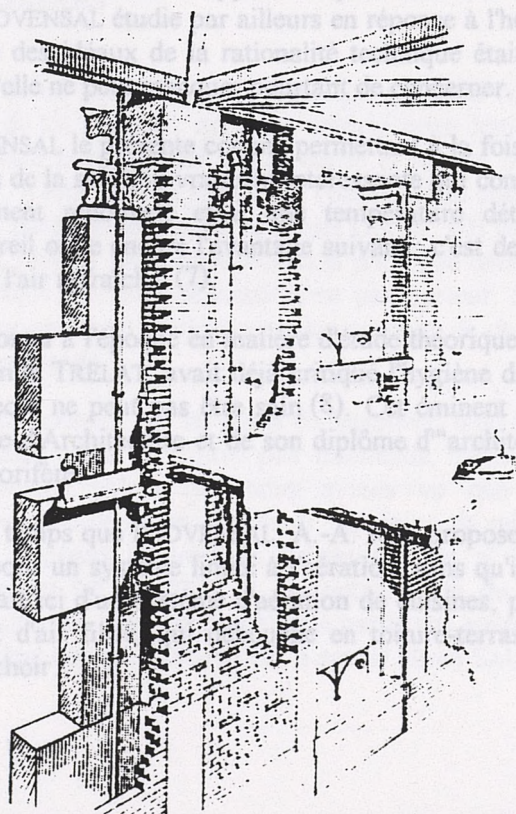


Fig. 42. Détail des murs de l'hôtel de DE BAUDOT, Paris, rue de Pomereu, 1892-93.

Dans son "habitation parisienne" (4) de 1894, il perfectionne son système en entourant toutes les fenêtres d'un conduit de ciment, percé de trous envoyant un rideau d'air chaud.

Envoi d'air chaud par la façade et, dans le projet fig. n° 41, extraction par le centre : c'est exactement l'inverse de ce que propose l'architecte PROVENSAL en 1905. Dans son projet théorique, une gaine verticale au centre de l'immeuble diffuse, à hauteur de plafond de chaque pièce, de l'air chaud récupéré au niveau du plancher par des gaines verticales de façade. Ce schème de centralité se retrouve à l'échelle du plan masse, puisque l'air chaud provient d'une "usine centrale [...] au centre des immeubles", ou plutôt d'"une série d'immeubles accolés". On s'étonne d'ailleurs que la coupe ci-dessous ne prévoit pas l'usine destinée à "produire l'éclairage électrique et le chauffage" (5) au milieu de deux barres parallèles, comme dans les coupes de PATTE, puis de HENARD, montrant le branchement d'immeubles de part et d'autre des réseaux de la rue. mais on retrouve par contre une survivance du souci panoptique, puisque, selon PROVENSAL, son organisation "a de plus l'immense avantage de réduire au minimum la main-d'oeuvre, et de rendre la surveillance facile par suite de cette centralisation" (6).

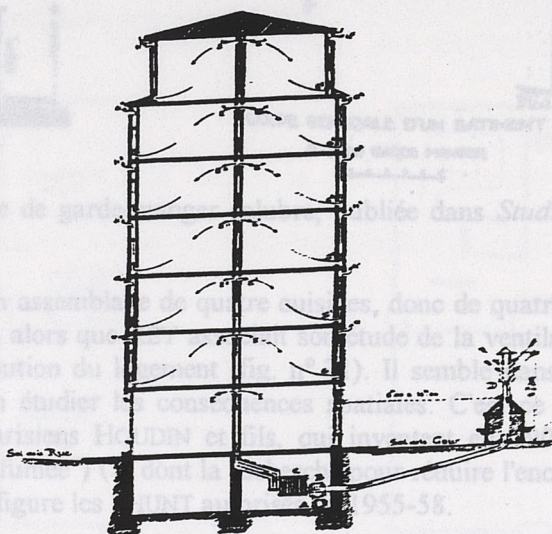


Fig. 43.

Une centralité aussi marquée dans la coupe de l'immeuble aurait dû trouver son pendant dans une étude de plans. Mais il n'en est rien, et aucun rapport ne peut être trouvé avec les plans d'immeubles en forme de T que PROVENSAL étudie par ailleurs en réponse à l'héliotropisme. Tout se passe comme si cette recherche des idéaux de la rationalité technique était pensée sans lien avec la distribution du logement qu'elle ne peut manquer pourtant de concerner.

Pour revenir à son système, PROVENSAL le présente comme permettant à la fois la purification et la climatisation de l'air : "En dehors de la solution vraiment intéressante qui consiste à envoyer un cube d'air considérable constamment renouvelé et à une température déterminée, pour le chauffage pendant l'hiver, cet appareil offre encore l'avantage suivant : c'est de pouvoir envoyer, en été, et par le même dispositif, de l'air rafraîchi" (7).

Cependant, le grand spécialiste reconnu à l'époque en matière d'étude théorique du chauffage des habitations, à savoir l'architecte Emile TRELAT, avait déjà critiqué l'hygiène du calorifère. Pour lui, l'air chaud envoyé dans les pièces ne peut pas être sain (8). Cet éminent personnage, entre autres fondateur de l'École Spéciale d'Architecture et de son diplôme d'"architecte salubriste", a sûrement contribué au déclin du calorifère.

Si bien que, pratiquement en même temps que PROVENSAL, A.-A. REY propose presque la même apparence de coupe que lui, mais pour un système limité à l'aération, sans qu'il soit question d'y associer le chauffage. Il s'agit en fait ici d'un système d'aération de cuisines, puisque les garde-manger sont intégrés à ce conduit d'air filtré, qui débouche en toiture-terrasse après y avoir traversé, mais sans ouverture, le séchoir.

A partir d'une prise suffisamment haute, l'air est introduit à un endroit de la façade et conduit à la cave, où il y est sans doute filtré, pour finalement toujours rester au centre de l'immeuble, amenée et extraction restant confondues dans la même aspiration à espérer puissante ! Il n'y a donc pas ventilation des logements, mais des seuls garde-manger.

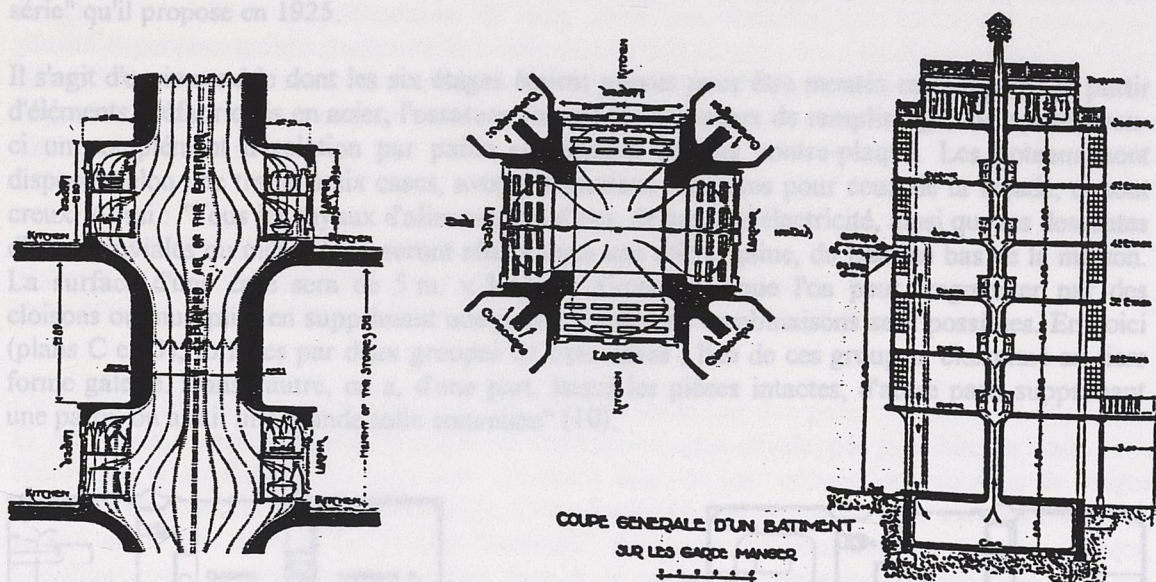


Fig. 44. A.-A. REY, étude de garde-manger salubre, publiée dans *Studio*, op. cit., puis dans *L'architecte*, op. cit.

La vue en plan suppose un assemblage de quatre cuisines, donc de quatre logements, sans qu'un plan complet soit proposé, alors que REY associait son étude de la ventilation traversante à celle de l'ensemble de la distribution du logement (fig. n° 31). Il semble dans ce cas s'attacher à un procédé technique sans en étudier les conséquences spatiales. C'est ce que font alors d'autres architectes, comme les parisiens HOUDIN et fils, qui inventent en 1902 une nouvelle poterie ("wagon pour conduits de fumée") (9) dont la recherche pour réduire l'encombrement des paquets de conduits séparatifs, préfigure les SHUNT autorisés en 1955-58.

COMBINER FONCTION PORTEUSE ET RASSEMBLEMENT DES FLUIDES : GENESE DES STRUCTURES-GAINES

Confondre confort et construction en un même système technique est dans l'ordre de la pensée rationaliste. En tout cas dans celle de DE BAUDOT qui avait amorcé cette démarche en occupant l'intervalle entre ces piles de structure porteuse par la tuyauterie et par un mode de chauffage pariétal. En abandonnant ce dernier, il reprend son principe à l'occasion du concours de la rue de Prague (1904) déjà cité. Sa double paroi devient dans ce projet (fig. n° 10) perpendiculaire aux façades. Il aurait ainsi été le seul à réaliser une bonne isolation phonique entre deux logements, question non traitée à l'époque puisque leur mur séparatif n'est pas porteur. Surtout, il invente l'idée d'un mur-gaine qui peut incorporer, outre la plomberie, les conduits de cheminée, ce qu'il ne pouvait faire avec sa double paroi en façade.

On note que son dispositif n'a pas d'incidence sur les plans de logement, dont DE BAUDOT avait proposé deux variantes, l'une traditionnelle et l'autre peu habituelle, mais ne résultant pas directement de son système technique. Alors que nous avons vu que des conceptions apparemment analogues étiraient les services en une bande de façade ou de refend pour dégager l'espace habitable proprement dit et en penser librement la distribution (fig. n° 25 et n° 26). Mais celle-ci n'intéresse pas particulièrement DE BAUDOT et, en outre, l'idée du "plan libre", par rapport à des déterminations techniques, ne sera d'actualité qu'à partir des années 20. Prenons-en pour preuve quelqu'un de moins évident que LE CORBUSIER, à savoir Henri SAUVAGE pour rester dans le thème de la gaine.

Si l'idée précédente de mur-gaine ne semblait concerner que la rationalisation de la construction, celle de SAUVAGE a aussi pour finalité de dégager l'espace. Il semble en effet être l'inventeur du poteau-gaine comme moyen de flexibilité de l'espace (pour reprendre la terminologie qui consacrera ce système dans les années 1970), à l'occasion d'un projet de "maisons en cloisons en série" qu'il propose en 1925.

Il s'agit d'un immeuble dont les six étages étaient prévus pour être montés en huit jours, à partir d'éléments préfabriqués en acier, l'ossature comme les panneaux de remplissage, avec pour ceux-ci un complément d'isolation par paille compressée et bois contre-plaqué. Les poteaux sont disposés selon une trame à six cases, avec des sections moindres pour ceux de la façade, et sont creux. Aussi : "Tous les tuyaux d'alimentation d'eau, de gaz et d'électricité, ainsi que les descentes d'eaux pluviales ou ménagères, seront réunis dans une même gaine, du haut en bas de la maison. La surface d'une case sera de 5 m. x 3,17 m., dimensions que l'on peut fragmenter par des cloisons ou multiplier en supprimant une paroi. Toutes les combinaisons sont possibles. En voici (plans C et D), formées par deux groupes de trois cases ; l'un de ces groupes, cloisonné au tiers forme galerie. Dans l'autre, on a, d'une part, laissé les pièces intactes, d'autre part, supprimant une paroi, on a fait une grande salle commune" (10).

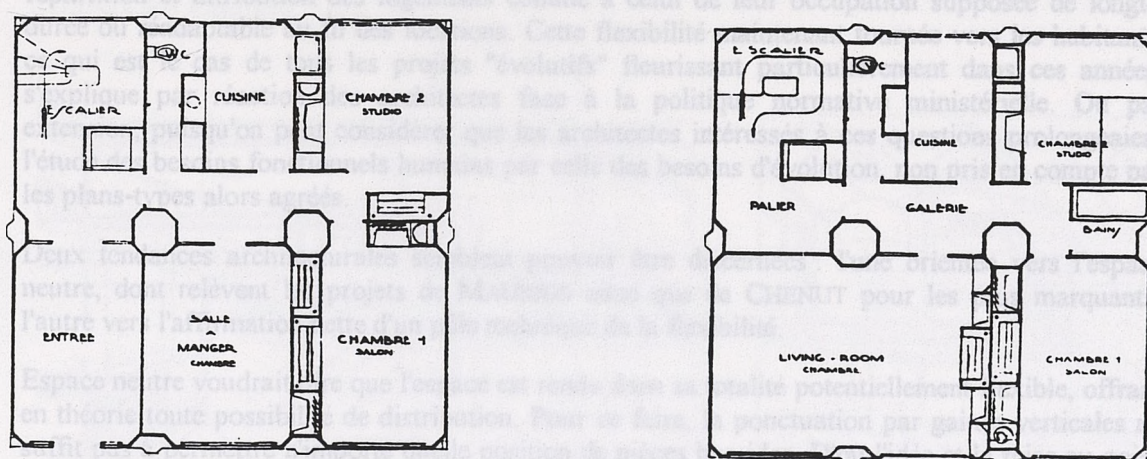


Fig. 45. "Plans C et D" ; Henri SAUVAGE, projet de "maison en cloisons en série", 1925.

Telles que montrées, ces combinaisons n'ont pas l'air très variées. La transformation opérée d'un plan à l'autre est due en fait à la différence entre rez-de-chaussée et étage. La distribution proposée est tout à fait normale. La possibilité combinatoire s'adresse au maître d'ouvrage, qui peut varier la composition de son programme, mais pas à l'habitant : aucun besoin de singularisation et d'évolution ne lui est prêté ici. Paradoxalement, la liberté de conception permise est illustrée par une reconstitution de la norme. Mais il s'agit d'un projet d'immeuble de rapport, secteur non réputé laboratoire d'innovation. En outre, SAUVAGE, comme DE BAUDOT, ne cherche pas à sortir de sa recherche purement technique.

Leurs deux projets étudiés (fig. n° 10 et fig. n° 45) témoignent d'un rationalisme technique qui se rapproche de l'idéal de globalité, en parvenant à intégrer dans une même conception la technique du confort hygiénique et la technique de construction. Mais sans s'étendre au domaine des pratiques de l'habiter, c'est-à-dire sans postuler de relations entre innovation technique et innovation distributive.

Fig. 46. Étudié à partir de 1960, ce système a été réalisé au Val d'Yerres (Les Marolles) par la SCIC, G. MAURIO arch., 1965-74.

Autre question soulevée par le plan de SAUVAGE. La revue parle d'une gaine unique, alors qu'il comporte huit poteaux creux et que la distance W.-C.-bains est peu compatible avec une telle unicité. Il faut plutôt comprendre que les différentes alimentations et évacuations peuvent être regroupées dans une même gaine, mais rien ne dit qu'il n'y en ait qu'une. Au contraire, on peut imaginer, au-delà de la présentation de cette revue peu détaillée, que SAUVAGE envisageait plusieurs poteaux-gaines ponctuant la trame de son espace pour un potentiel combinatoire plus effectif. Cette multiplication des points d'eau était d'ailleurs contenue dans ses projets précédents (fig. n° 14, fig. n° 22), avec pour ce dernier une idée de tramage, à partir de gaines centrales et en façade, déjà assez nette.

L'EXTENSION DU TECHNICISME A L'HABITER : VERS L'ESPACE NEUTRE OU VERS LA REAFFIRMATION DE L'IDEAL DE GLOBALITE PAR UNE FIGURE CENTREE ?

Ce tramage régulier et systématique de l'espace habitable par des poteaux-gaines est étudié par G. MAURIOS à partir de 1960. Il visait une flexibilité la plus développée possible, au stade de la répartition et attribution des logements comme à celui de leur occupation supposée de longue durée ou réadaptable au fil des locations. Cette flexibilité maintenant tournée vers les habitants, ce qui est le cas de tous les projets "évolutifs" fleurissant particulièrement dans ces années, s'explique par réaction des architectes face à la politique normative ministérielle. Ou par extension, puisqu'on peut considérer que les architectes intéressés à ces questions prolongeaient l'étude des besoins fonctionnels humains par celle des besoins d'évolution, non pris en compte par les plans-types alors agréés.

Deux tendances architecturales semblent pouvoir être discernées : l'une orientée vers l'espace neutre, dont relèvent les projets de MAURIOS ainsi que de CHENUT pour les plus marquants, l'autre vers l'affirmation nette d'un pôle technique de la flexibilité.

Espace neutre voudrait dire que l'espace est rendu dans sa totalité potentiellement flexible, offrant en théorie toute possibilité de distribution. Pour ce faire, la ponctuation par gaines verticales ne suffit pas à permettre n'importe quelle position de pièces humides. D'où l'idée et la mise au point par MAURIOS d'un système tridimensionnel à la fois de structure et d'irrigation-évacuation de l'immeuble, sur la base d'un maillage cubique de poteaux-gaines reliés à des caniveaux-gaines dans les planchers.

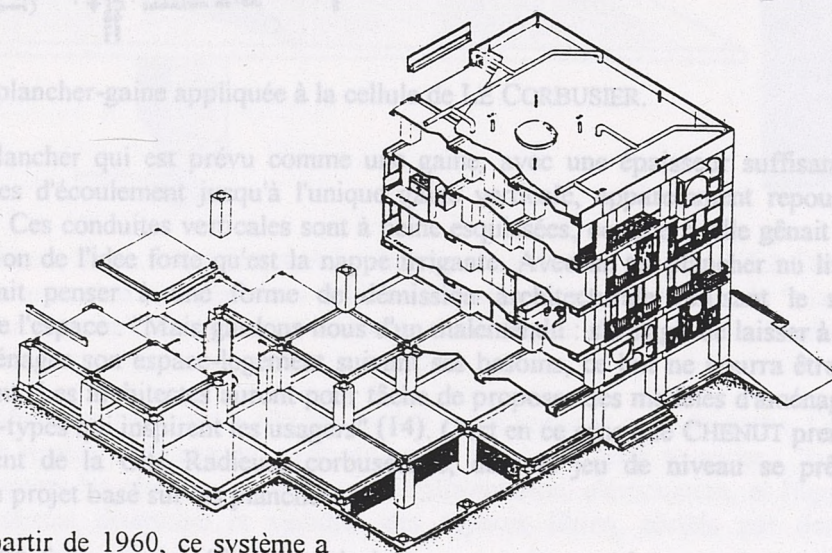


Fig. 46. Etudié à partir de 1960, ce système a été réalisé au Val d'Yerres (Les Marelles) par la SCIC, G. MAURIOS arch., 1965-74.

Agréé Modèle-Innovation en 1974, après cette réalisation, ce projet n'en a jamais connu d'autres. L'onéreux dispositif flexible avait été largement sous-utilisé par des habitants dont la complexité d'investissement de l'espace ne passe pas en priorité par le démontage/déplacement/remontage d'éléments (11). L'espace "neutre" ne peut l'être tant sa technicité sous-jacente transparait.

En même temps que MAURIOS, D. CHENUT, autre architecte français, développe en 1959-60 une idée proche, mais beaucoup plus éloignée de l'objectif de réalisation, qu'elle n'atteindra d'ailleurs jamais. Ce projet théorique fait donc aussi intervenir la nécessité d'inclure les planchers dans la réflexion sur les éléments creux porteurs ; c'est l'une de ses concrétisations techniques, à l'aboutissement d'une réflexion générale préalable dans la grande tradition de l'utopie. Tout un scénario du futur y est avancé, sur la base d'hypothèses autour de l'industrialisation, alors largement partagées par les tenants de la prospective architecturale : "Nous pensons que le grand changement des années à venir partira de deux pôles opposés, de la réalisation de très grands éléments structurels de gros oeuvre en usine et sur le tas, et de la réalisation industrielle de tous les équipements du logis" (12). A cette bipolarisation supposée correspond la distinction cadre technique fourni/éléments de l'appropriation par les habitants : "Grâce aux nouveaux éléments techniques tels que plancher épais permettant l'arrivée de fluides en tous lieux et leur évacuation, grâce aux cloisons et équipements domestiques déplaçables, le groupe familial pourra s'exprimer à travers son logement" (13).

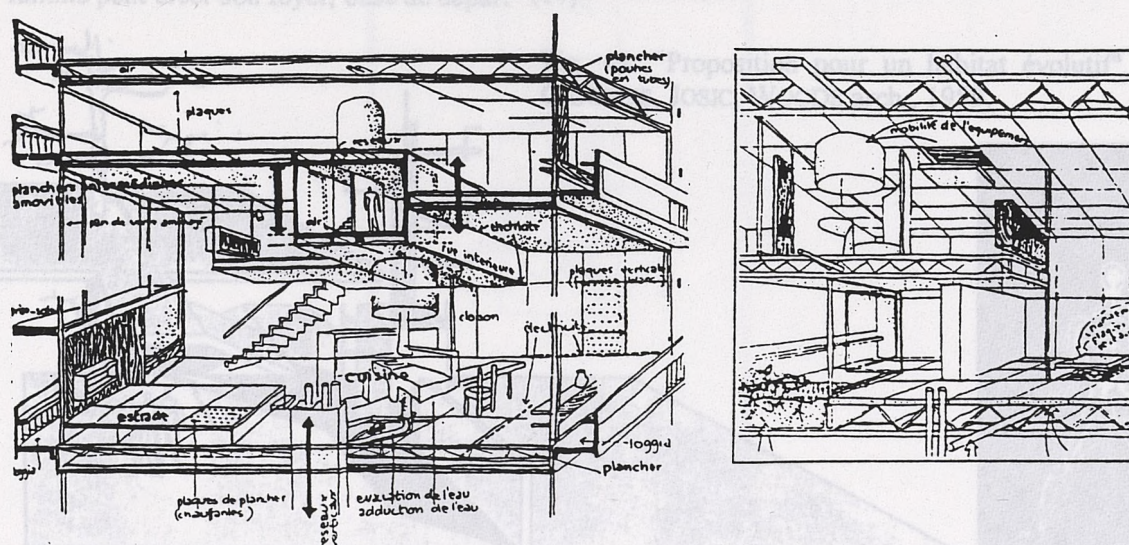


Fig. 47. L'idée du plancher-gaine appliquée à la cellule de LE CORBUSIER.

C'est ici tout le plancher qui est prévu comme une gaine, avec une épaisseur suffisante pour permettre les pentes d'écoulement jusqu'à l'unique gaine verticale, apparemment repoussée au milieu d'un refend. Ces conduites verticales sont à peine esquissées, comme si elle gênait dans le dessin la valorisation de l'idée forte qu'est la nappe irrigante. Avec un tel plancher nu livré aux usages, on pourrait penser à une forme de démission architecturale refusant le moindre prédétermination de l'espace : "Mais gardons-nous d'un malentendu : s'il s'agit de laisser à chacun la possibilité d'aménager son espace-logement suivant ses besoins, ce but ne pourra être atteint que progressivement. Les architectes auront pour tâche de proposer des modèles d'aménagement, puis des logements-types qui inspirent les usagers" (14). C'est en ce sens que CHENUT prend pour modèle un logement de la Cité Radieuse corbuséenne, dont le jeu de niveau se prête tout particulièrement un projet basé sur les planchers.

De même, MAURIOS fait acte de référence théorique ; ses poteaux-gaines carrés apparaissent quelque peu surdimensionnés en section de façon à leur faire générer un espace "servant" dont la grille vient tramer les espaces "servis" selon les préceptes de Louis KAHN (15).

Malgré l'affiliation théorique qu'affichent les deux architectes, on est frappé par l'importance que la conception technique a prise dans leur projet, comme s'ils remettaient en cause leur spécificité. En fait, ce glissement techniciste traduit une réflexion architecturale en prise sur son contexte, alors celui d'une mythification de l'industrialisation. C'est ce qui explique sans doute que des projets voulus centrés sur l'inscription des pratiques domestiques dans l'espace aient privilégié exagérément la recherche de son instrumentation technique. Au point que cette dernière, escomptée condition d'une neutralisation de l'espace par effacement de ses contraintes, finit par apparaître célébrée.

L'idée d'indifférenciation d'un plateau libre chez CHENUT et MAURIOS allait de pair avec leur conviction participationniste, la mise en place d'une distribution de logement devant résulter d'une concertation entre habitants et concepteurs. Lorsque la participation n'est pas précisément invoquée par l'architecte, il semblerait que sa conception plus unilatérale de la flexibilité trouve sa correspondance dans l'affirmation d'une figure centrée sur une unique gaine. "Notre manière de penser est directe et brutale", revendique G. CANDILIS dans une proposition d'habitat évolutif, toujours de 1959 et également basée sur la distinction "éléments déterminés"/"éléments indéterminés" et sur "la synthèse rationnelle de ces deux familles de composants" (16).

L'indétermination est là encore celle du cloisonnement à partir d'un support fourni, c'est-à-dire "des surfaces libres abritées et viabilisées, éclairées et ventilées d'une façon rationnelle, où la famille peut créer son foyer, base de départ" (17).

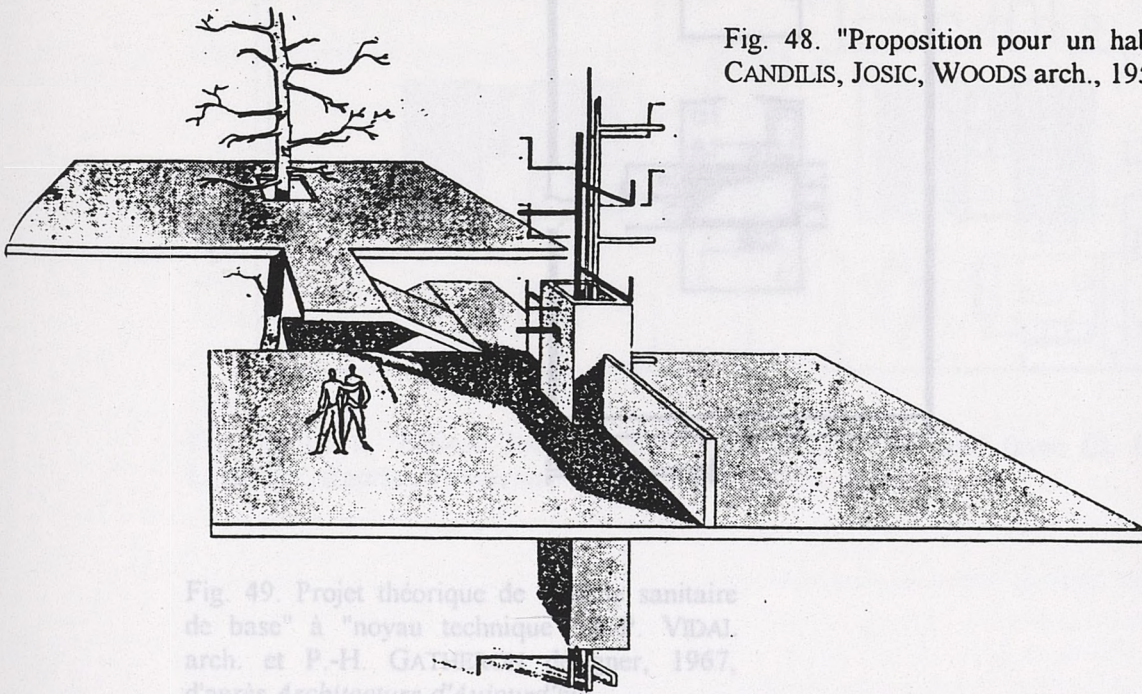


Fig. 48. "Proposition pour un habitat évolutif", CANDILIS, JOSIC, WOODS arch., 1959.

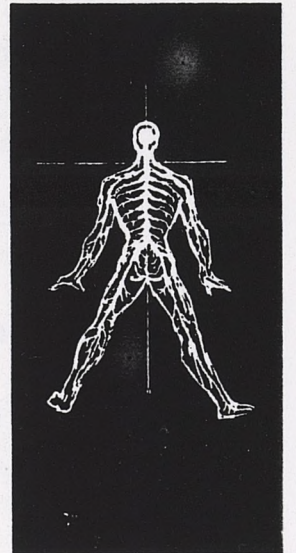


Fig. 49. Projet théorique de "sanitaire de base" à "noyau technique" VIDAL arch. et P.-H. GAUDET arch., 1967, d'après *Architecture d'aujourd'hui*.

Les termes de "surfaces libres... viabilisées, éclairées" font manifestement écho à LE CORBUSIER pour qui "l'architecture, c'est des planchers éclairés", ainsi qu'à sa conception du "plan libre". Celui-ci est devenu idée de cloisonnement amovible à l'initiative des habitants, tandis que le plancher s'est technicisé.

La métaphore justificatrice n'a quant à elle pas évolué : c'est toujours celle du corps. Comme si elle n'avait pas été rendue suffisamment explicite par le dessin, le texte reprécise : "la colonne vertébrale qui comporte les réseaux de circulation, d'alimentation, d'évacuation, et l'équipement de base. Cette colonne détermine et viabilise des espaces libres, abrités par des parois extérieures" (18).

La centralité technique elle-même semble métaphorique, puisqu'une hypothèse de plan un peu plus précise montre que le bloc-eau est déporté contre un refend, libérant ainsi un séjour central, espace de "réunion" opposé aux espaces de l'"isolement" : "En Afrique, au Pôle Nord, à New York ou en France, la notion : "habiter" se décompose toujours en deux fonctions : se réunir et s'isoler. De plus, les services sont les mêmes partout et toujours : éléments déterminés" (19).

La lutte des deux centralités, celle de la technique et celle de l'espace d'usage, qui sous-tend les deux grands mouvements de théorisation architecturale de l'habitat et leurs idéaux rationalistes, semble s'exprimer ici chez un même architecte. On note que, dès que la réflexion architecturale sur l'usage de l'habitation se fait plus précise, l'espace prend le pas sur les objets techniques plus ou moins totemisés, et que la centralité est mise en question par la reconnaissance de la dualité humaine.

A contrario, l'appréhension insuffisamment fine de l'habiter ramène le projet prétendant répondre à ses différentes évolutions tendanciennes par la flexibilité, à l'abstraction d'une centralité sans échelle comme sur cet exemple ; on y remarque le surdimensionnement de la "gaine technique" révélateur d'une survalorisation de son rôle :

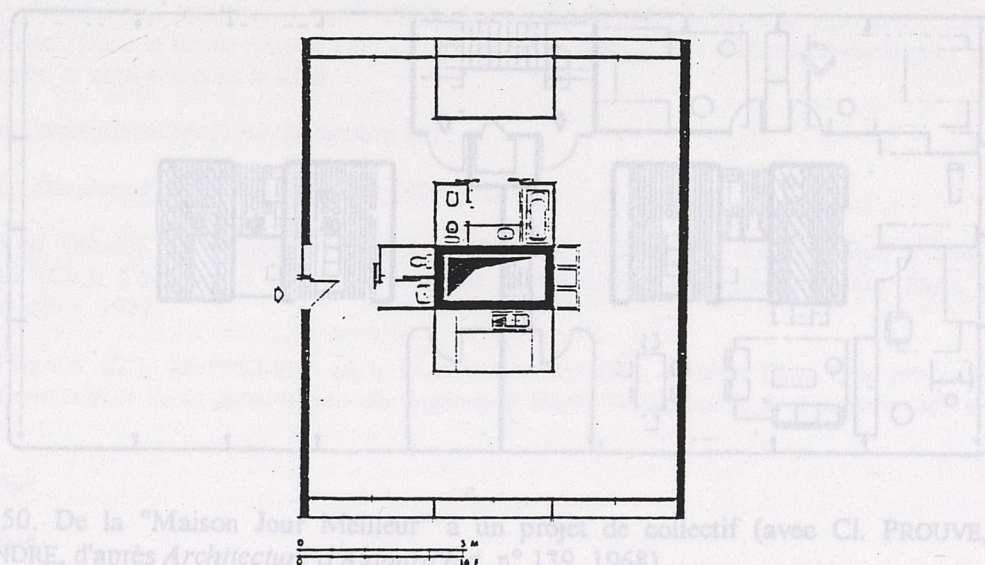


Fig. 50. De la "Maison Jouvenot" à un projet de collectif (avec Cl. PROUVE, J. et L. ANDRE, d'après *Architecture* n° 139, 1968).

Fig. 49. Projet théorique de "cellule sanitaire de base" à "noyau technique", J.-P. VIDAL arch. et P.-H. GATHERON designer, 1967, d'après *Architecture d'Aujourd'hui*.

La souplesse offerte à l'usage est finalement assez mince, réduite à un jeu d'ouverture/fermeture de cloisons, mais dans le cadre d'un système distributif où l'ensemble des pratiques domestiques gravite autour du noyau technique. Un tel principe avait sa raison d'être dans les maisons économiques de PROUVE où il correspondait à une solution simple de structure, dégageant une surface minimale et libérant la façade. Il n'était pas nécessairement conçu pour être transposé à des cellules de collectif. En tout cas, dans cette transposition que PROUVE effectue lui-même, on voit que le noyau circonscrit les pièces humides, alors que dans la figure précédente, il est un élément plein qui obstrue l'espace et induit une pratique giratoire du logement.

NOTES

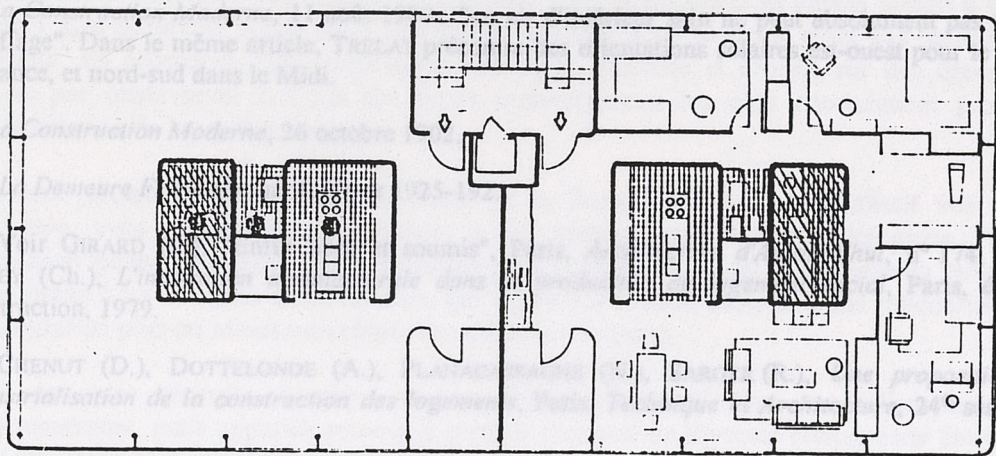
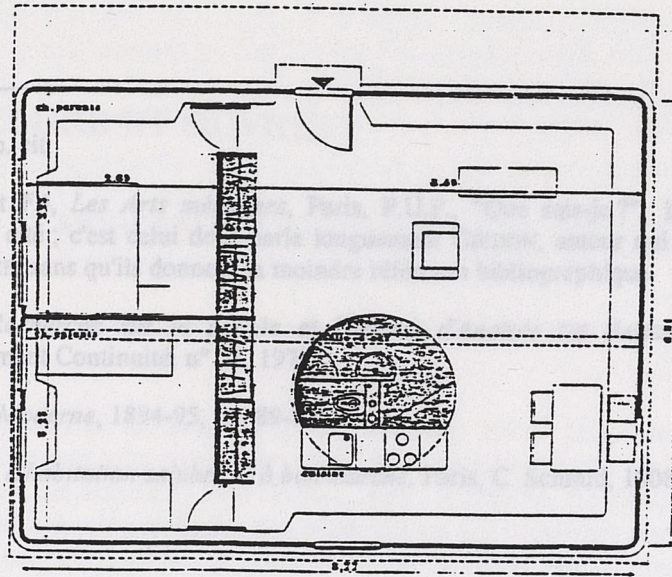


Fig. 50. De la "Maison Jour Meilleur" à un projet de collectif (avec Cl. PROUVE, J. et L. ANDRE, d'après *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 139, 1968).

(15) Voir MAURIOS (G.), *L'évolutif palliatif*, Paris, *Technique et Architecture*, n° 311, 1976.

(16) CANDILIS (G.), JOSIC (A.), WOODS (S.), *Proposition pour un habitat évolutif*, Paris, *Technique et Architecture*, 19e série, n° 2, 1959.

(17) Ibid.

(18) Ibid.

(19) Ibid.

NOTES

(1) 17^e *Entretien*, op. cit.

(2) FOURASTIE (J. et F.), *Les Arts ménagers*, Paris, P.U.F., "Que sais-je ?", 1950. L'ouvrage de C. BEECHER a déjà été cité ; c'est celui dont parle longuement GIEDON, auteur qui a largement nourri le travail des FOURASTIE, sans qu'ils donnent la moindre référence bibliographique.

(3) BOUDON (F.), *Recherche sur la pensée et l'oeuvre d'Anatole DE BAUDOT, 1834-1915*, Paris, Architecture Mouvement Continuité, n° 28, 1973.

(4) *La Construction Moderne*, 1894-95, pp. 89-90.

(5) PROVENSAL (H.), *L'habitation salubre et à bon marché*, Paris, C. Schmid, 1908.

(6) Ibid.

(7) Ibid.

(8) *La Construction Moderne*, 11 août 1900 : "un air d'intérieur sain ne peut absolument pas servir au chauffage". Dans le même article, TRELAT préconise des orientations solaires est-ouest pour le Nord de la France, et nord-sud dans le Midi.

(9) *La Construction Moderne*, 26 octobre 1902.

(10) *La Demeure Française*, n° 4, Hiver 1925-192.

(11) Voir GIRARD (E.), "Enfin libre et soumis", Paris, *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 174, 1974 et MOLEY (Ch.), *L'innovation architecturale dans la production du logement social*, Paris, éd. Plan-Construction, 1979.

(12) CHENUT (D.), DOTTELONDE (A.), PLANACASSAGNE (N.), SARGER (R.), *Une proposition pour l'industrialisation de la construction des logements*, Paris, *Technique et Architecture*, 24^e série, n° 6, 1964.

(13) Ibid.

(14) Ibid.

(15) Voir MAURIOS (G.), *L'évolutif palliatif*, Paris, *Technique et Architecture*, n° 311, 1976.

(16) CANDILIS (G.), JOSIC (A.), WOODS (S.), *Proposition pour un habitat évolutif*, Paris, *Technique et Architecture*, 19^e série, n° 2, 1959.

(17) Ibid.

(18) Ibid.

(19) Ibid.

POUR CONCLURE ET OUVRIR

DES PREMICES DE MODERNITE STIMULEES PAR LE CONTEXTE

Une première conclusion suggérée concerne la formation des thèmes novateurs mis en avant par le Mouvement moderne.

Déjà la seule invocation de sa fameuse triade "eau, air, soleil" laisse entendre qu'il poursuit l'hygiénisme. Il semble que cette impression ait pu être précisée, à partir de l'analyse de plans dus notamment à BARDE, DE BAUDOT, PROVENSAL, REY, ROBERTS, SAUVAGE, VIOLLET-LE-DUC. Plusieurs idées, généralement attribuées aux Modernes dans les années 20, sont apparues trouver leurs prémices dès la seconde moitié du siècle dernier chez ces pionniers entre autres. C'est le cas pour l'héliotropisme, l'espace ouvert et le plan libre, la rationalisation des trajets et des proximités fonctionnelles (notamment pour la cuisine et sa liaison directe à la salle à manger). Ces différents points de la conception de l'habitation moderne n'ont pas été décrétés *in abstracto*. Ils procèdent d'une expérience historique, cumulée et croisée sur des décennies, et acquise par observation critique des types architecturaux les plus couramment produits et réinterprétation de leurs données.

La pensée architecturale spéculative, issue de la Raison des Lumières, s'était vue en effet confrontée, avec le siècle de l'Industrie, à un contexte tant réel qu'idéologique : celui de l'innovation technique et celui de l'hygiénisme physiologique et moral. La genèse du rationalisme se comprend à travers cette confrontation, qui le tire entre l'idéal abstrait d'une rationalité globale et l'intégration plus ou moins parcellaire des données concrètes.

Ainsi, une idée générale théorique comme l'"espace ouvert" n'est pas tellement celle du décroisement, mais apparaît comme le produit combiné de diverses conceptions antécédentes ayant fait intervenir, comme on l'a vu, selon les cas : la ventilation traversante, la compression des pièces humides, le remplacement du mur longitudinal médian par des poteaux porteurs, ou la double exposition solaire, autant de paramètres liés à l'hygiénisme.

La conception rationaliste du logement et sa théorisation progressive auraient donc été marquées à l'origine par le contexte idéologique et technique ayant régi la naissance de l'habitat ouvrier voulu avant tout salubre. L'analyse comparative des plans étudiés a mis en évidence que ce contexte stimule différemment la pensée théorisante des architectes et leurs projets correspondants, selon la perception qu'ils en ont ou l'interprétation qu'ils en font mais avec dans tous les cas de conception une part importante accordée au problème de l'aération.

Primordiale dans les dispositifs qu'exige l'hygiénisme, l'aération n'a pas encore les moyens efficaces de ses objectifs et il semble que les architectes aient à ce moment déterminé leur conception du logement en grande partie en fonction de cette question. Face aux insuffisances des techniques aératoires, empêchant en particulier de regrouper les points d'eau en position centrale comme le recherche le rationalisme, il est apparu que deux faisceaux de pensée et conception se sont manifestés à partir de la fin du siècle dernier :

- l'un s'attache plus particulièrement à la résolution technique de l'hygiène domestique et au perfectionnement de ses moyens. Des architectes proposent des dispositifs d'amenée d'air, souvent chauffé, et d'extraction, regroupent les fluides et compactent les lieux humides, d'abord autour de l'escalier central de l'immeuble, puis au fil des améliorations de la ventilation, en un bloc-eau au centre du logement ;

- l'autre, à l'inverse de cette conception à tendance centripète relativement aux dispositifs techniques, s'avère plutôt centrifuge. Sans recherche technique, elle reste dans la logique de la ventilation naturelle et du nécessaire emplacement des pièces humides en façade, mais l'exploite avec pour idée majeure d'évacuer l'espace domestique de son encombrement technique :

- . en dégroupant les pièces d'eau et en les répartissant sur les deux façades opposées du logement, conception généralement associable à l'émergence de l'héliotropisme est-ouest

- . en systématisant le rejet en façade(s) des pièces d'eau réduites à de petits greffons ou de minces bandes

- . en dégagant un espace principal traversant par marginalisation des pièces d'eau repoussées vers l'un des refends ou vers les deux, ce dernier cas allant de pair avec l'affirmation d'un séjour central traversant.

Il serait réducteur et partial d'imaginer que deux grandes tendances de la conception architecturale théorisante du logement se soient déterminées uniquement par rapport à la localisation et à l'aération des points d'eau. Cette corrélation n'a de sens qu'à l'origine, lorsque le champ de l'architecture s'ouvre à l'habitat de masse, dont la politique naissante et la commande formulée n'expriment que l'impératif de salubrité, constamment repris au fil des lois successives de 1850 à 1902. Mais ce positionnement initial de théorisations et conceptions, prenant en charge la résolution de questions techniques ou les contournant pour répondre autrement aux attentes du moment, amorce une bipolarisation durable de la pensée architecturale du logement, orientée préférentiellement soit vers la technique, soit vers l'espace d'usage.

FACE A DEUX LOGIQUES ANTAGONISTES, DES CONCEPTIONS ARCHITECTURALES FAISANT PREVALOIR L'UNE OU L'AUTRE

Cette prévalence variable selon les architectes ne correspond pas à un débat doctrinal opposant deux écoles, mais témoigne de la pondération et des choix qu'opère, plus ou moins consciemment selon les cas, le concepteur face à la dualité de la commande d'habitat. Deux enjeux contradictoires caractérisent en effet celle-ci. Du côté technico-économique, le constructeur-investisseur cherche à maîtriser le coût d'une opération en fonction d'une rentabilisation escomptée sur la base d'un programme de logements rapporté aux possibilités du terrain, c'est-à-dire d'une densité. Il privilégie alors l'optimisation de l'occupation foncière combinée à une rationalisation visant à simplifier et compacter l'immeuble : diminuer ses façades en l'épaississant, grouper les canalisations et desservir le plus de logements pour le moins de surface de circulation.

L'autre enjeu concerne la définition du mode d'habiter qu'impliquent des logements proposés à de futurs habitants. D'abord explicitement à l'époque des normes civilisatrices et hygiénistes, puis tacitement, la conception du plan tend à démultiplier, individualiser et séparer les espaces, selon des valeurs d'intimité et de représentation à l'échelle du logement comme à celle de l'immeuble.

En se définissant à l'intersection de logiques tendanciellement antinomiques, celle de la qualification de l'espace d'usage et celle des ratios technico-économiques, la commande place les architectes en situation de conception dialectique. Si leurs écrits mettent parfois en avant cette dialectique et les compromis qu'elle appelle, peu d'entre eux, à l'exception de Lurçat notamment, la répercutent tangiblement dans une démarche de projet. Face à la difficulté de satisfaire globalement aux divers attendus plus ou moins énoncés par les commanditaires, il est en effet apparu que les conceptions théorisées de l'habitation privilégiaient soit l'usage, soit la technique, comme pour éviter leur compromis et le manque d'affirmation nette d'une intention architecturale qu'il entraînerait.

Pencher vers l'un ou l'autre des pôles sous-jacents à la commande, serait donc l'un des moyens d'en résoudre la dualité, cet "ordre des choix" permettant à l'architecte la "reconnaissance d'une structure logique" dans sa démarche de projet, selon l'hypothèse de GRASSI (1). Il a semblé que, plus l'architecte ambitionne de théoriser et modéliser sa conception, plus cette "structure logique" de sa pensée tend à trouver sa correspondance, relativement à la composition du plan, dans une figure de centralité.

Les deux grandes tendances historiques de conception du logement sont apparues avoir en commun cette visée d'un plan centré. C'est particulièrement net dans le cas du technicisme, où la figure du noyau technique central semble l'unique idéal rationaliste recherché. Pour les conceptions plus orientées sur l'espace et son usage, la figure serait comme le négatif photographique de la précédente. Elle aurait pour centre, non plus le plein d'une colonne technique entourée d'espace, mais le vide d'un espace principal qui aurait repoussé les annexes au pourtour. Cette figure se présente sous différentes formes, suivant la position des annexes (refends/façades) et les références architecturales (espace libre et bandes servantes, ou bien matrice palladienne à neuf cases).

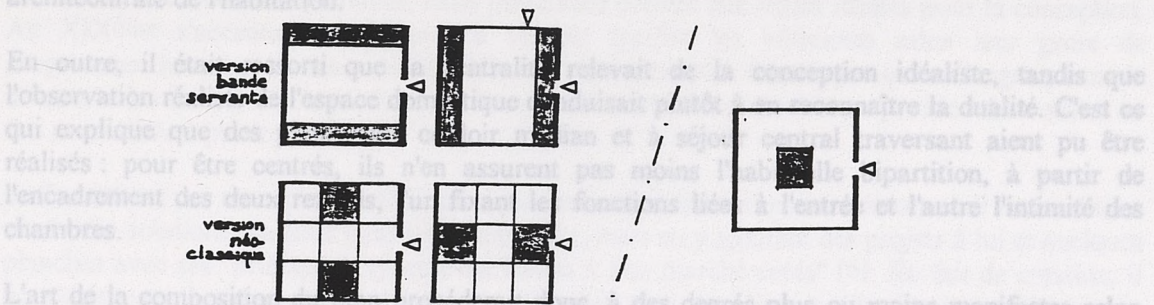


Fig. 51. Espace central et système technique central.

S'agissant de conceptions orientées sur l'espace d'usage, la perspective rationaliste y est variable, voire récusée, à l'exemple de ROUX-SPITZ. De plus, l'usage domestique tendant à la bipolarité, leur centralisation du plan n'est pas systématique, au contraire des conceptions qui rationalisent l'instrumentation technique et circulaire du plan.

La distinction proposée ici de deux grandes lignées architecturales, l'une axée sur l'espace et l'autre sur ses dispositifs instrumentaux, correspond pour partie aux deux rationalismes qu'avancent des historiens de l'architecture (2), celui du programme et celui de la construction. Il s'agirait en fait de deux composantes d'une même conception rationaliste, qui se sont vues tendanciellement séparées pour les raisons historiques données (conditions techniques et réglementaires initiales de l'hygiénisme) et aussi à cause de la difficulté à les concilier. Ainsi, en confrontant différents écrits de VIOLLET-LE-DUC dans ses *Entretiens* et dans *Histoire d'une maison*, on s'aperçoit que l'approche rationaliste du programme conduit à éclater le plan à partir d'un noyau distributif, tandis que sa rationalisation des éléments de construction compacte la maison et la régularise en un plan carré (fig. n° 5). Au-delà de la dualité d'influences, qu'on peut déceler (plan à l'anglaise/plan à la française), il faut retenir le double mouvement centrifuge/centripète de la conception architecturale, procédant d'une centralité.

FIGURES DE CENTRALITE/FIGURES DE DUALITE

Car, si elle a été amenée à se différencier en fonction de la technique et l'usage, la pensée rationaliste reste fondamentalement mue par l'idéal de la synthèse, avec pour résolution métaphorique les figures de centralité. La visée rationaliste globale et la centralité induite, qui transparaissent en particulier dans les écrits de VIOLLET-LE-DUC, n'avaient pas alors les moyens hygiénistes d'être réalisées. Il faudra attendre de voir résolues les questions techniques de

l'aération en coeur d'immeuble par les gaines shuntées, puis par la Ventilation Mécanique Contrôlée, pour que se multiplient les projets de logement à centralité globale. C'est ce que confirment vers 1960, ces plans ordonnés et "portés" par un noyau dispensant tous les fluides, formant structure maîtresse et commandant la distribution de l'espace.

Bien que bénéficiant alors de toutes les conditions qu'elle implique, y compris réglementaire, il faut souligner qu'une telle centralité, exprimée par ces figures idéales censées régler à la fois l'usage et la technique, a été peu réalisée et que ses projets sont restés éphémères, avec quelques réapparitions épisodiques. Comme on l'a vu, la libération de l'espace, qu'apporte le compactage central des éléments techniques, est ambiguë puisque leur effacement les place en fait en situation "centrale" et que les possibilités de plan permises sont finalement limitées. Plus fondamentalement, la centralité que suppose l'espace de l'habiter, si l'on se réfère par exemple à BACHELARD (3), ne peut pas être celle d'un objet technique.

Ces raisons pourraient expliquer que la veine des technicismes se soit avérée moins fournie que celle des conceptions ayant tendu à dégager l'espace comme question majeure de la théorisation architecturale de l'habitation.

En outre, il était ressorti que la centralité relevait de la conception idéaliste, tandis que l'observation réaliste de l'espace domestique conduisait plutôt à en reconnaître la dualité. C'est ce qui explique que des plans sans couloir médian et à séjour central traversant aient pu être réalisés : pour être centrés, ils n'en assurent pas moins l'habituelle bipartition, à partir de l'encadrement des deux refends, l'un fixant les fonctions liées à l'entrée et l'autre l'intimité des chambres.

L'art de la composition du plan procéderait donc, à des degrés plus ou moins manifestes selon l'ambition architecturale, d'un conflit entre figure de centralité et figure de dualité, qui transposerait au niveau opératoire la dialectique de l'idéalisme et du réalisme.

THEORISER ENTRE TYPIFICATION ET MODELISATION

"L'architecture n'est-elle pas l'une des rares matières qui sache vivre avec bonheur dans le compromis ? Ne se maintient-elle pas à la limite des arts et des sciences tout en tirant parti des contingences qui la commanditent ?". Cette question pertinente, posée par une semi-profane (4), mérite attention d'autant qu'elle s'applique plus particulièrement au domaine du logement.

Le compromis, auquel se trouve confronté l'architecte, est en fait double. Non seulement il doit faire face à la nature duale de la commande déjà évoquée, mais en outre l'exercice de sa conception est pris entre la nécessité de respecter scrupuleusement les diverses données du projet et une aspiration à les dépasser. Cette volonté d'échapper pour partie au cadre normatif du réel peut être vue sous l'angle de la liberté de création et de l'originalité de l'oeuvre. Elle peut aussi correspondre à une prise de recul d'architecte théoricien cherchant à interpréter autrement le cadre de conception, à en accompagner l'évolution qu'il pressent, voire à prétendre en instaurer un nouveau. C'est sous cet aspect de tendance à la théorisation et à la modélisation que la question du dégagement relatif par rapport aux réalités, a été abordée.

Jamais complètement coupées du contexte, les conceptions théorisantes de l'habitation sont apparues dans leur équation réalisme/idéalisme, plus précisément sous-tendues par une dialectique du type et du modèle. Toute conception de logement, si elle garde en perspective l'aptitude à être réalisée, se définit nécessairement en fonction des types les plus couramment produits de l'époque.

Par rapport au processus majoritaire de la reconduction typologique implicite, les théorisations architecturales modélisantes semblent se déterminer de deux façons, avec un penchant soit pour l'interprétation réaliste, soit pour la transformation idéaliste.

Dans le premier cas, le travail théorique sur les types existants procède par clarification distributive, régularisation géométrique et rationalisation constructive, dans le but d'en tirer des modèles pour la conception. Ainsi en est-il du plan schématique de l'immeuble moyen, constituant une référence dominante dans la première moitié du siècle (fig. 52). Sa simplicité et sa symétrie le prédisposaient aux recherches de forme canonique, auxquelles se livrent des architectes de l'époque, en concevant et publiant des plans dont ils escomptaient une portée de modèle. Ces projets n'étaient pas des inventions théoriques, mais s'appuyaient sur une connaissance de la production existante, observée, comparée, puis réinterprétée et régularisée. Autrement dit, ces architectes ne faisaient finalement que mettre noir sur blanc, avec certes l'apport de leur rationalisation savante, la codification ressentie latente et commune aux immeubles. Déjà LE MUET au XVII^{ème} siècle, puis BRISEUX, JOMBERT ou NEUFFORGE au XVIII^{ème} (5) avaient systématisé et mis en série croissante des plans de maisons vraisemblablement basés sur des relevés de constructions existantes, mais présentées comme des règles idéales pour la conception. Au XIX^{ème} s'accroît la tendance à vouloir typifier les bâtiments selon leur genre de programme. Jusqu'au tournant de ce siècle, on trouve nombre d'ouvrages qui mélangent, sans le dire ou en les distinguant explicitement, le recueil d'exemples réels et la proposition de modèles en fait normalisés à partir de ceux-ci.

E. CACHEUX, par exemple, a publié plusieurs recueils d'habitations ouvrières, où il rassemble et classe des solutions réalisées dans différents pays, mais en y ajoutant des projets à lui et quelques planches avec ses "principaux types d'habitation à bon marché créés" (6). En fait de création, il ne s'agit que de plans-types théoriques, d'autant plus réguliers qu'ils n'ont pas de terrain d'implantation.

Toujours à propos de la concrétisation du schéma régissant implicitement l'immeuble moyen, à deux trois-pièces par niveau (fig. 52), la différence entre de soi-disant propositions théoriques et les réalisations effectives concomitantes devient quasiment inexistante avec des modèles comme ceux que publie l'architecte LANGLOIS (7). La perfection géométrique habituellement visée par ce genre de projet est chez lui plus relative : ses types théoriques ont une dissymétrie de plan d'étage, qui révèle sa prise en compte des stratégies locatives existantes, telles que l'association d'un petit et d'un grand logement aux loyers différents pour toucher un éventail plus large de locataires potentiels. Ce serait alors plutôt sur ce plan de l'adaptation de la conception architecturale au marché immobilier que se comprendrait la reprise de types de logements et d'immeubles ayant fait leur preuve.

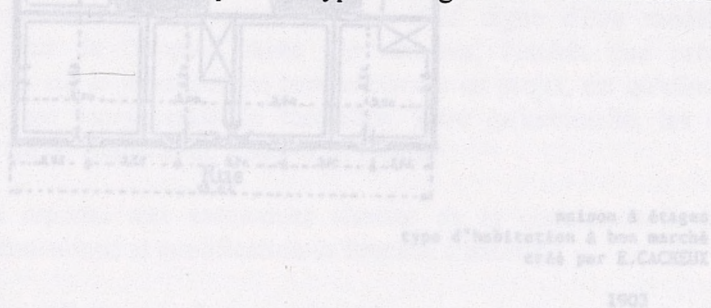
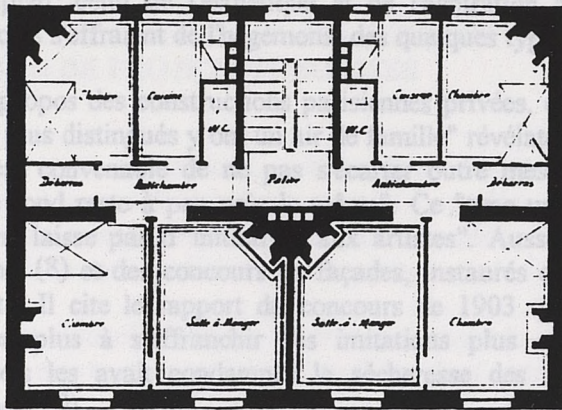


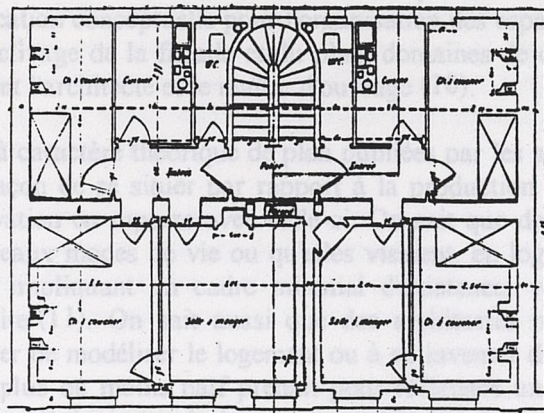
Fig. 52. Une réalisation courante et sa correspondance dans les modèles de CACHEUX et LANGLOIS.

Mais sur un autre original, des architectes
Ainsi P. PLANAT, à
architectes même les
près arrêté dont il e
ornements... mais le
"parfois excellent",
libérale des régleme
recherche d'originali
"tendront de plus e
d'architecture auxqu
reculignes et uniform



Paris 14^e. 5 rue Bardinet.
E. BRUN arch., circa 1900

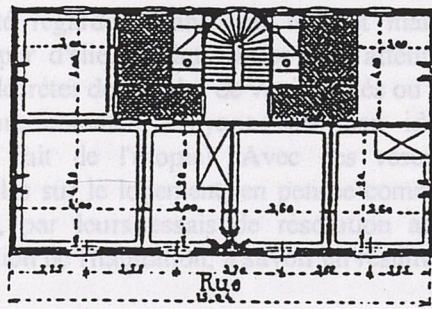
S'agit
correspond bien au fait à l'autre polarité de la conception théorisée de
l'habitat d'envisager cet affranchissement au-delà de la liberté des gabarits et des
façades. Il a été recherché ici dans le fait que des architectes osent affronter la question du plan,
habituellement laissée au commanditaire, est estimée prudemment de son seul ressort. Elle
concerne donc l'impli
suppose de sortir du
partagent implicite
Les études et projets
en fonction de leur f
leurs volontés d'innov
bien souvent de nouve
modèles civilisateurs
comme on a pu le
fonctionnaliste, à ten
que leur humanisme
universel. Ces aspects
l'habitation, sans être occultés, n'ont pas été contrain



modèle de maison de rapport
n°9 proposé par L.LANGLOIS arch.

circa 1885

Les réflexions et propositions théoriques
l'immeuble ont plutôt été
typologique sans se cou
occasionner (tendance à d
magiques de l'architectu
prospective relevant en
théorisations architectura
lumière le plus souvent
fondamentales de concep



maison à étages
type d'habitation à bon marché
créé par E.CACHEUX

1903

- d'une part, celle de la réponse aux anomalies
rationalisation technico-économique et qualification de l'espa
- d'autre part, celle qui, par-delà les prévalences qu'implique cette réponse, place l'architecte face
au devoir d'adéquation réaliste, aux besoins/au désir de l'oeuvre autonome et idéaliste, avec pour
conséquence sur le projet un mode de conception procédant plus ou moins d'une dialectique du
type et du modèle (interpréter et réadapter les types consacrés par les réalisations produites
théoriques)

Fig. 52. Une réalisation courante et sa correspondance dans les modèles de CACHEUX et LANGLOIS.

Mais sur un autre plan, celui de l'esthétique et de l'aspiration à l'oeuvre plutôt recherchée originale, des architectes s'effraient de l'hégémonie des quelques types sans cesse reconduits.

Ainsi P. PLANAT, à propos des constructions parisiennes privées, constate que "les oeuvres des architectes même les plus distingués y ont un air de famille" révélateur d'"une sorte de type à peu près arrêté dont il est convenable de ne pas s'écarter outre mesure, chacun peut broder des ornements..., mais le fond reste à peu près le même". Ce "type universellement admis", s'il est "parfois excellent", ne laisse pas d'"initiatives aux artistes". Aussi se félicite-t-il de l'évolution libérale des règlements (8) et des concours de façades, instaurés depuis 1898, qui stimulent la recherche d'originalité. Il cite le rapport du concours de 1903 qui estime que les architectes "tendront de plus en plus à s'affranchir des imitations plus ou moins voulues des types d'architecture auxquels les avait condamnés la sécheresse des anciens règlements à profils rectilignes et uniformes" (9).

S'affranchir des types correspond bien en effet à l'autre polarité de la conception théorisée de l'habitation. A condition d'envisager cet affranchissement au-delà de la liberté des gabarits et des façades. Il a été recherché ici dans le fait que des architectes osent affronter la question du plan, habituellement laissée au commanditaire, car estimée prudemment de son seul ressort. Elle concerne donc l'implication conceptuelle pour l'organisation des espaces du logement lui-même, et suppose de sortir du clivage de la façade et du plan, domaines de compétence respective que se partagent implicitement l'architecte et le maître d'ouvrage (10).

Les études et projets à caractère théorique de plan publiés par les architectes ont été retenus ici en fonction de leur façon de se situer par rapport à la production dominante, et non du fait de leurs volontés d'innovation en rupture avec celle-ci. On sait que de telles propositions postulent bien souvent de nouveaux modes de vie ou qu'elles visaient, en logement social, à instaurer des modèles civilisateurs impliquant un cadre minimal d'existence, voire d'"apprendre à habiter" comme on a pu le lire (11). On sait aussi que des architectes n'hésitaient pas, à la période fonctionnaliste, à tenter de modéliser le logement ou à en inventer de nouveaux dispositifs, parce que leur humanisme plus ou moins naïf prenait pour référence un prétendu homme biologique universel. Ces aspects idéologiques de la pensée architecturale, normative et/ou novatrice, sur l'habitation, sans être occultés, n'ont pas été centraux dans l'analyse.

Les réflexions et propositions théoriciennes d'architectes autour du plan du logement et de l'immeuble ont plutôt été regardées dans leur idée et manière de dépasser la reproduction typologique sans se couper d'elle. Il faut certes être attentif aux dérapages qu'elles peuvent occasionner (tendance à décréter des modes de vie inventés ou à supposer qu'ils naîtront des effets magiques de l'architecture nouvelle, croyance au plan idéal digne d'être modélisé, fausse prospective relevant en fait de l'utopie). Avec ces réserves, l'intérêt que présentent ces théorisations architecturales sur le logement, en pensée comme en projet, est qu'elles mettent en lumière le plus souvent, par leurs essais de résolution autre qu'habituelle, les dialectiques fondamentales de conception de l'habitation, à savoir en résumé :

- d'une part, celle de la réponse aux antinomies latentes de la commande à définir entre rationalisation technico-économique et qualification de l'espace à habiter ;

- d'autre part, celle qui, par-delà les prévalences qu'implique cette réponse, place l'architecte face au devoir d'adéquation réaliste, aux besoins/au désir de l'oeuvre autonome et idéaliste, avec pour conséquence sur le projet un mode de conception procédant plus ou moins d'une dialectique du type et du modèle (interpréter et réadapter les types consacrés par les réalisations produites couramment, ou sortir des logiques pesantes de typifications à partir de modélisations théoriques).

DEUX LONGEVITES DE PLANS : OBSOLESCENCE DES SOLUTIONS TYPOLOGIQUES ET PERENNISATION DE PROJETS THEORISES

Il est apparu que ces deux conceptions, soit penchant davantage vers l'inscription dans la typologie dominante, soit tentant de s'en dégager, ne sont appelées ni à une même fréquence, ni à une même longévité. Il est évident que les projets collant au plus près des réalités du moment sont les plus nombreux. Mais ils sont aussi de ce fait davantage voués à péremption.

Un regard comparatif et chronologique sur les exemples analysés ici et sur l'ensemble plus large que constituent ceux de mes travaux antérieurs, confirme deux sortes de plans :

- les uns, majoritaires, se rencontrent sans interruptions et sans grandes modifications sur plusieurs décennies successives, puis disparaissent pour laisser place à une nouvelle génération de plans prédominants ;
- les autres, minoritaires, voire selon les cas peu fréquents sinon rares, sont constamment présents depuis au moins un siècle, en continu ou par intermittence. Différentes raisons (coût, méconnaissance, décalage par rapport à leur contexte) qu'il faudra élucider, les ont privés d'impact malgré l'intérêt qu'ils recèlent et que confirmerait leur longévité. On pourrait dire qu'ils semblent traverser le temps, tandis que les précédents auraient une durée de vie limitée à une époque dont ils seraient "typiques".

Des périodes approximatives peuvent en effet être distinguées, aussi bien à partir de leurs données idéologiques, sociales et technico-économiques, que des schémas de conception régnant en majorité sur l'habitat. Sans chercher maintenant à caractériser ces périodes, interrogeons-nous seulement sur les types les plus produits qui en concrétisent les schémas conceptuels prédominants.

Puisqu'ils correspondent à des périodes limitées, ne deviennent-ils pas obsolètes avec la fin de ces dernières ? Dans la mesure où les données concourant à typifier le logement (modes d'habiter, technologie de la construction et du confort, réglementation...) finissent par changer, les caractéristiques architecturales qui leur sont liées, sont appelées à se périmer. Par exemple, la salle d'eau en position centrale autorisée en 1958 pour favoriser la rationalisation, ne fait plus l'unanimité depuis la remise en cause de la VMC au plan de la gestion et la revalorisation hédoniste du bain. En revenant en façade, elle retrouve implicitement une disposition caractéristique des plans de l'époque de l'aération naturelle. Mais seuls les moins marqués par la stricte opposition propre aux idéologies hygiénistes et bourgeoises d'alors (bloc des pièces humides et servantes sur cour/pièces nobles en représentation sur l'espace public) c'est-à-dire par le schéma typique de la première période évoquée, peuvent s'avérer actuels et encore concevables. Autour de 1900, en effet, nous avons vu que, pour éviter de limiter l'hygiénisme à l'aération des services sur cour fermée, quelques architectes avaient proposé leur répartition sur deux façades, combinée à un principe d'ensoleillement. Dans ce cas, les deux parties habituelles du logement ne correspondent plus à l'opposition du principal et de l'utilitaire, opposition qui deviendra caduque, mais étaient constituées par deux ensembles de pièces longeant chacun une façade, l'un lié au séjour et au repas, l'autre au coucher (fig. n°s 12 à 17). Plus rare en France qu'en Allemagne ou en Italie, ce principe de plan existe aujourd'hui pratiquement sous la même forme qu'il y a un siècle. Cette longévité correspond à des qualités d'usage constamment appréciées : celle d'un logement traversant, organisé non pas à partir d'un schéma distributif rayonnant et des gaines techniques, mais dont la bipartition selon les façades exploite leurs orientations différentes sur l'extérieur et crée deux suites indépendantes de pièces complémentaires.

Cet exemple de lignée de plans confirme qu'une conception échappe mieux au risque d'obsolescence si elle cherche, sur la base d'une théorisation, à dépasser la reprise des principes typologiques consensuels du moment.

En quoi peut-on dire que certains schémas de plan se pérennisent parce qu'ils seraient "bien pensés" ?

"Il est évident que des conceptions architecturales auxquelles on n'a rien à reprocher et qui remplissent parfaitement leur fonction devraient échapper, *ipso facto*, aux proscriptions arbitraires de la mode... elles devraient... rester immuables quand elles sont entièrement évoluées" (12). Cette assertion de Georges GROMORT est séduisante surtout par ce jeu de mots définissant la condition pour échapper à l'obsolescence : les plans "évolués" n'auraient pas besoins d'évoluer, autre manière de dire que le bien pensé peut perdurer.

Ce n'est cependant pas dans la perfection fonctionnelle du plan qu'il faut chercher les raisons d'une constance. Ce critère fonctionnaliste, qui semble d'ailleurs correspondre à GROMORT plutôt réputé conservateur par académisme, apparaît quelque peu restrictif. Les qualités durables du plan supposent davantage de le "référer à certains schémas spatiaux essentiels de l'histoire de l'architecture domestique. Il s'agit plutôt d'une relecture de ces schémas que d'une simple transposition formelle. Nous avons voulu vérifier que certains critères de symétrie et d'axialité, ceux de PALLADIO ou des maisons à patio..., étaient compatibles avec une adaptation fonctionnelle à des systèmes de distribution variés" (13). Dans ce commentaire présentant son projet de "modèle", à comprendre à un autre niveau que celui des Modèles Innovation auxquels il répondait (fig. n° 40), BUFFI montre que c'est en fait l'ouverture aux réaffectations qui permet à un plan de traverser le temps, à condition que sa morphologie architecturale se fonde sur des permanences historiques encore signifiantes. "Dans ce système d'espace, fortement structuré et contrôlé dans sa géométrie, la volonté d'architecture apparaît déterminante par rapport à sa distribution fonctionnelle" (14).

BUFFI justifie sa position en la rapprochant d'un texte d'Alexander KLEIN, daté de 1937, qu'il cite dans ce même article : "Aujourd'hui, après le temps de l'expérimentation d'après-guerre, nous recherchons à nouveau la voie de la clarté et nous nous préoccuons de trouver une synthèse de la structure classique liée à la forme et d'un mode de projection autonome, cohérent avec les temps actuels".

Avec cette notion de "structure classique", associée à la dimension autonome de la forme architecturale, les conditions de longévité d'une conception s'entr'aperçoivent mieux. Si les principes du plan qui perdurent sont, par définition, ceux qui deviennent classiques, ils supposent pour cela d'avoir puisé dans le registre des règles propres à l'architecture et perpétuées au fil de l'histoire de sa théorie classique. Ces référents, autonomes par rapport au contexte de commande de production, relèveraient des structures de la forme plus que de son code d'expression.

Mais cette idée de structure ne concerne pas seulement les structures géométriques sous-tendant la composition et la partition du plan. Elle implique aussi le caractère "structurel", par opposition au "conjuncturel". Les conceptions qui ne dépassent pas la simple réponse aux attentes du moment ne peuvent espérer survivre à la conjuncture qui les secrète. Ce serait en accédant à des qualités "structurelles" au sens de l'anthropologie développée par LEVI-STRAUSS (15) qu'une conception prédisposerait à sa constance. Les conceptions architecturales plus préoccupées d'espace que de technique se sont révélées plus vivaces et portées à permanence parce qu'elles touchaient à de telles qualités. Centralité, oppositions duales, orientation, axialisation sont en effet constitutifs d'essence de l'espace domestique.

NOTES

(1) GRASSI (G.), op. cit.

(2) BACHELARD (G.), *La poétique de l'espace*, Paris, P.U.F.

(3) Voir par exemple VIGATO (J.-C.), *Histoire des architectoniques modernes*.

(4) MARKOVITS (A.), *Pur coton*, Paris, Gallimard, 1989. Cette romancière avait d'abord fait des études d'architecture.

(5) LE MUET (P.), *Manière de bastir pour toutes sortes de personnes*, 1623, éd. fac-similé Pandora, Paris, 1981 ; BRISEUX (Ch.-E.), *L'architecture moderne ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1728 ; JOMBERT (Ch.-A.), même titre que le précédent, Paris, 1764 ; NEUFFORGE (J.-E.), *Recueil élémentaire d'architecture*, Paris, 1757-68.

(6) CACHEUX (E.), *Les habitations ouvrières en tous pays*, Paris, Ch. Béranger, 1903.

(7) LANGLOIS (L.), *Nouvelles maisons de rapport pour la ville et la campagne*, Paris, Monrocq Frères, s.d. (c. 1885).

(8) En particulier l'autorisation des saillies de façade, telles que les bow-windows, en 1882.

(9) PLANAT (P.), *Le concours des façades*, Paris, *La Construction Moderne*, 13 janvier 1903.

(10) Le maître d'ouvrage, en interprète mieux placé de la demande, imposerait toujours les mêmes principes de "cellule". La propension de l'architecte à privilégier le plus visible (épiderme et parties communes de l'immeuble) l'aiderait à s'accommoder de ces exigences.

(11) Cette prétention méprisante apparaît dans plusieurs écrits d'architectes au cours de la première moitié du siècle, jusqu'à constituer le titre d'un article : LOOS (A.), *Apprendre à habiter*, texte de 1921 rassemblé avec d'autres écrits de *Malgré tout*, republiés dans *Paroles dans le vide*, Paris, éd. Champ Libre, 1979.

(12) GROMORT (G.), *Lettres à Nicias, Entretiens familiers sur l'enseignement de l'Architecture*, Paris, Vincent et Fréal, 1950.

(13) BUFFI (J.-P.), *Pour une monumentalité domestique*, Paris, *Technique et Architecture*, n° 312, décembre 1976.

(14) Ibid.

(15) .

